

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



}
}



TM

7

1

Le Dictionnaire

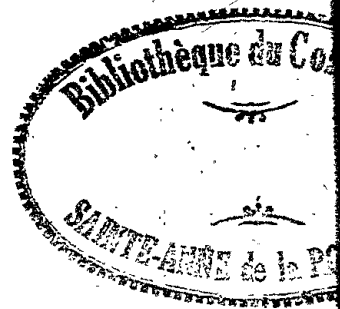
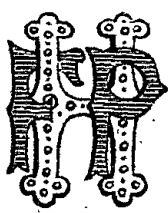
PROMENADE

AUTOUR DE

SAINTE-ANNE - AUX - COUDRES

PAR M L'ABBÉ ALEXIS MAILLOUX

VICAIRES GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

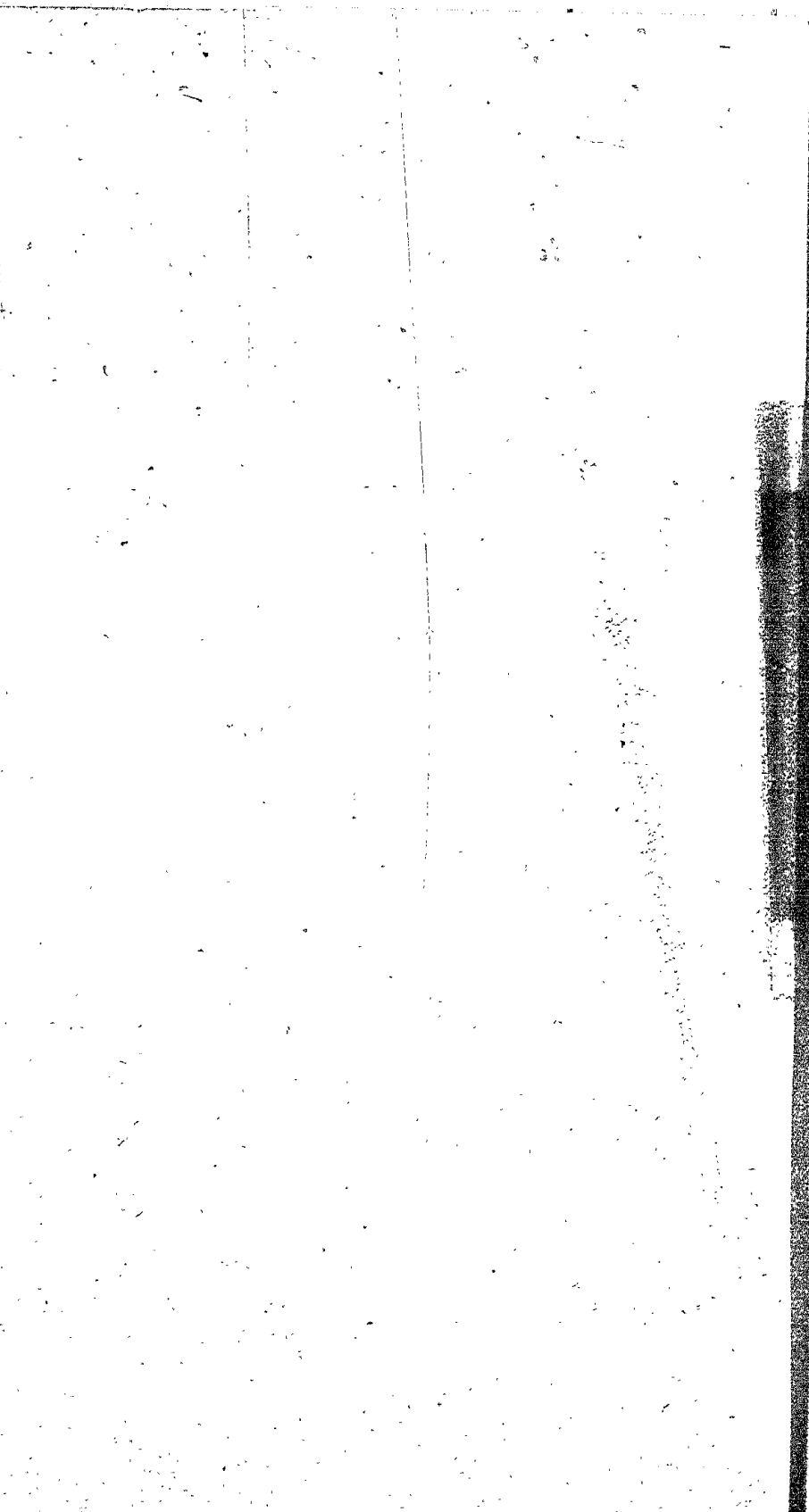


SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE

IMPRIMERIE DE FIRMIN H. PROULX, EDITEUR DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES."

1880

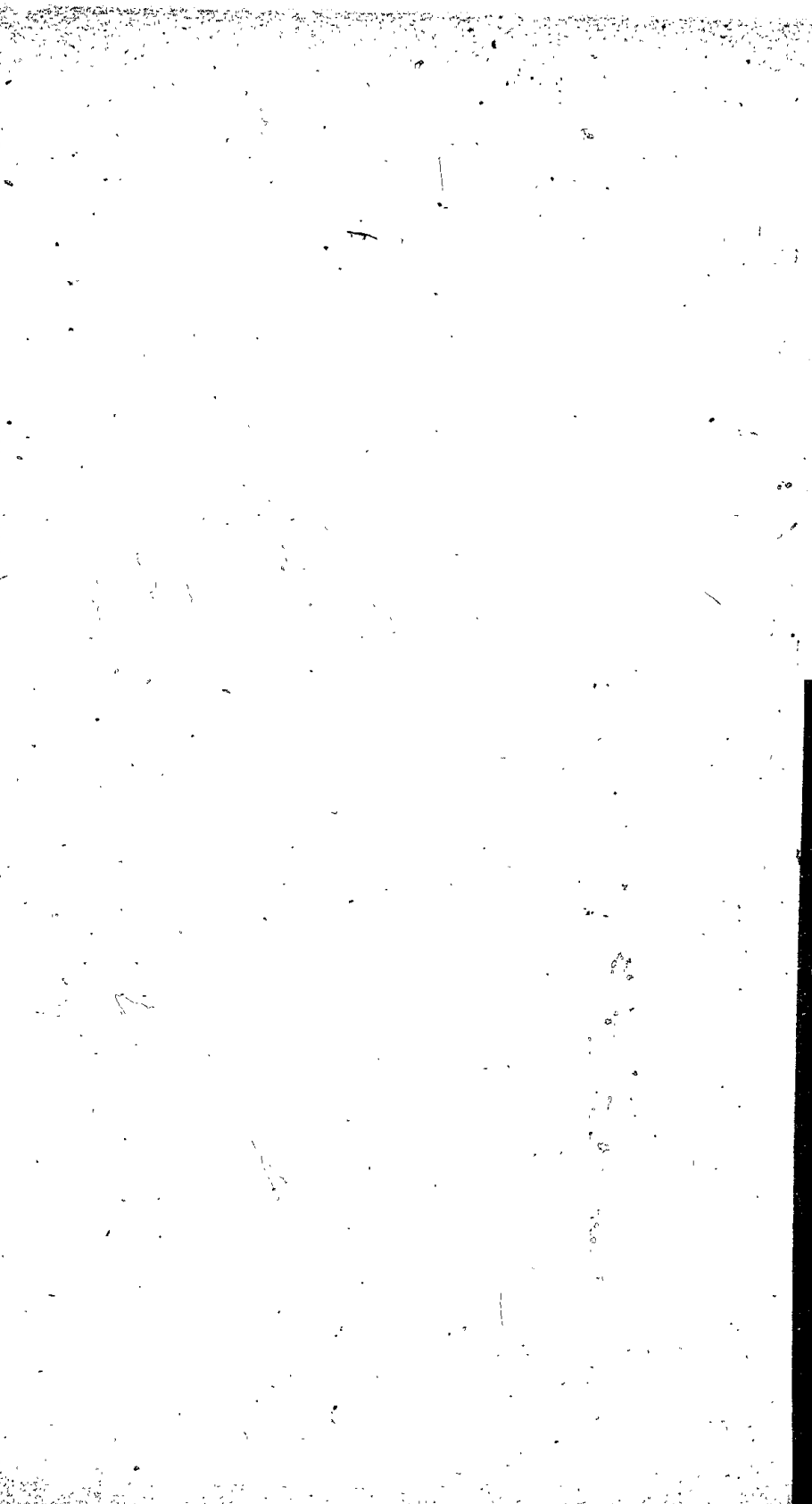
BN



PROMENADE

AUTOUR DE

L'ILE-AUX-COUDRES



PROMENADE

AUTOUR DE

L'ILE-AUX-COUDRES

PAR M. L'ABBÉ ALEXIS MAILLOUX

VICAIRES-GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

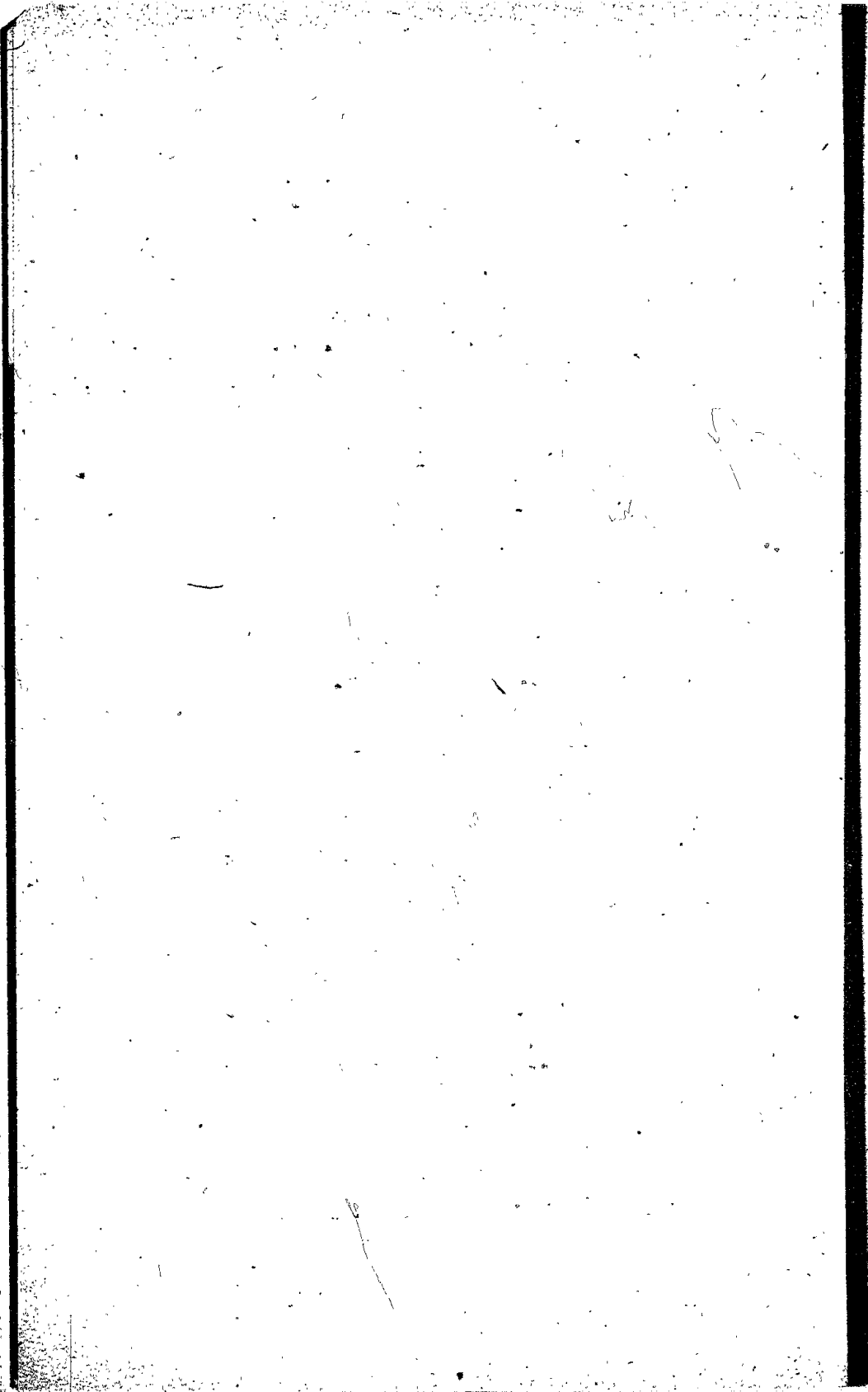
971.449
de 3^{me} partie
Ex. 2
(2)



SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE

IMPRIMERIE DE FIRMIN H. PROULX, ÉDITEUR DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES."

1880



c
c
c
f
r
e
t
je
c
ar
g
le

PRÉFACE

Les lecteurs de *l'Opinion Publique* savent que *l'Histoire de l'Île aux-Coudres* de M. le Grand-Vicaire Mailoux, qui a paru en grande partie dans ce journal, a été interrompue soudainement sous prétexte qu'elle n'offrait pas assez d'intérêt. Mais bien peu d'entre eux savent que les propriétaires de ce journal ont été forcés ensuite d'imprimer le reste de cette Histoire, de la mettre en brochure et de m'en livrer deux cents exemplaires. Il n'est pas inutile de faire connaître les circonstances qui ont amené ce résultat, parce qu'elles peuvent servir de leçon aux imprimeurs, et de moyen de protection aux auteurs qui ordinairement ne s'entendent pas en affaires et qui sont souvent exposés à être frustrés du prix de leurs labeurs.

Lorsque j'acceptai la tâche ingrate de surveiller l'impression de *l'Histoire de l'Île-aux-Coudres*, je ne me dissimulai pas qu'elle serait regardée avec dédain par un certain public.

Il s'y rencontre, en effet, une foule de détails qui peuvent paraître minutieux et insignifiants pour les esprits frivoles et superficiels, accoutumés aux lectures à sensation; mais je savais aussi que les lecteurs réfléchis et vraiment sérieux en jugeraient autrement; et j'en ai eu le témoignage de la part des hommes les plus éclairés. Ils savent qu'il n'existe

dans notre pays aucune paroisse qui possède son histoire complète; et pourtant qui pourrait nier que ce ne soit là un sujet réellement digne d'attention et dont l'étude est même nécessaire pour quiconque veut connaître à fond notre histoire et notre génie national. Pour nous autres Canadiens qui avons chaque jour sous les yeux le spectacle de nos mœurs et de nos coutumes, un pareil sujet peut paraître, au premier abord, vulgaire et sans intérêt; mais les étrangers qui arrivent parmi nous, y reconnaissent un cachet d'originalité qui leur plaît et les attire parce que, venant d'un milieu différent, ils peuvent établir une comparaison qui nous échappe; et s'ils veulent en chercher la description dans les livres, ce n'est pas dans la grande histoire qu'ils la trouveront, mais dans les histoires particulières, simples et vraies, pleines de détails et de faits où ils se voient, pour ainsi dire, face à face avec le peuple dans sa vie journalière et dans les diverses phases de son existence.

D'autres compatriotes écriront tôt ou tard l'histoire de leur paroisse avec plus de talent et d'élégance que M. Mailoux; mais personne ne le fera avec plus de conscience et de vérité.

L'impression de *l'Histoire de l'Île-aux-Coudres* était commencée depuis plus de six mois, lorsque je reçus de

M. David, l'un des rédacteurs de *l'Opinion Publique*, une lettre me demandant le reste du manuscrit, afin, m'écrivait-il, d'en abrégé certains détails qui lui paraissaient trop longs. Je m'empressai de le lui expédier par le retour de la malle, quoiqu'il me parût regrettable de tronquer ce travail tout canadien, tandis qu'on remplissait tant de colonnes du journal d'écrits européens plus ou moins bien choisis, et de romans plus ou moins moraux.

Quelques jours après, sans avoir reçu aucun avis préalable, je lus dans *l'Opinion Publique* que l'impression de *l'Histoire de l'Île aux-Coudres* était discontinuée, parce qu'on n'y trouvait pas un intérêt suffisant. Je laisse à juger de la délicatesse d'un pareil procédé. Pour moi, personnellement, accoutumé depuis vingt ans aux incidents du journalisme, il m'était assez indifférent et me débarrassait d'un travail de correction fastidieux. Mais c'était une injure gratuite et publique faite à l'un des prêtres les plus vénérés du clergé canadien qui venait de mourir.

En s'en rendant coupable, M. David était loin de soupçonner quelle sévère réprimande il allait s'attirer de la part de ses maîtres, les propriétaires de *l'Opinion Publique*. Je m'étais muni, avant de commencer l'impression de *l'Histoire de l'Île aux-Coudres*, d'un contrat, écrit en bonne et due forme, par lequel ils s'engageaient à m'en livrer deux cents exemplaires en brochure, après l'impression dans le journal. Je mis ce contrat entre les mains d'un avocat qui somma les propriétaires d'en

remplir les conditions. Force leur fut donc de s'exécuter, d'imprimer le reste de l'ouvrage et de me livrer les deux cents exemplaires, dont j'ai pu distribuer gratuitement une bonne partie aux amateurs et collectionneurs d'ouvrages canadiens.

Avis aux imprimeurs et rédacteurs de journaux qui seraient tentés d'abuser de leur position; et aux auteurs qui ne veulent pas devenir leurs dupes.

M. le Grand Vicaire Mailloux avait écrit à la suite de son *Histoire de l'Île aux-Coudres*, une *Promenade autour de l'Île*, dans laquelle il avait fait entrer une multitude d'observations judicieuses, de notices biographiques, de souvenirs de sa longue vie, qui n'avaient pu trouver place dans son premier travail. Ce manuscrit m'était resté en mains, et j'avais renoncé, quoiqu'à regret, à le publier, lorsque M. Firmin H. Proulx, rédacteur de la *Gazette des Campagnes* qui prend un singulier intérêt à toutes les publications canadiennes, et à qui j'en parlais un jour, m'offrit spontanément d'imprimer ce manuscrit en feuilleton dans son journal et de le mettre ensuite en brochure. J'acceptai cet offre avec empressement, heureux de pouvoir, grâce à l'initiative éclairée de M. Proulx, soustraire à l'oubli une des peintures les plus fidèles de nos mœurs qui ait paru jusqu'à ce jour, et d'ajouter cette œuvre de mérite à tant d'autres qui ont rempli la carrière de M. le Grand Vicaire Mailloux et ont rendu sa mémoire si chère au peuple canadien.

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

Rivière-Ouelle, novembre 1880.

PROMENADE

AUTOUR DE

L'ILE-AUX-COUDRES

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Je n'aurais fait connaître ma petite Ile aux Coudres que bien imparfaitement si je me bornais à ce que j'en ai dit jusqu'à présent dans son Histoire. Une foule d'événements des hommes remarquables, des traits caractéristiques, des légendes singulières, la configuration même de cette Ile, ne sauraient être passés sous silence. Le petit monde qui habite l'Ile possède une abondance de vie et d'activité si remarquables ; ses mœurs sont tellement distinctes de celles des grandes paroisses ; son union, son inépuisable charité, la paix dont il jouit, méritent d'attirer l'attention de tout homme observateur. L'Ile aux Coudres elle-même ne saurait être jugée sans être connue en détail. Pour en apprécier les beautés et ce qui la distingue de toutes les autres Iles, il faut la parcourir et l'examiner avec soin. Sa manière d'être au milieu du fleuve, ses rivages, sa position, les points de vue qu'on y découvre, son isolement même, tout y est remarquable et digne d'intéresser ceux qui aiment notre Saint-Laurent ; la beauté de ses eaux, la variété de ses Iles, la singularité de

ses rivages, le pittoresque des montagnes qui l'environnent, et le mouvement de ses flots qui s'approchent ou se retirent sans cesse de ses rives semblent lui donner comme le jeu de vastes organes de respiration.

Pour connaître les beautés que renferme l'Ile aux Coudres et la juger équitablement, il faut la parcourir. Rien, au reste, n'est plus agréable qu'une promenade autour de cette petite Ile. Si mon lecteur veut se procurer ce plaisir, je vais lui servir de *cicérone*.

Nous allons faire le tour de l'Ile aux Coudres et, sans hésiter le moins du monde, je vous donne ma parole que vous ne regretterez pas les quelques heures que vous allez consacrer à cette excursion. Car je vous assure que je connais parfaitement bien mon Ile natale, et, tout en nous dandinant dans une antique voiture, j'aurai une foule de choses à vous faire remarquer et de belles légendes à vous raconter. En passant auprès des maisons, je vous ferai connaître un certain nombre d'hommes, dont la vie, pour s'être passée sur un aussi petit coin la terre, n'en est pas moins digne d'être connue.

Permettez-moi maintenant de vous donner une idée générale de la route que nous allons parcourir. Sa longueur est d'environ cinq lieues. A l'exception de quelques arpents, dans les anses du bout d'en haut, le chemin est ouvert sur un terrain solide que les dégels du printemps ou les pluies de l'été ne sauraient endommager. Nous ne rencontrerons que deux côtes, dont l'une à descendre et l'autre à monter. Elles sont passablement longues et surtout assez raides, pour nous faire mieux apprécier la beauté du reste du chemin, surtout celui du sud. Quand nous y serons parvenus, je vous ferai remarquer le garde-corps de la *côte du cap*. En examinant son état de vétusté, vous n'hésitez pas plus que moi à croire que ce garde-corps a dû être posé à une époque qui ne doit pas être de beaucoup postérieure à la découverte de notre pays. Nous passerons sur deux ponts remarquables, vous vous en apercevrez à première vue, non par la beauté de leur construction ni par la richesse des matériaux qu'on y a employés, mais par leur cachet d'antiquité. A commencer au bas de la côte du vieux Vital Mailloux, un peu plus haut que l'extrémité est de l'Île, jusqu'au pied de celle du *Cap à Labranche*, le chemin suit les sinuosités du rivage du fleuve, à l'exception toutefois des deux bouts de l'Île dont ils coupe les pointes. Entre la côte du vieux Vital Mailloux et celle du *Cap*, sur la partie-nord de l'Île, le chemin passe sur les hauteurs.

Vous connaissez maintenant les qualités de la route qu'il faut parcourir pour faire une promenade autour de l'Île. Quant au temps convenable pour jouir des agréments qu'offre cette promenade, je vais vous aider à le connaître. Voulez-vous voir l'Île aux Coudres revêtue de ses *habits de semaine*? Prenez le temps des marées basses, et vous la trouverez dans son déshabillé. Peut-être alors ne vous paraîtra-t-elle pas digne de beaucoup d'admiration.

Car vous savez que les plus belles personnes ne paraissent guère belles dans leur négligé. Au contraire, voulez-vous la voir dans toute sa beauté et dans toutes ses grâces? choisissez le temps des *grandes mers*, au moment où les belles eaux de notre Saint Laurent viennent caresser ses rivages, après en avoir couvert les abords de leur manteau argenté. Alors l'Île aux Coudres sera en grande toilette et s'offrira à vos regards comme une dame des grandes villes qui s'est préparée pour aller visiter les magasins de nouveautés. Dans ce temps, vous trouverez l'Île aux Coudres belle à ravir.

Si le vent souffle et soulève les eaux du fleuve, vous verrez les vagues s'avancer, la tête haute et d'un aspect menaçant, pour venir envahir le chemin où vous passez, et vous comprendrez peut-être mieux, ces paroles du prophète-roi : les soulèvements de la mer sont admirables : *mirabiles elationes maris*. Mais vous souvenant que Dieu les a bridées et que c'est lui qui tient les rênes, vous vous moquerez de leurs menaces. Puis, vous verrez les vagues fondre avec impétuosité sur le rivage, comme pour le renverser ; mais, repoussées avec mépris par de petits grains de sable, vous les verrez reculer en frémissant de colère vers celles qui les suivent, s'associer avec elles pour revenir livrer un nouvel assaut aussi impuissant que le premier, enfin, de guerre lasses, s'éloigner lentement de la plage. Et dans votre admiration, vous direz avec moi : voilà ce que peuvent contre la barque de Saint-Pierre, qui est l'Église du Dieu vivant, ces hommes hautains qui, depuis plus de dix huit cents ans, menacent de la submerger dans les eaux soulevés par les tempêtes des passions, les fureurs de l'impiété, les emportements de l'orgueil et les ressorts du libertinage. Pardonnez moi ces réflexions que la vue de l'impuis-

sance des vagues contre des grains de sable m'a si souvent rappelées.

Si toutefois vous n'aimez point entendre le bruit des vagues venant déferler au rivage de l'île aux Coudres, choisissez pour votre tour de promenade, un de ces jours où les portes des cavernes qui renferment les tempêtes, ont été fermées, comme après une séance orageuse, où on a ordonné de vider les galeries et de fermer celles de la grande salle des délibérations, pour y faire revenir le calme.

Vous verrez alors les eaux qui bordent les rivages de l'île, dans un aspect qui n'est pas dépourvu de ce charme qu'aime les âmes paisibles et craintives. Vous admirerez l'apparence de douceur et de bienveillance qu'elles ont en s'avancant sans bruit, sans commotion, sans même faire soupçonner qu'elles peuvent devenir redoutables quand on les excite à la colère. Regardez plutôt comme elles touchent légèrement les sables du rivage ! comme elles osent à peine en remuer les moindres grains ! Elles semblent craindre de les déranger ou de les froisser les uns contre les autres ! Ne dirait-on pas qu'elles ne viennent au rivage que pour le baiser amoureusement, le caresser doucement, l'humecter un peu, de crainte qu'il ne souffre de la soif. Puis lui ayant fait une visite pleine de cordialité, elles lui disent un long adieu, en s'en retirant petit à petit, comme si elles regrettaient de ne pouvoir prolonger leurs caresses ! Si des hauteurs du rivage vous portez au loin vos regards, vous n'admirez pas moins les douces ondulations qui semblent vous dire de vous confier à leur mobilité sans craindre qu'elles aient la moindre envie de vous ouvrir un tombeau dans leurs abîmes.

Chacun son goût sans doute. Sans blâmer celui qui aime la tranquillité du fleuve, j'aime mieux contempler, du rivage, la mer agitée par la brise et soulevant ses flots menaçants.

Quand je la vois ainsi, elle m'avertit du danger que je courrais en me livrant à ses fureurs. Lorsqu'au contraire, je la vois paisible, tranquille, ayant l'apparence d'un agneau, je m'en défie. Elle me semble alors ressembler aux amis qui ne nous font des caresses, des douceurs, que pour préparer plus sûrement une trahison. Au reste, chacun son goût. D'ailleurs je suis assez de l'opinion de l'auteur de ce couplet :

“ Ne va au bal qui n'aimera la danse,

“ Ni sur la mer qui craindra le danger,

“ Ni au festin qui ne voudra manger

“ Ni à la Cour pour dire ce qu'il pense. ”

Pour moi je suis d'avis que le tour de l'île aux Coudres ne peut être une charmante promenade que lorsqu'on le fait à marée haute, pendant le temps des grandes mers.

Je conseillerais de commencer cette promenade en partant de l'église et continuant par le côté sud pour revenir par le côté nord. En suivant cette direction, les points de vue, qu'offre la rive sud du fleuve, apparaissent dans toute leur beauté. L'arrivée au *Cap-à-Labranche*, dont l'élévation permet d'embrasser un vaste et lointain horizon, présente ensuite un spectacle vraiment magnifique à l'œil de l'observateur.

Nous partirons de l'église, vers les trois heures de l'après-midi, par un beau soleil des mois de juillet ou d'août, lorsque les eaux du fleuve, pendant les grandes mers, s'approcheront le plus près possible du chemin de la *Baleine*, où nous allons passer d'abord, puis nous reviendrons par celui du nord de l'île.

Quant à nous procurer une voiture, la chose ne souffrira pas la moindre difficulté. Au premier cri, nous en aurons dix si nous en avons besoin. Comme vous le savez déjà, je pense, les habitants de l'île aux Coudres aiment à rendre service et à procurer aux étrangers le plaisir de faire le tour de la terre où ils demeurent. C'est une véritable fête pour eux. D'ailleurs, je vous

avoueraï confidemment, qu'ayant l'intime persuasion que leur Île est belle et charmante, ils aiment à la faire admirer par les étrangers et à leur entendre dire qu'il n'y a aucune localité aussi admirable. En cela ils imitent la conduite d'une certaine petite fille que sa maman avait parée comme une catin. La petite se croyait aussi belle qu'un archange, et elle voulait faire partager à d'autres l'admiration qu'elle avait pour ses grâces ; car :

“ Cette reine des cœurs qu'on nomme la beauté,

“ Aux plus libres esprits fait aimer son empire.”

En conséquence elle avait été se placer sur le seuil de la maison de sa maman pour s'offrir aux regards des passants. C'était dans une de nos villes qu'avait lieu cette scène comique. Plusieurs passants comprirent dans quel but la petite créature était venue se placer là, ils lui firent le compliment qu'elle était belle à ravir et l'enfant de se gourmer et de jeter un cri de triomphe. Il arriva qu'un homme, occupé peut-être de quelque affaire plus importante que celle de regarder la petite catin, ou peut-être encore qui n'aimait guère ce genre d'exhibition, vint à passer auprès d'elle et ne daigna seulement pas jeter un regard sur cette poupée. La petite en fut profondément étonnée, et, dans sa juste indignation, elle se retourna vers lui et cria de toute la force de sa voix : Quoi ! monsieur, vous ne regardez pas combien je suis belle ! !

Je vous préviens que les habitants de l'Île aux Coudres sont un peu de l'opinion de cette petite fille. Ils aiment que les étrangers qui font le tour de leur Île, ne passent pas devant ses beautés sans les admirer et de plus, sans le dire. Au reste, leur prétention vous semblera un peu mieux fondée que celle de la petite coquette, qui n'avait qu'une beauté empruntée, au lieu que les charmes que possède leur Île sont des dons de Dieu. Ne faisons donc

pas un crime aux habitants de l'Île aux Coudres d'admirer les beautés de leur petite Île et d'être heureux quand quelqu'un les admire avec eux.

Je crois devoir vous avertir que si vous aimez à trouver le luxe qui dévore notre société Canadienne et qui se montre jusque dans les voitures dont on se sert pour voyager, vous n'en rencontrerez point de cette espèce à l'Île aux Coudres †. Vous trouverez peut-être les habitants en arrière de leur siècle. Quant à moi, je suis convaincu qu'en cela, comme dans une foule d'autres choses, il ne faut pas trop écouter les exigences de la nature. Je suis donc d'avis que les habitants de l'Île aux Coudres ont raison et qu'ils feront bien de ne pas avoir des voitures, qui contribueraient pour beaucoup à détruire le peu de bien-être temporel que leur fournit la Providence. Si les habitants de l'Île aux Coudres avaient de longs et pénibles voyages à faire par de fort mauvais chemins, comme ceux qui vivent sur la côte sud ou celle du nord du fleuve, on pourrait peut-être les trouver répréhensibles de ne pas avoir des voitures plus à la mode, mais ils sont renfermés sur leur petite Île, les chemins qu'ils ont à parcourir sont parfaitement unis, et leurs voitures sont ce qu'elles doivent être pour de semblables chemins. Au reste, vous n'aurez pas parcouru la distance de quinze arpents autour de l'Île que quelque délicat que vous soyez vous ne sentirez nullement le besoin d'être assis sur un siège appuyé sur des ressorts élastiques et mollets.

Je termine ici les remarques générales que je croyais vous faire sur notre promenade autour de l'Île aux Coudres. Vous me pardonnerez d'y avoir fait entrer certaines réflexions

† Depuis que ceci a été écrit (printemps de 1869) on a commencé à introduire dans l'Île des voitures à quatre roues, qui coûtent au de-là de £20. Maintenant que la porte est ouverte, où s'arrêtera-t-on ? Car rien n'est contagieux comme le luxe.

ons sur des choses qui ne s'y rattachaient pas. Mais elles se sont offertes à ma pensée et, ma plume qui parfois, marche sans trop savoir où elle aboutira, les trace sur le papier avant que je puisse m'apercevoir que je divague. Je sens le besoin de vous demander un pardon général pour les digressions que ma plume se permettra pendant notre promenade. Je suis convaincu que, quelquefois, elle pourra vous dédommager de vous avoir fatigué.

Il ne faut pas songer à vous mettre en route aujourd'hui pour la bonne raison qu'il est trop tard pour faire le tour de l'île avant la nuit, temps où vous ne pourriez pas distinguer les beautés que j'ai à vous indiquer, par la raison, dit-on, que la nuit tous les chats sont gris.

N'oubliez pas que nous partirons sur les trois heures de l'après-midi. Adieu donc et à demain, sans faute.

CHAPITRE SECOND

DÉPART POUR UNE PROMENADE AUTOUR DE L'ISLE AUX COUDRES.

Il est trois heures de l'après-midi. La marée montante couvre déjà les cornes les plus avancées des pointes de l'île, le soleil brille dans son éclat, le temps est clair et permet de distinguer tous les objets. Un vent léger soufle du large pour tempérer la chaleur. Il fait le plus beau temps possible pour jouir des agréments d'une promenade. Notre cheval n'a pas l'air de prendre le mors aux dents. Notre voiture est réellement *du temps passé*. Partons sans délai, car il nous faudra bien souvent faire prendre à notre cheval le *train de la blanche*, ou arrêter notre marche, si nous voulons avoir le temps de prendre connaissance de tout ce qui pourra nous intéresser, ou mériter une mention spéciale.

C'est dans la première maison que nous rencontrons, à notre gauche, sur le bord du chemin, que le 27 janvier 1816, à l'âge de 91 ans mourait dans la paix du Seigneur comme il avait vécu, le bon vieux

Père François Leclerc, que j'ai toujours regardé comme mon père adoptif, depuis qu'étant encore bien jeune j'ai passé un assez long temps seul avec lui seul. Je vous donnai quelques détails sur sa vie au retour de notre promenade.

Nous voilà rendu sur le pont de la célèbre *rivière rouge*. Vous devez en avoir vu de plus élégants, je pense. C'est un vrai modèle du genre sans *prétention*. Les habitants de l'île aux Coudres, qui sont de grands amateurs d'antiquité, font durer leurs travaux publics, autant qu'il est possible, sans beaucoup s'inquiéter si, dans ces travaux, ils marchent ou ne marchent pas avec leur siècle. Je vous déclare ingénument que je n'ai pas le courage de les en blâmer. Car, à quoi doit servir un pont, si ce n'est pour fournir un moyen de passer sur un cours d'eau? Dès qu'il nous rendra ce service, qu'avons-nous besoin de nous occuper de ce qu'il est en lui-même?

La grande maison de pierre que vous apercevez sur votre gauche, assez loin du chemin où nous passons, est le moulin à farine qui ne peut marcher que dans la crue des eaux de l'automne et du printemps et, quelquefois pendant l'été quand il plaît à Dieu de lui faire la charité d'envoyer de grands orages. On a cru bien faire en plaçant ce moulin sur ce cours d'eau, mais on s'est trompé. L'opinion de Monsieur Demers, procureur du séminaire dans le temps qu'on l'a bâti, était contre le choix qu'on a fait de cette rivière. Il avait raison.

Un souvenir bien douloureux se rattache à l'endroit de l'île où nous sommes. C'est ici, sur le côté sud-ouest de cette rivière, que le 28 de juin 1819, Monsieur Pierre Thomas Boudreault, alors curé de l'île aux Coudres, fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'obligea à abandonner la desserte de cette paroisse et le conduisit à la mort arrivée le 25 mai 1822.

Le matin de ce même jour, il avait chanté le service d'un vieillard du nom de François Gagnon, âgé de soixante-dix ans. Ce fut le dernier acte de son ministère.

C'est dans cette maison que voilà, à notre gauche, sur le bord du chemin qu'est né M. Eloi Victorien Dion, aujourd'hui (1870) curé de Sainte-Hénédine. Il avait, neuf ans lorsque sa famille laissa l'île. On le compte avec raison, au nombre des prêtres que l'île aux Coudres a donnés au Clergé Canadien †.

Voici, à votre gauche, la clôture où devait commencer la magnifique terre qui, lors de l'établissement de l'île devait appartenir à la fabrique. Elle embrasse tout le nord de la pointe où passe le chemin pour se prolonger ensuite jusqu'au trait-carré qui sépare les terres du *Cap à la Branche* de celles de la *Côte de la Bateine*. Voyez vous même s'il y a quelque part ailleurs, une position plus ravissante pour une église. Quelle charmante place pour un presbytère ! Quelles délices n'aurait pas eues cette demeure pour un curé de l'île aux Coudres, qui séparé de ses confrères, vit dans un isolement, lequel prolongé pendant des années fatigue l'âme la plus courageuse. Quel soulagement n'eût-il pas éprouvé dans ses longs ennuis, s'il eut pu jouir des agréments d'une position où il aurait eu tant et d'aussi ravissants points de vue ! Mais les anciens de l'île aux Coudres n'en ont point jugé ainsi. Leurs vaines terreurs des vents du nord leur ont fait placer leur église dans cet enfoncement où vous la voyez, comme si elle eût dû être desservie par des curés qui ne devaient jamais avoir besoin de regarder d'autres objets que le petit bassin de l'anse qui se trouve auprès d'elle !

† M. Eloi Victorien Dion est né le 1er de mars 1828. Il fut baptisé par M. Joseph Asselin.

Nous voilà au bout de cette belle et magnifique *Pointe des sapins*, que je regretterai toujours de n'avoir pas été choisie pour y bâtir l'église. Arrêtons-nous, ici, pendant un petit quart d'heure..... Portez vos regards sur la rive-nord du fleuve. Vous allez apercevoir les maisons de la Petite Rivière Saint François, comme accolées au pied des hautes montagnes qui bordent le fleuve : ces maisons semblent s'y appuyer pour trouver un refuge contre l'invasissement des eaux qui, travaillent incessamment à détruire les riches terres qu'on voyait autrefois s'étendre au loin vers le large. Comptez ces maisons et vous serez surpris de leur petit nombre. La plupart de celles que vous voyez aujourd'hui seront envahies par les flots, dans un temps peu éloigné, et obligées de leur céder la place qu'elles occupent.

La Petite Rivière est très-renommée par ses pêches à anguille. J'ai connu un nommé Pierriche (Pierre) Bluteau qui, dans une seule marée en avait pris trois mille. Son fils, Grégoire Bluteau, me disait que, dans l'automne 1868, il en avait pris seize cents, dans une seule marée. On y fait aussi une grande quantité de sucre qui, avec les pêches à anguille est à peu près le seul moyen de vivre. Si jamais vous mettez le pied à la Petite Rivière, vous ferez bien d'aller visiter l'église paroissiale, et vous verrez avec étonnement qu'elle est suffisamment longue pour recevoir cinq à six bans, l'un devant l'autre, dans l'étendue de sa nef.

Après avoir regardé en pitié ces maisons accolées contre la base des énormes montagnes, voulez-vous contempler quelque chose qui étonne et ravit un même temps ? Considérez d'ici, de cette belle *Pointe des sapins*, où nous sommes cette majestueuse chaîne de montagnes rocheuses, que les habitants de l'île aux Coudres appellent les *Caps*. Regardez-les depuis leurs larges et solides bases qui viennent se baigner dans les eaux du grand fleuve jusqu'à leurs cimes

si pittoresques, si différentes les unes des autres par leurs hauteurs, leurs formes et leur étendue. Ne semblent elles pas s'élever jusqu'à la voûte du ciel! La base la plus éloignée que vous apercevez allongant son cours dans les eaux du fleuve, est celle du *Cap rouge* qui cache à votre vue celle du célèbre *Cap Tourmente* sur la cime duquel a été planté une croix † par d'anciens élèves du Séminaire de Québec. On la voit distinctement du fleuve.

Tournez maintenant vos regards vers le sud ouest et vous airez apercevoir la crête de plusieurs îles qui ressemblent à des satellites environnant la belle et féconde île d'Orléans, dont la rive sud, depuis surtout l'église Saint-Jean, en remontant le fleuve est si pittoresque

† Cette croix, que l'on peut apercevoir à deux lieues de distance, a été plantée le 5 août 1869. Sa hauteur est de 25 pieds et sa largeur de 14 pouces. Elle est converte en fer-blanc : elle est près de 200 pieds plus bas que la cime du *Cap Tourmente*, qui est à plus de 1850 pieds au-dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent. Par une singulière coïncidence, elle est à 1663 pieds au-dessus du fleuve. Cette année représente celle de la fondation du Séminaire de Québec. Cette croix a coûté, pour façon et pour transport près de cent piastres. C'est Monsieur le grand Vicaire Taschereau qui a eu l'honneur de la bénir, en présence d'un grand nombre de prêtres, d'ecclésiastiques et de laïques.

Cette croix est la troisième qui a été plantée sur le *Cap Tourmente*. La première fut posée vers l'année 1816 ou 1817. On ignore où elle fut placée. Elle n'avait que 12 pieds de haut. La seconde fut plantée en 1844; elle avait 24 pieds de hauteur et 6 pouces de largeur et était converte en fer-blanc. Les élèves du Séminaire de Québec qui ont érigé celle de 1844 et celle de 1869 sont : Messieurs : F. Frédéric Bailly, ingénieur civil ; Ovide Brunet, prêtre, professeur à l'Université-Laval ; Paul de Villiers, curé de Sainte-Gertrude ; Bellarmin Godbout, médecin ; Pierre Huet avocat et membre du parlement ; Léon Lahay, curé de St. Jean des Chaillons ; François Langlois, imprimeur de la reine ; Antoine Lemay, notaire de la commission du Havre de Québec.

À quelques arpents plus haut que l'endroit où est la croix de 1869 M. Ths. Hamel professeur au Séminaire de Québec, a fait bâtir une petite chapelle dédiée à notre Notre-Dame du Cap Tourmente. Elle a été bénite le 5 août 1870. On y a célébré la messe.

et si charmante, qu'on ne peut en détacher ses regards quand on les côtoie de près en passant sur les eaux de notre Saint-Laurent. Un peu plus au sud, considérez ces gros points noirs que l'eau environne, ce sont les rochers de l'*Île aux Grues* et de l'*Île aux Oies*, chacune encore plus petite que l'île aux Coudres. Un peu plus vers le nord, voilà la *Butte à Chatigny*, placée sur la partie ouest de la *batture aux Loups-marins*, très-remarquable endroit de chasse. Autrefois, les vieux chasseurs de l'île aux Coudres y ont tué beaucoup de gibiers de mer, alors que les messieurs du Séminaire de Québec la regardaient comme faisant partie des battures attachées à leur seigneurie de l'île.

Le gouvernement canadien ayant contesté les droits du Séminaire à la possession de cette batture, le Séminaire a mieux aimé l'abandonner plutôt que de subir les frais d'un procès pour conserver une propriété qui était d'aucune valeur pour lui. Aujourd'hui elle est exclusivement réservée à une société de chasseurs de Saint Jean Port-Joli, qui l'ont louée du gouvernement pour une rente annuelle excédant de beaucoup les bénéfices de leur chasse. Il n'y a guère plus de cinquante ans que les eaux des grandes marées, couvrent presque entièrement cette batture à l'exception toutefois de la *butte à Chatigny*. Maintenant les sables apportés par les vagues de la marée montante, ont tellement soulevé le sol de cette batture et l'ont tellement agrandie, qu'une étendue de plusieurs arpents n'est jamais envahie par les eaux.

Ce que nous venons de contempler serait bien plus que suffisant pour faire chérir cette belle *Pointe des Sapins*, d'où nos regards ont pu nous faire jouir de tant d'objets pittoresques. Nous n'avons pourtant considéré que la petite partie des beautés qu'elle offre à notre admiration. C'est ainsi que Dieu, dans son immense bonté pour sa créature

privilegiée, a voulu lui offrir, en certains endroits de ce monde, des beautés qui ravissent son cœur, afin de la préparer à contempler d'autres beautés, dont celles de la terre ne sont qu'une ébauche.

Pendant que M. Louis Baby, prêtre doué d'une admirable intelligence, était curé de Beaumont, il faisait atteler sa voiture, dans un beau jour de l'été, et il allait se placer sur la plus haute élévation entre Beaumont et la Pointe Lévis. Il y passait des heures entières à contempler les aspects que sa vue découvrait de tous les côtés. Quand il avait rassasié son cœur d'admiration pour l'auteur de toutes les belles choses qu'il avait vues, il revenait à son presbytère plus décidé, chaque fois, à se rendre digne de jouir de la contemplation des merveilles que Dieu a préparées dans le ciel, à ceux qui auront su disposer leurs âmes à y entrer.

Après avoir joui de la vue des Iles que la main de Dieu a semées dans les eaux de notre fleuve, regardez la rive du sud. Voyez vous cette terre qui semble au niveau des eaux et qu'on dirait menacée d'en être envahie ! C'est le *Cap Saint Ignace*. Diriger votre vue plus à l'est et vous en verrez une autre qu'on dirait se penchant vers le fleuve comme pour le conjurer de s'arrêter avant de l'avoir submergée ? C'est le rivage de la paroisse de l'Islet. Si cet abaissement des terres sur les rives de notre beau fleuve était prolongé plus à l'est, il deviendrait fastidieux, surtout vu de notre *Pointe des Sapins*. Mais Dieu qui voulait rendre ses rivages aussi beaux que ses eaux a su couper cette monotonie comme il a voulu rendre le cours de ce fleuve plus digne d'admiration, en semant de nombreuses Iles au sein de ses flots. Voyez maintenant ce rocher qu'on dirait placé là comme une citadelle pour servir de refuge aux habitants du rivage qu'un subit accroissement du fleuve menacerait d'engloutir. Il n'est qu'à quelques arpents

à l'est de l'église de l'Islet. On a eu le bon esprit d'en faire le piédestal d'une grande et belle croix, plantée en souvenir de l'établissement de la société de la croix dans la paroisse. Puis, à l'est de ce rocher sanctifié, les bords du rivage s'abaissent de nouveau pour continuer ainsi jusqu'à la rivière des Trois Saumons, où vous les voyez changer d'aspect, s'élever de nouveau, puis s'abaisser encore, puis enfin finir par s'élever une dernière fois pour servir de site à l'église de Saint Jean Port Joli, que l'on aperçoit distinctement de l'endroit où nous sommes.

Portez maintenant vos regards plus vers l'est, et vous verrez les rives du fleuve s'élever graduellement jusqu'à quelques arpents des limites qui séparent la paroisse de Saint Jean Port Joli de celle de Saint-Roch des Aulnets, où ces hauteurs atteignent leur plus grande élévation. Si jamais vous voyagez par le chemin de terre, arrivé à l'endroit que je viens de vous indiquer, donnez-vous le plaisir de vous y arrêter quelques minutes. Puis portez vos regards vers le sud-est, vous verrez les pittoresques montagnes de Ste-Anne ; à l'est, la grande anse du même nom, les côteaux de la Rivière-Ouelle ; au nord-est, le grand fleuve se prolongeant bien au-delà de l'étendue qu'embrassera votre vue ; puis les abruptes rivages de la côte nord du fleuve jusqu'à au-delà de la Malbaie, vers le nord l'immense chaîne des montagnes, l'éghæ des Ebouléments, l'Île aux Coudres où nous sommes. De cette élévation, notre petite Ile vous semblera couchée aux pieds de ces énormes géants comme pour les empêcher de glisser dans le fleuve. Vous n'oublierez pas de regarder vers le sud ouest, si vous voulez voir, dans toute leur étendue et dans toute leur beauté, les Iles jetées çà et là au milieu des eaux du fleuve essayant en vain d'arrêter la marche du géant de l'Amérique du nord ; puis enfin vous contemplerez ce long rivage qui se

prolonge vers le haut du fleuve, jusque bien au delà de Saint-Thomas. Cette élévation où nous sommes est peut-être l'endroit de tout le Canada qui offre aux regards les plus variées et les plus beaux points de vue.

Dirigez maintenant vos regards vers le fonds de cette grande anse de Sainte-Anne, levez les yeux et vous apercevrez la grosse montagne au sud-ouest du Collège puis, un peu au nord-est, le beau et grand Collège lui-même, dont la longue toiture est environnée par des milliers de sapins toujours verts. Un peu à l'est du Collège vous voyez l'église paroissiale surmontée de son superbe clocher, dont la rouille dévore la couverture en fer blanc. Portez maintenant vos yeux sur la rive du fleuve et suivez le rivage jusqu'au fond de cette grande nappe d'eau qui s'avance au loin dans les terres, vous apercevrez l'antique église de la Rivière-Ouelle comme placée dans l'eau qui, d'ici, présente l'aspect d'un vaisseau à la voile longeant la terre. De l'église de la Rivière-Ouelle, dirigez votre vue vers le nord, vous apercevrez distinctement la Pointe sur les battures de laquelle s'étend une pêche à aux marsouins, où une grande quantité de ce précieux poisson se sont rendus pour y trouver la mort. Continuez à suivre, de vos regards, la rive du fleuve toujours vers l'est, vous allez apercevoir le *Cap au diable*, dont la cime, couverte de sombres sapins, doit offrir une retraite chérie à cet esprit noir et ténébreux. Je serais assez porté à croire que ce nom lui a été donné par les premiers habitants chrétiens de ce pays pour rappeler les souvenirs qu'avant la découverte du Canada les diables y tenaient leurs grandes assemblées, ou que l'ombre de sa noire couverture a dû servir de prison spéciale à quelque mauvais démon dont Lucifer ne pouvait dompter l'insubordination.

Plus à l'est vous apercevrez la crête des pittoresques Iles de Ka-

mouraska, qui s'élèvent au-dessus du fleuve et semblent défier la fureur de ses vagues par la solidité des masses rocheuses qui les ont formées. Au-delà c'est la montagne de la *Pointe Sèque* qui avance son grand nez dans les eaux, on dirait toute exprès pour couper l'horizon que, d'ici l'œil pourrait apercevoir plus loin. C'est ainsi que cette malencontreuse *Pointe Sèque* dérobe à notre vue la partie plus à l'est du rivage de notre beau fleuve. Je vous avouerai que chaque fois que, d'ici, j'ai suivi du regard le prolongement vers l'est de la rive sud du fleuve, j'ai toujours conçu une haine implacable contre cette vilaine *Pointe Sèque*, avec son grand nez emmanché d'un long coup, qu'elle étend au loin dans la mer, comme pour me dire : Halte ici curieux, je ne veux pas que ta vue s'étende plus loin, porte tes regards ailleurs, enfant de l'île aux Coudres. Oh ! si j'avais à ma disposition toutes les sommes que Monsieur de Lesseps a dépensées pour creuser le canal de Suez, je n'hésiterais pas un moment à les employer à couper ce vilain nez jusqu'à sa dernière racine, dussé-je y ajouter le vilain cou qui sert à l'allonger davantage !

Mais détournons nos regards de cette malheureuse *Pointe Sèque*. Reprenons, en remontant, le coup d'œil de la rive du fleuve jusqu'au point d'où nous sommes partis, et jugez vous-même si les enfoncements, les pointes, les rochers, les abaissements et les élévations du rivage sud du Saint-Laurent, ne ressemblent pas d'ici aux guirlandes qu'on suspend au frontispice d'un temple. Elevez maintenant vos regards vers les hauteurs en arrière des terres défrichées. Examinez toutes ces côtes, toutes ces montagnes, tous ces pics, souvent semblables aux flèches des clochers ; leurs formes diverses, leurs découpures, l'inégalité de leur hauteur, les vallées qui les séparent, et puis ce long cordon de verdure qui les

couvre, et vous aurez une idée des beautés qu'offre la rive méridionale de notre Saint-Laurent, telle qu'aperçue de la petite Ile aux Coudres qui, comme une vierge pudique, s'est dérobée elle-même aux regards des profanes, en se plaçant à l'ombre des montagnes gigantesques de la rive nord du fleuve.

CHAPITRE TROISIÈME

CONTINUATION DE LA PROMENADE AUTOUR DE L'ILE AUX COUDRES—
ANECDOTES—LÉGENDES

Nous nous sommes arrêtés, peut-être pendant un temps trop long, pour faire connaissance avec la rive sud du fleuve et nous rendre compte des beautés qu'on y aperçoit de la *Pointe des sapins*, où nous sommes. Occupons-nous maintenant de notre Ile aux Coudres, car il semble équitable que, en passant sur son rivage, nous fassions sa connaissance d'une manière aussi intime que possible.

Le côté sud de l'Ile, où nous sommes, a toujours porté le nom de *Côte de la Baleine*. Mais pourquoi porte-t-elle ce singulier nom? C'est qu'autrefois, mais ne me demandez pas à quelle époque, parce que je ne la connais pas, c'est qu'autrefois, dit la tradition, il prit fantaisie aux vents et aux courants de pousser une *baleine* morte sur ce rivage.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer la beauté du chemin où nous passons et cette magnifique nappe d'eau qui vient augmenter encore les agréments de ce rivage. Il suffit d'avoir un peu le goût des belles choses pour en être ravi d'admiration. Jusqu'au bas de l'Ile, vous pourrez contempler le même superbe coup d'œil.

A notre droite, un peu éloignés du rivage où nous passons maintenant, les pics noirs que vous voyez, ont été baptisés du nom de *Piliers*, je suppose, parce qu'ils sont assez solidement fixés sur leurs bases pour résister à la fureur des vagues qui viennent s'y égrainer. Entre le ri-

vage et ces rochers que la marée montante ne couvre jamais, se trouvent de grandes battures de sable mouvant où les courants creusent un grand nombre de cavités qui restent pleines d'eau, après que la marée s'en est retirée. On y fait la pêche à la *plie*, mais d'une manière que vous ne soupçonneriez pas. Voici comment se fait cette pêche: On attend que la marée soit basse, pour l'excellente raison qu'on n'a pas les jambes aussi longues que le géant de la fable. Il est de rigueur que, sauf votre respect, on se déchausse. On prend à sa main un bâton, dont une des extrémités est armée d'un petit dard dont la pointe ressemble à la langue d'un serpent. Ainsi préparé, on avance lentement sur ces battures de sables ayant soin de traîner les pieds, dans les endroits d'où l'eau ne s'est pas retirée. C'est là que les *plies* qui n'aiment pas à se promener dans la profondeur des grandes eaux du fleuve, sont venues se cacher. Se voyant dérangées de la cachette où elles s'étaient placées pour attendre le retour de la marée, elles viennent chercher une autre cachette, en se glissant sous les pieds de ceux qui leur font la chasse. Pour les avertir de leur présence, elles ont soin de leur chatouiller la plante des pieds, que les chasseurs retirent doucement, en arrière, jusqu'à ce qu'ils puissent les darder, sans danger de se blesser eux-mêmes. Percées et retenues par les oreilles du dard, elles sont mises dans un sac, où elles s'agitent sans pouvoir en sortir. De cette manière, on en prend une très-grande quantité. Cette pêche est un véritable amusement, surtout pour les jeunes gens. La chair de la *plie* est aussi blanche que celle du flet, dont elle a le goût; elle offre une bonne nourriture.

A notre gauche, est la magnifique terre qui, lors de l'établissement de l'Ile, devait être celle de la fabrique. Jugez vous-même si on a bien fait de l'échanger pour celle qui lui appartient maintenant. Nous voilà à la

clôture où elle devait aboutir. La ligne qu'elle représente sépare les terres du *Cap à Labranche* dont la direction est vers l'est, de celles du *Cap à la Baleine* qui courent vers le nord. Les premières divisions prolongeaient les terres de la Baleine jusqu'au rivage nord de l'Île pour une certaine partie. Quand la population s'est augmentée, on a coupé cette concession vers le milieu de sa longueur, afin d'établir des habitants sur le côté nord de l'Île, lorsque les messieurs du séminaire de Québec se décidèrent à concéder les terres du domaine qu'ils s'étaient d'abord réservées.

Vous me permettrez de ne pas vous laisser continuer votre promenade, sans vous faire remarquer la côte qui sert de rempart à l'Île contre le débordement des eaux du fleuve. Examinez-la un peu attentivement et vous verrez qu'ici elle est en pente assez douce et s'élève presque imperceptiblement à une très-médiocre hauteur qu'elle n'atteint qu'assez loin du rivage. Portez maintenant vos regards vers l'est; et vous allez voir cette même côte se rapprocher de la rive du fleuve, se dessiner d'une manière plus tranchée, devenir très-raide et très-haute, puis s'élever toujours jusqu'au *Cap-aux-Pierres*, où elle atteint sa plus grande hauteur. Par une singularité, qui ne se rencontre peut être qu'à l'Île aux Coudrés, la côte nord va s'abaissant de l'ouest à l'est, pendant que celle du sud s'abaisse en remontant de l'est à l'ouest, comme vous allez en juger vous-même dans votre promenade autour de l'Île.

Je n'ai pas l'intention de vous faire l'histoire de toutes les familles qui habitent les maisons que nous allons apercevoir dans le cours de notre promenade, je vous fatiguerais. Il y en a cependant quelques-unes que je ne puis passer sans vous en dire quelques mots.

La première maison de la Baleine, que vous voyez à notre gauche, est habitée, depuis longtemps, par les

descendants de la famille de Basile Leclerc. Son fils Joseph, alors que j'étais jeune, avait la charge de lire les prières de la messe, dans l'église, en présence de la paroisse assemblée, pendant l'absence des prêtres qui desservaient l'Île aux Coudrés. Il était le frère du bon Père François Leclerc, que je vous ferai connaître plus tard. Nous, les petits garçons, qui nous mêlions de donner des noms aux autres, nous l'appelions le *vicaire de monsieur le curé*, mais ce n'était pas pour nous en moquer, nous n'étions pas assez méchants pour cela. Car Joseph Leclerc était un homme grave, sage, prudent et digne, en tout, d'occuper la place d'honneur qu'on lui avait donnée dans la réunion des fidèles à l'église. La terre qu'occupe cette famille avait été concédée, le 22 juillet 1749, par Charles Demeule, dont le garçon du même nom que lui, fut tué par une balle anglaise, au passage des anglais à la Baie Saint Paul, dans l'été de 1759.

La maison, devant laquelle nous passons, et qui est la seconde de la Baleine, est la demeure de Eloi Desgagnés qui a été un des meilleurs chantres de l'Île. C'est son frère, Germain Desgagnés, étudiant en philosophie au collège de Saint-Anne, qui se noya le premier de juillet 1836, à la Pointe de la Rivière-Ouelle, comme je l'ai raconté ailleurs.

La demeure que voici, en avant de nous, sert d'habitation aux enfants de Michel Desgagnés, qui avait pour femme une des sœurs du Père François Leclerc, une très-excellente créature qui était la bien-aimée de son frère. Michel Desgagnés a été pendant longtemps l'agent des messieurs du Séminaire de Québec qui, avec raison, avaient une très-grande confiance dans sa probité.

C'est dans la maison, un peu en avant de nous, qu'est née ma bonne mère, Marie Thécle Lajoie. Elle mourut au commencement de novembre 1819, pendant que j'étais au

séminaire de Québec. Elle n'était âgée que de 44 ans et quelques mois. J'ai encore, dans cette maison, une vieille tante de 88 ans, qui porte le nom de *Corneille*, oiseau qui, dit-on, vit jusqu'à l'âge de cent ans.

Dans la maison voisine, à l'est, qu'on a rebâtie depuis et qui est remarquable entre toutes les autres de cette partie de l'île, a vécu et est mort une espèce de géant dont la grandeur était de *six pieds et sept pouces*, mesure française. Son nom était Joseph Dufour. On l'appelait vulgairement le *Grand Boni*. Pour l'honneur de ma petite île aux Coudres, je rappellerai qu'il avait été membre du premier parlement Canadien, en l'année 1792 †.

Le colonel Dufour (car il avait ce grade) était surtout remarquable par la connaissance qu'il avait des alliances entre les familles. Il avait une mémoire prodigieuse pour démêler non-seulement les parentés très-multipliées entre les familles de l'île aux Coudres les unes avec les autres, mais encore à peu près toutes celles entre les familles des Eboulements et de la Baie-Saint-Paul. C'était à lui qu'on s'adressait pour pénétrer dans ce labyrinthe dont

† Il a raconté bien des fois le fait que voici : Il y avait dans le temps en garnison, à Québec, un régiment écossais dont les officiers étaient remarquablement grands. Séance tenante, il s'éleva un débat assez vif entre les membres d'origine anglaise et ceux d'origine canadienne, dont les premiers soutenaient que plusieurs des officiers écossais étaient plus grands que le géant de l'île aux Coudres, pendant que les seconds prétendaient que Joseph Dufour l'emportait sur eux en taille. Ce débat ne se serait terminé que par de gros mots, si un des honorables n'eût proposé d'en venir à la preuve, comme seul expédient pour terminer la discussion. A la séance suivante, on fit venir les plus grands d'entre les officiers écossais dans l'enceinte du parlement; la chose en valait certes bien la peine. On fit appuyer contre le mur du parlement d'abord les officiers écossais et, en présence de témoins de chaque parti, on prit leur mesure. Après eux, on fit placer le géant de l'île aux Coudres, et, à la grande satisfaction des Canadiens, il fut constaté, par autorité compétente, que Joseph Dufour les surpassait tous en grandeur.

lui seul connaissait les entrées et les issues. Il ne se trompait jamais. Tant qu'il a été capable d'agir, il fut l'agent des messieurs du séminaire, leur homme de confiance et celui de tous les habitants de l'île qui le respectaient comme leur père. C'était un homme d'une grande foi, d'une parfaite honnêteté, d'une douceur et d'une bonté de cœur incomparables. L'ami constant de ses curés, il leur a rendu tous les services en son pouvoir. Homme vraiment pacifique, il a travaillé pendant tout le temps de sa longue vie à maintenir la paix et l'union entre ses co-paroissiens. Qui dira combien de différends il a arrangés, combien de divisions il a apaisées, combien d'aigreur il a adoucies, combien d'exemples de douceur, de charité, de patience, de foi et de crainte de Dieu, il a légués à la paroisse de l'île aux Coudres, où son nom est demeuré en bénédiction. Il est mort à l'âge de plus de quatre-vingts ans, ami de tous, béni de tous, regretté de tous. C'est une des plus belles vies qui se soit passées sur l'île aux Coudres.

J'ai très-bien connu le colonel Dufour, que j'ai aimé et vénéré de toute mon âme. Je suis heureux d'avoir eu l'occasion d'en dire quelques bonnes paroles, et de contribuer ainsi pour quelque chose, à sauver de l'oubli le souvenir d'un de nos plus dignes compatriotes.

Cette même maison, où le bon Colonel Dufour est mort dans la paix de Dieu, semble avoir été choisie pour servir de demeure à des hommes qu'on ne saurait s'empêcher de vénérer. Laissez-moi donc raconter encore quelques traits de la vie de ceux qui y ont passé leurs années.

Le colonel Joseph Dufour avait donné son bien à un nommé Joseph Desgagnés, qui avait épousé une de ses filles. Joseph Desgagnés était un de mes vieux amis de l'île. Je ne revoyais jamais cet homme sans éprouver un profond sentiment de vénération, et je certifie qu'il en était bien digne.

Joseph Desgagnés était un homme d'un rare bon sens; d'une admirable et parfaite bonne foi, toujours le premier dans les œuvres qui regardaient le bien de la religion. D'une régularité exemplaire dans sa conduite chrétienne, gardant la paix avec tous ses co-paroissiens; ne se mêlant jamais dans les partis d'où pouvait naître une querelle; il parlait peu mais toujours à propos, personne en sa présence, ne se permit jamais une parole qui peut blesser la réputation du prochain, le premier rendu à l'église, il en sortait le dernier; on ne pouvait se lasser d'admirer son recueillement pendant les offices divins, auxquels il ne manqua jamais d'assister que lorsque la vieillesse ne lui permit plus de sortir de sa maison; il n'avait point d'ennemis et il n'en pouvait avoir: voilà ce qu'a été et ce qu'a fait, pour le bien de son âme et pour la bonne édification de ses frères, mon bon vieil ami, Joseph Desgagnés.

Mort à un âge très-avancé, il a laissé en ce monde un de ces bons souvenirs qu'on aime toujours à se rappeler, parce qu'il console le cœur et fait mieux apprécier ce que peut être et ce que peut faire un homme de bien, qui sait allier ensemble ses devoirs d'état et ceux de la pratique fidèle et persévérante des devoirs religieux. De tels hommes, trop rares dans nos campagnes, rendent aimable la pratique de la vertu et consolent un peu de la conduite de tant d'autres, qui oublient que *la piété est utile à tout*, et que tous les chefs de famille devraient être des saints.

Heureux les parents qui, en partant de ce monde, laissent des enfants héritiers de leurs biens légitimement acquis! Mais beaucoup plus heureux ceux qui en laissent pour être les imitateurs de leurs vertus et des bons exemples dont ils ont jeté les semences dans le cœur des habitants de la paroisse où ils ont passé leur vie! De ce nombre a été le père Joseph Desgagnés. Son fils Etienne Desgagnés, déjà avancé en

âge, a été et est bien réellement ce que fut son vertueux père. Comme lui, sage, bon, généreux, paisible, ami du bien, ami du curé, toujours près à rendre service aux autres et à faire des œuvres dignes des regards de Dieu.

Demeuré veuf et sans enfants, il a pris avec lui un jeune homme qui élève une famille, et dont Etienne Desgagnés est comme le père respecté et fidèlement obéi. Voici un autre acte de vertu qui se changera un jour en l'une des plus belles perles de celles que Dieu posera à la couronne immortelle de ce digne chrétien.

En prenant la desserte de la cure de Saint-Bonaventure, dans la Baie des Chaleurs, j'avais reçu chez moi un vieil oncle qui depuis de longues années avait laissé l'île aux Coudres, sa paroisse natale. François d'Assises Lajoie, c'était son nom, avait passé les trois quarts de sa vie dans les durs travaux de la pêche et de la navigation. Mais, comme dit le proverbe, toute roche qui roule ne ramasse pas de mousse, mon vieil oncle n'était pas plus argenté que l'ancien crucifix de Lorette. Le voyant incapable de gagner sa vie, je devais en conscience et en honneur, m'intéresser à son sort; car il était le frère de de ma mère.

Lorsque, dans l'automne de 1864, je laissais la desserte de la cure de Saint-Bonaventure pour revenir à Québec, j'emmenai avec moi l'héritage que le bon Dieu m'avait donné pendant que j'étais curé. Mais n'étant plus d'âge à me charger de la conduite d'un autre paroisse, et obligé de me retirer chez quelqu'un de mes confrères, je ne pouvais continuer de garder avec moi celui que j'avais emmené. Mais je connaissais des hommes capables de me remplacer auprès de ce bon vieux, qui désirait ardemment jouir d'un peu de paix pour se préparer à l'éternité. L'ayant traversé à l'île aux Coudres, j'allai offrir au bon Etienne Desgagnés de devenir mon héritier

dans la bonne œuvre que j'avais commencée, en lui donnant pour motif que j'avais trouvé, dans la Baie des Chaleurs, une perle d'un grand prix, dont je voulais lui faire un présent, mais qu'il n'en toucherait la valeur que dans l'autre vie.

Le charitable Etienne Desgagnés accepta l'héritage que je lui offrais, avec cette parfaite bonne volonté qu'on ne rencontre que dans ceux qui n'ont, en ce monde, d'autre désir que celui de faire tout le bien dont la Providence leur offre l'occasion.

Depuis maintenant au-delà de six années mon vieil oncle demeure chez le bon Etienne Desgagnés qui l'a logé dans une bonne chambre où il lui fournit, avec une attention pleine de bienveillance, ce dont il a besoin, sans autre récompense que celle qu'il attend de Dieu.

Voilà ce que j'appelle se montrer l'imitateur d'un père tel qu'était celui d'un vertueux père Etienne Desgagnés à l'honneur de se dire le fils. Que Dieu veuille donner une longue et heureuse vie, en ce monde, à cet homme vraiment chrétien, et le récompenser avec son protégé et pour son protégé, là où un verre d'eau froide, donné à un enfant de Dieu et pour l'amour de Dieu, ne perdra pas sa récompense.

Ce que le vertueux Etienne Desgagnés fait en grand à l'égard du vieux François d'Assises Lajoie, bon nombre d'autres le font en petit, dans peut-être toutes les paroisses de la campagne, en recevant chez eux et en nourrissant des personnes abandonnées, qui trouvent ainsi dans la charité de leurs compatriotes, un refuge au milieu de leur abandon. On les appelle des *pains-bénits*, pour signifier que ceux qui les reçoivent chez eux, sont dignes d'être *bénis* de Dieu et d'avoir du *pain* en abondance.

On tend, le printemps, le long du rivage, où nous passons, au bas des *crans*, de nombreuses pêches, dans lesquelles on prend beaucoup de

l'excellent petit poisson appelé *sardine*. On y prend aussi de l'anguille dans la saison de l'automne, surtout vers le bas de l'île. Tous les automnes, la marée montante apporte sur le haut du rivage une grande quantité d'un précieux engrais, appelé *varec*. Il sert à améliorer les terres sablonneuses, telles que celles qui sont au bas de cette côte. Ce *varec* est peut-être le meilleur des engrais pour les patates que l'on plante sur les battures de sable que nous verrons au bas de l'île. On a aussi tendu, le *long de la Baleine*, deux pêches aux marsouins. Mais le produit de ces pêches n'a jamais égalé les dépenses des tendeurs. Depuis longtemps on ne les tend plus.

En passant devant les deux maisons, voisines l'une, de l'autre que vous apercevez sur la côte, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'elles étaient autrefois les demeures de deux de mes meilleurs amis, Pitre ou Pierre Gagnon et Joseph Lapointe. Ils étaient chargés du moulin à vent, que vous voyez un peu en arrière de leurs maisons. Ce moulin remonte à la date de 1773. J'aimais ces deux bons amis de tout mon cœur. Plusieurs fois, ils ont été les compagnons de mes voyages sur l'eau. J'étais heureux d'être avec eux, parce qu'ils étaient si unis, s'aimaient si cordialement, et avaient tant de bonheur d'être ensemble ! Pitre Gagnon était un homme de beaucoup d'esprit, très-aimable, amusant et d'une gaieté charmante. Joseph Lapointe, homme de bon sens, était doux, bon, affectueux et aimant. Il n'y avait rien de plus amusant que d'être en la compagnie de ces deux bons vieux. Pitre Gagnon avait toujours quelque accusation contre son ami et avait le talent d'en faire des cas *penibles*. Tantôt c'était de ne l'avoir pas visité tel jour ; tantôt de l'avoir fait s'ennuyer à la mort pour n'être pas venu passer la veillée avec lui ; tantôt d'avoir manqué de l'attendre pour aller de compagnie à l'église ; tantôt d'avoir mal parlé de lui, et mille autres accusations,

que le père Joseph Lapointe s'efforçait de refuser de son mieux.

Pître Gagnon n'a pas laissé d'en faire. C'est chez lui qu'a été élevé M. le Notaire Kane, aujourd'hui établi au Saguenay. Mais ce n'était pas assez pour le cœur de Pître Gagnon d'avoir fait un heureux. Il prit comme son enfant, un autre jeune homme à qui, en mourant il légua la belle propriété qu'il avait. Ce jeune homme, maintenant assez avancé en âge, est un des plus respectables habitants de l'île aux Coudres. Athanas Bouchard, c'est son nom, est le modèle accompli de toutes les vertus d'un parfait chrétien. Aimé et respecté de tous ceux qui le connaissent, il passe sa vie en faisant du bien, ainsi que son épouse, vrai modèle d'une femme sage et chrétienne.

Athanas Bouchard n'a point d'enfants. Se souvenant ce que Pître Gagnon avait fait pour lui, il a établi sur son bien un jeune homme qui demeure avec lui. Mais le roi et la reine de cette maison sont Athanas Bouchard et sa femme, qui se dévouent de tout cœur au bien-être de ceux qu'ils ont adoptés pour leurs enfants. Dans cette maison, Dieu a de bons et fidèles serviteurs, pour la raison que ceux qui la dirigent font les premiers ce que doivent faire ceux qui dépendent d'eux. Je ne dois pas omettre de rappeler ici, que je dois à Athanas Bouchard et à sa femme la plus grande reconnaissance, pour avoir pris soin d'un de mes frères pendant plusieurs années, avec une charité et un dévouement sans bornes. Je ne leur donnais qu'une très-modique pension, à peine suffisante pour les récompenser du pain que mon frère mangeait.

Quant à Joseph Lapointe il a été le père d'une nombreuse famille. Et à son égard s'est vérifié à la lettre le proverbe qui dit : tel père, tels fils. Un de ses enfants, Grégoire Lapointe, était navigateur, et jamais homme n'a mieux su faire respecter la religion à bord d'un vaisseau. Grégoire

Lapointe ne manquait jamais de faire la prière soir et matin, en union avec son équipage. Il n'employait que des hommes d'une parfaite moralité. A bord de sa goëlette, l'observance de l'abstinence prescrite par les lois de l'Eglise était scrupuleusement gardée. Jamais il n'eût souffert la moindre parole inconvenante. Il est mort dans un âge peu avancé, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Il était alors établi à Saint-André.

Deux autres garçons de Joseph Lapointe ont été s'établir à Saint-André, comme cultivateurs. Ils sont chantres de l'église, et font la consolation de leur curé, en imitant la conduite de leur respectable père dont ils conservent le plus doux souvenir. Un quatrième garçon de Joseph Lapointe est aujourd'hui à Saint-Alexandre. Ayant subi des pertes dans le commerce, il est redevenu cultivateur. Comme il a conservé l'honnêteté de son bon et vertueux père, j'espère qu'il se relèvera de ses infortunes et que lui aussi, se souviendra toujours que le plus bel éloge qu'un enfant puisse mériter, c'est celui d'avoir fait honneur à la mémoire d'un vertueux père, par une conduite irréprochable. Deux autres garçons de Joseph Lapointe sont demeurés à l'île aux Coudres, sur le bien paternel. Ils étaient jumeaux et d'une ressemblance si parfaite qu'on ne pouvait les distinguer l'un de l'autre. Au baptême on leur avait donné les noms de Pierre et de Paul, comme pour leur faire souvenir d'être toujours comme les deux Apôtres qui furent unis et pendant leur vie et pendant leur mort.

Par le manque d'une sage administration, on avait partagé en deux le bien paternel, afin de les établir tous deux. C'était une faute qu'on ne devrait jamais commettre, surtout à l'île aux Coudres. De ce partage il est résulté qu'un des deux jumeaux a été obligé de vendre sa terre dont les revenus ne pouvaient suffire à élever une nombreuse famille.

La sagesse exige, ce me semble, que le bien paternel des familles de nos cultivateurs soit conservé dans toute son intégrité, supposé même qu'il soit d'une grande étendue. En conséquence, celui de leurs enfants, que les parents choisissent pour les remplacer, devrait aider à ses frères à s'établir ailleurs pour autant du moins que cela peut convenir à l'avantage de la famille demeurée sur le bien paternel qui deviendrait une ressource, quand quelqu'un des enfants tomberait dans le besoin. Mais à part certaines exceptions, il ne faudrait jamais imposer sur le bien paternel, des droits élevés pour la dot des filles. Un jeune homme qui veut se marier, doit être en moyen de *faire vivre une femme*, sans compter sur la dot de cette femme. Au reste, on sait quel sort attend, assez souvent, ces filles que l'on épouse à cause de leur riches dots. L'arrangement que je suggère ici serait peut-être le moyen le plus efficace de conserver, dans les familles des cultivateurs, le bien de leurs ancêtres et de voir les enfants se succéder de père en fils, pendant une longue suite de générations.

Tout en parlant de choses et d'autres, je vous prie de ne pas perdre de vue le chemin que nous parcourons. Regardez comme il est toujours uni, tout jours beau. Considérez aussi les belles eaux de notre fleuve se tenant près du haut rivage comme pour nous saluer à notre passage. Enfin voyez le rempart qui borde l'île s'élevant toujours à mesure que nous descendons vers la pointe de l'est. Avez-vous jamais rien vu d'aussi magnifique que la position de cette longue file de maisons, bâties sur le bord de cette belle côte ! Je ne suis jamais allé dans une de ces demeures sans être enchanté de la beauté des points de vue qu'on y découvre.

Cependant, en considérant la magnifique position qu'occupent ces maisons, une chose attriste la vue, c'est la couleur sombre de leur extérieur et surtout de leur couverture.

Si seulement elles étaient blanchies à la chaux qu'on peut facilement se procurer sur l'île, quel heureux contraste elles feraient avec la verdure de la côte et avec celle qui les environne ! On dirait qu'en embellissant l'extérieur de leurs demeures, les habitants de la *Baleine* craignent d'y attirer trop fortement l'attention des étrangers qui font le tour de leur île, et de les empêcher ainsi de considérer les beautés semées à profusion tout le long de leur rivage. Sans rejeter cette opinion, je suis plutôt porté à croire que les habitants de la *Baleine* en agissent ainsi, parce que, s'occupant beaucoup à embellir leur demeure céleste par la pureté de leurs mœurs et la pratique des vertus chrétiennes, ils ne s'occupent que d'une manière fort secondaire de la beauté extérieure de leurs demeures terrestres. Et, à cause de ce motif, je n'ose pas trop les blâmer.

De l'endroit du chemin où nous sommes, vous pouvez apercevoir le bord sud de la petite îlette, dont on a eu le bon goût de conserver les épinettes et les sapins et dont la verdure un peu sombre contraste merveilleusement bien avec la couleur des eaux du fleuve qui viennent se reposer quelques moments sous leurs ombres à la fin des hautes marées. Vous verrez qu'il n'en a pas été ainsi de l'autre îlette, au bout ouest de l'île dont on a impitoyablement abattu tous les arbres.

Si la marée ne la couvrait pas, je vous montrerais un gros caillou, près du bas de l'île, où s'est passé un événement qui a failli plonger tous ses habitants dans le chagrin. Laissez-moi raconter cette singulière aventure.

Vous savez, je pense que le *loup-marin*, appelé *loups-marins-d'esprit*, pour une raison que j'ignore, a l'habitude de monter sur les cailloux, lorsque l'eau le environne. Le but ostensible de cette habitude est de s'y reposer, d'y faire ses ébats, d'y prendre son sommeil et peut-être aussi pour s'y faire tirer, comme un-

innocent qu'il est, malgré le nom qu'on lui a donné. Vous savez également que sa manie est d'adopter un caillou préférablement aux autres et que, presque à chaque marée montante, il vient s'y placer, afin, dirait-on, qu'on prenne les moyens de le tuer. Quand les chasseurs de l'Île ont eu connaissance qu'un de ces *loups-marins-d'esprit* a adopté un caillou, ils construisent à une portée de fusil, une embuscade avec des branches d'arbres, afin de l'approcher, sans être aperçus.

Or, il y avait autrefois à l'Île aux Coudres deux vieux chasseurs, liés par l'amitié la plus franche depuis qu'ils étaient capables d'aller faire la guerre aux gibiers qui venaient se promener sur l'Île. Leurs noms étaient Guillaume Tremblay et Jean Brisson. Quand j'aurais une mémoire de chat, il ne me serait pas possible de me rappeler combien de fois ils avaient été de compagnie à la chasse sur la *chaîne-de-roche* située à l'extrémité du bas de l'Île et quelle quantité de gibiers ils avaient tués, car ils étaient de très habiles tireurs, sur tout Guillaume Tremblay.

S'étant un jour aperçu qu'un loup-marin-d'esprit avait adopté le gros caillou dont je parle pour venir s'y reposer et y prendre ses ébats, ils prirent l'un et l'autre, sans se le dire la résolution de le venir tuer. Ce caillou avait une embuscade, faite selon toutes les règles antiques en usage chez les chasseurs de cette espèce de *poisson poilu*. Le lendemain de cette découverte ou peu de jours après, car je tiens à être un fidèle narrateur, Guillaume Tremblay, afin de jouer un tour à son ami, s'était levé de très-grand matin, comme qui dirait entre *chien et loup*, et avait été, sans plus de façon, se placer sur un caillou, que l'eau environnait déjà. Il n'avait certes pas oublié son fidèle compagnon de chasse, son grand fusil qui ne ratait jamais, à moins qu'il n'y eût pas de poudre dans le bassinet, ce qui arrivait quelquefois.... par oubli.

Il n'y avait que fort peu de temps que, couché sur le ventre, Guillaume Tremblay contrefaisait le loup-marin de la manière la plus parfaite, lorsque son vieil ami, Jean Brisson, arrivant sur le rivage entendit les cris plaintifs et le clapotage de ce singulier loup marin, vers l'endroit où devait être le gros caillou que le demi-jour l'empêchait de distinguer clairement. Parfaitement convaincu que le véritable loup-marin était monté sur un caillou, son cœur de chasseur en bondit de joie. Nul doute que d'avance il se faisait fête de l'aller montrer mort à son vieil ami, en se vantant d'avoir été plus matinal que lui.

Sans perdre un moment, il se mit en devoir d'approcher ce loup-marin, employant toutes les ruses et les finesses d'un chasseur qui connaît parfaitement le grand art de tromper son gibier. Se glissant donc sur le rivage comme un serpent dans l'herbe, il se hâta de se rendre à l'embuscade avant que le jour se fut fait. Pendant cette savante approche, Guillaume Tremblay, qui était sur le caillou, continuait de s'évertuer de son mieux à imiter les allures d'un loup-marin.

Pendant qu'il se démenait de la sorte, il avait aperçu quelqu'un qui se dirigeait vers l'embuscade. Il ne douta pas que ce ne fut son vieil ami Brisson qui voulait lui faire peur, car il ne pouvait s'imaginer qu'il put le prendre pour un véritable loup-marin. Il le laissa donc se rendre à l'affût sans la moindre appréhension. Mais ce n'était pas le cas. Jean Brisson, dont la vue n'était pas celle d'un homme de vingt-cinq ans s'était vraiment mépris et y allait très-sérieusement. Rendu à l'embuscade, il banda son fusil, le mit en joue et ajusta de son mieux le prétendu loup-marin qui, par une chance providentielle était couché horizontalement, le front tourné vers l'embuscade, dans le but de faire voir qu'il n'avait pas peur et qu'il rirait plus tard de son ami qui se faisait fête de l'effrayer. Mais l.

coup partit et toute une charge de plomb-à-loup marin alla frapper sur le devant de la tête de Guillaume Tremblay qui, en recevant le choc du plomb, jeta un cri et glissa de la pierre dans l'eau qui l'environnait. Ce ne fut qu'en entendant ce cri que Jean Brisson s'aperçut de son erreur.

On ne se fera jamais une idée de son désespoir. C'était son vieil ami ; il l'avait reconnu au son de sa voix ; Poussant alors des cris lamentables, il s'arrachait les cheveux ! Il ne pouvait en douter, il venait de tuer son compagnon de chasse ! l'homme qu'il avait le plus aimé en ce monde ! Celui pour qui il eût mille fois donné sa vie ! Qui pourra raconter sa douleur, son chagrin, ses angoisses !

Pendant qu'il se désolait ainsi, son pauvre vieil ami qui, abasourdi par le coup qu'il avait reçu, était tombé dans une eau peu profonde, s'était redressé sur ses jambes et sans trop savoir ce qu'il faisait, il criait d'un ton lamentable à son ami désolé : *Tu m'as tué ! tu m'as tué !*

En l'entendant crier, ainsi, Jean Brisson revint à lui-même, et courant vers victime, qu'il trouva baignant dans son sang et le visage déchiré par les grains de plomb. Le prenant par le bras, il lui aida à se soutenir pour gagner le bord de l'eau, où il le fit asseoir sur une pierre, et se plaça auprès de lui pour se lamenter et pleurer amèrement.

Pendant que se passait cette scène de désolation, le jour s'était fait et, des maisons bâties sur la côte, on avait entendu le coup de fusil et les cris des deux pauvres amis. On vint donc, en toute hâte, à leur secours.

On transporta dans une maison, le pauvre blessé dont le sang continuait de ruisseler des trous qu'avait faits les grains de plomb. Mais la compassion qu'inspirait l'état pitoyable où il était fut grandement surpassée par celle qu'inspirait Jean Brisson, dont la désolation, les larmes, les cris douloureux et les profonds soupirs, arrachaient des pleurs à tous ceux qui étaient présents. Après les pre-

miers soins donnés au blessé, on les transporta l'un et l'autre chez eux.

Quand on put se rendre compte des effets qu'avait produits ce fatal coup de fusil, on reconnut que les grains de plomb n'avaient pas atteint les yeux, que quelques-uns avaient labouré les joues sans en briser les os, que les nombreux grains de plomb qui avaient frappé sur le front, avaient glissé de chaque côté de la tête sans fracasser le crâne. Le coup n'était donc pas mortel. En effet, après quelques mois seulement, Guillaume Tremblay était parfaitement guéri de ses blessures et de l'envie d'aller se placer sur un caillou, avant le jour, pour y contrefaire le loup-marin.

Mais il n'en fut pas ainsi de Jean Brisson qui fut en réalité beaucoup plus malade que son vieil ami. Il eut pendant longtemps l'esprit troublé et jusqu'au moment de la mort, il ne put jamais recouvrer la tranquillité de son esprit et la paix de son âme. Il se lamentait souvent et il ne pouvait regarder son fusil sans qu'une larme vint mouiller ses yeux.

On ferait un livre d'une grosseur énorme avec l'histoire des malheurs, des pleurées, des douleurs, des infirmités, des morts prématurées, causés par la chasse, qui n'est salubre et sans danger que lorsqu'on ne la fait qu'avec une extrême modération et dans le seul but de prendre de l'exercice corporel. Car tout homme qui s'adonne à la chasse, dans les endroits surtout où il y a beaucoup de gibiers, en contracte facilement le goût, qui se change bien vite en une passion qui devient une espèce de fureur. J'ai connu des hommes qui ne pensaient qu'à la chasse, qui ne parlaient que de la chasse, qui ne vivaient que pour la chasse. Un célèbre chasseur, alors dans la vigueur de l'âge et dans l'ardeur de cette passion, déclarait que si, après sa mort, Dieu voulait lui donner de la poudre et du plomb en abondance et autant de gibier et surtout d'outardes qu'il en pourrait tuer, il ne demanderait

pas d'autres jouissances, pendant l'éternité !

Ce n'est pas tant le profit que l'on retire de la chasse qui la rend si attrayante, que l'instinct de la destruction, auquel se mêle une grosse dose de cet orgueil humain qui pousse à se rendre habile à tuer et à faire descendre des airs un oiseau à qui ses ailes donnaient le privilège de s'y élever, pendant que l'homme est condamné à marcher au-dessous de lui et à voyager pesamment sur la terre, séjour obligé de l'homme, et que l'oiseau semble mépriser en voyageant par les airs.

En philosophant tant bien que mal sur la passion pour la chasse, je m'aperçois que nous sommes arrivés près d'un cap, appelé le *Cap-aux-pierres*, le seul que l'on rencontre autour des côtes qui bordent l'île aux Coudres. Parmi les pierres qui sont tombées de ce cap, et que vous apercevez sur le bord du chemin, il s'en trouve une à laquelle les premiers habitants de l'île ont donné le nom de *roche pleureuse*. La tradition a cru devoir lui conserver ce nom, quoiqu'il soit à peu près certain qu'elle n'a jamais pleuré, excepté toutefois lorsque la pluie du ciel tombant sur elle, coulait sur ses côtés, ce qui, vous l'avouerez, arrive à toutes les autres pierres sans que, pour cette raison, on ait jugé opportun de leur donner le nom de *roches-pleureuses*. Quant à moi, qui suis passé plusieurs fois auprès de cette *pleureuse*, je déclare, en toute sincérité, ne l'avoir jamais vu verser une larme.

Toutefois, pour ne pas jeter de louche sur la véracité d'une antique tradition conservée dans le souvenir des bons habitants de l'île aux Coudres, je crois devoir faire remarquer qu'il peut être arrivé que, chaque fois que je suis passé auprès d'elle, elle retenait ses larmes, pour ne pas troubler le bonheur que je ressens, toutes les fois qu'il m'arrive de faire une promenade autour de mon île natale, car, je l'ai déclaré

bien souvent déjà, je la revois toujours avec un nouveau plaisir, parce qu'elle, sur cette île, se sont écoulées, hélas trop vites ! les joies de mon enfance, qui ont été les seules que le chagrin n'a pas empoisonnées. Mon père, qui avait passé ses premières années à la Petite Rivière Saint-François, me disait qu'il n'y mettait jamais le pied sans sentir son cœur surabonder d'une émotion qui le mettait au comble du bonheur.

Enfin, pour en finir avec la tradition de cette pleureuse, je dois vous dire que j'ai remarqué, tout auprès d'elle, un petit filet d'eau qui m'a semblé sortir du pied du cap, auprès duquel se trouve cette pierre.

On pourrait conclure de là que ce petit filet d'eau se sera chargé de verser des larmes au lieu et place de la *roche-pleureuse*.

Voulant me rendre compte de cette singulière tradition, je me suis rendu auprès de cette pierre, accompagné d'un homme très-intelligent, le sieur François Tremblay (Dorval), dans l'été de 1870. Après un minutieux examen, nous avons découvert que l'erreur populaire était venue de ceci : A une hauteur d'environ un pied du bas du cap, sort une source d'eau. Elle passe par une très-petite ouverture, entre deux pierres attachées au rocher. Cette source coule sur celle des deux qui est la plus basse, ce qui semble donner à cette dernière l'apparence d'une pierre qui pleure. Le premier qui a cru que cette pierre pleurerait réellement, ne se sera pas aperçu de la petite ouverture par où l'eau passait. Il se sera imaginé que l'eau qu'il apercevait sortait à travers cette pierre, et coulait sur elle, comme les pleurs qui sortent des yeux, coulent sur les joues. Ayant fait cette découverte, il l'aura communiquée à d'autres qui l'auront acceptée de confiance, et l'auront fait passer dans les traditions de l'île.

Nous voilà enfin rendu au bas de l'île, à l'endroit où le chemin coupe la petite îlette qui se termine par une longue chaîne de cailloux. Cette

digue de pierres semble avoir été placée là toute exprès pour garantir l'extrémité est de l'île, de la fureur des vagues, soulevées par les tempêtes venant de l'est. Cette chaîne découvre à la marée baissante, sur sur une longueur considérable. Et c'est alors que, le printemps et l'automne, les chasseurs vont s'y embusquer pour tuer les gibiers de mer qui y passent. On ne se fera pas une idée même approximative des milliers de coups de fusil qui ont été tirés de cette chaîne de cailloux ! Car autrefois le gibier abondait sur l'île aux Coudres, tandis qu'aujourd'hui on n'y en voit plus qu'une très-petite quantité. Les habiles ont cru qu'en faisant une loi pour défendre d'en tuer le printemps, il deviendrait peut-être aussi abondant qu'il l'était, il y a cinquante ans. Toute salulaire que peut être cette défense, elle ne sera qu'un moyen très-peu efficace, tant qu'on n'empêchera pas les Américains ou autres *smogleurs* d'aller charger d'œufs des gçœlles sur les *Iles-aux-oiseaux* pendant la ponte de ces gibiers. Si on veut en empêcher la destruction, il faut veiller à ce qu'on n'aille pas prendre leurs œufs pour les vendre sur les marchés des Etats-Unis ou sur celui d'Halifax.

Je vous prie de remarquer l'enfoncement circulaire que forme ici le rempart qui environne l'île. On dirait que ce rempart se retire en arrière, afin de laisser un espace pour le chemin. Si vous y faites attention, quand nous passerons à la pointe de l'ouest de l'île, vous verrez que l'enfoncement du bout est, à son correspondant dans celui de l'ouest. Là aussi, le rempart qui environne l'île a son enfoncement circulaire que l'on appelle *les fonds*. Je ne crois pas que l'on trouve de telles particularités sur aucune des îles de notre Saint-Laurent.

Puisque j'en suis sur ce chapitre, je vous ferai encore remarquer que ses deux extrémités les plus avancées, se terminent, l'une et l'autre, par une îlette recouverte de bois de

sapin et d'épinette. Ce qui n'est pas moins singulier, c'est que l'îlette de l'ouest se trouve en ligne de la rive sud. Comme je vous ferai observer plus tard, on a abattu, il y a quelques années, les arbres qui rendaient si pittoresque l'îlette de l'ouest.

Jugez vous-mêmes si j'ai tort de regretter qu'on ait coupé ces arbres, par le plaisir que vous éprouvez en passant près de ceux-ci qui, nous dérochant pour quelques moments la vue des objets éloignés, semblent nous dire de nous recueillir afin de nous préparer à mieux apprécier le magnifique spectacle que vont bientôt nous offrir les gigantesques montagnes qui bordent la rive nord de notre beau Saint-Laurent.

Si, pendant que ces beaux arbres nous barrent la vue, vous me demandiez ce que signifie ce grand nombre de buttes de sable que, d'ici, nous apercevons à travers les bois, je vous répondrais que ce sont des *cachettes*. Si vous vouliez savoir à quoi servent ces *cachettes*, je vous dirais : 1o. que ce n'est point pour servir de refuge aux voleurs, parce que cette race de Chanaan n'a jamais pu s'établir sur l'île aux Coudres. Je vous répondrais, 2o. que ce n'est point non plus pour cacher les objets que l'on veut soustraire à une saisie, parce que les habitants de cette partie du sol canadien ne sont pas encore assez civilisés pour connaître ces honnêtes tours de bâton. Je vous répondrais, 3o. que ce n'est pas pour mettre à l'abri des orages les malheureux que la tempête jetterait sur le rivage de cette partie de l'île, parce, de jour et de nuit, les maisons des habitants sont ouvertes, et de grand cœur, à tous ceux qui mettent le pied sur leur île. Je vous répondrais, 4o. que malgré le plaisir que ressentent ces insulaires à recevoir les étrangers, ce n'est même pas pour exercer l'hospitalité envers les *renards* et les *ours*, en leur fournissant des gîtes, parce que ce sont des

voleurs et qu'on n'en veut pas souffrir sur l'île.

Ce qui le prouve, sans réplique, ce sont les deux faits suivants : D'abord, il prit autrefois envie à un habitant de la *Bateine*, le sieur Germain Desgagnés, de traverser du sud un sieur renard, grand ami des poules, comme vous savez. C'était un Ismail contre lequel tous les canons des fusils se dirigèrent. Je vous assure qu'il n'eut pas longtemps en vie de courir. En second lieu, il arriva que, pendant une belle journée d'été, un ours eût la fantaisie de vouloir traverser sur l'île, pour y faire connaissance avec les moutons et les bêtes à cornes. Pour n'avoir pas su ou avoir oublié que *la nuit tous les chats sont gris*, il eût la gaucherie de venir poser ses grosses pattes sur le rivage de l'île, vers l'endroit appelé le *monillage*, en plein soleil d'un après midi. Pour comble de disgrâce, il eût la mauvaise chance d'être aperçu au moment où il achevait sa longue et fatigante traversée. L'éveil fut aussitôt donné, et malgré que le nouvel arrivé se fut réfugié dans un arbre pour se dérober aux regards, des chasseurs le découvrirent et lui firent passer l'envie de goûter aux viandes de l'île. Ces deux exécutions sommaires ont ôté pour jamais, à quiconque en aurait eu la pensée, la hardiesse de venir à l'île aux Coudres pour y exercer le métier de fripon.

Mais enfin, quel but s'est-on proposé en faisant ces cachettes ? Je vous apprendrai qu'elles servent à *enlever les pommes de terre* pendant le temps de nos hivers rigoureux du Canada. Pour vous faire voir que la place de ces cachettes a été fort bien choisie, je vous dirai que la tradition a constamment rendu témoignage qu'elles s'y conservaient très-bien.

CHAPITRE QUATRIÈME

CONTINUATION D'UNE PROMENADE ATOUR DE L'ILE—ANECDOTES

Nous avons coupé la pointe est de

l'île; les arbres ne bornent plus notre horizon. Regardez la rive nord un peu à l'est; le premier objet, qui s'offre à nos regards, ce sont ces deux *longs* rochers qu'on dirait d'un géant qui allonge ses *longues* jambes, au loin dans le fleuve, comme pour y cacher ses pieds.

Si jamais vous voulez avoir une idée des saults que devaient faire les béliers dont parle le prophète-roi, accordez-vous la liberté de vous embarquer dans une chaloupe, et d'aller faire un tour de promenade dans le *rang-de-marée* qui se forme à quelques arpents du bout des pieds de mon géant métamorphosé. Choisissez l'heure de la marée baissante, dans le temps des grandes mers, quand il fait un fort vent d'est. Lorsque vous serez de retour de votre humide promenade, vous pourrez vous vanter d'avoir dansé le plus sautillant *rigodon* qui ait jamais été dansé dans une salle de bal.

Comme vous le voyez, les *caps-aux-oies*, avec leurs longues pointes, nous dérobent la vue du reste de la rive nord du fleuve. Ne dirait-on pas qu'ils se sont placés là parce qu'ils ont craint que la vue du rivage, qu'ils dérobent à nos regards, eût empêché de faire attention à leur gigantesque longueur. Cependant je vous avouerai que, réflexion faite, j'ai reconnu que la Providence avait bien fait de les allonger de la sorte, parce que leur avancement dans le fleuve fournit un abri aux navigateurs, dans l'anse de la *grosse-roche* qui les avoisine à l'ouest, contre la fureur des vents de l'est qui se déchaîne, sur cette partie de la côte nord, peut-être plus qu'en aucun autre endroit de notre Saint-Laurent.

Mais c'en est assez, peut-être même trop, sur mon géant aux longues jambes. Portons donc nos regards ailleurs. D'autres objets vont nous intéresser bien davantage.

Suivez cette montée, depuis le bout des caps-aux-oies jusqu'aux maisons assises sur cette énorme hauteur. Comme tout se dessine sous nos regards : surtout les maisons semées ça et là, sur le penchant de cette côte, d'une longueur d'au moins trois quarts de lieue. Voyez comme elles se découpent avec les groupes d'arbres verts qui les environnent ; admirez la verdure de ces champs ensemencés au milieu de ces bouquets d'arbres qu'on y a laissés. Etendez encore votre vue plus au nord, et vous allez apercevoir l'église des Eboulements, dont un monticule nous cache la base. Placée sur cette immense élévation, ne ressemble-t-elle pas à un nid d'aigle bâti dans la cime d'un grand pin ? Mais quelle idée de l'avoir juché là, se demande-t-on, quand on sait qu'autrefois elle était bâtie au bas de cette longue suite de buttes, de côtes et de montagnes ! J'ai souvent pensé qu'on l'avait hissée si loin des eaux de fleuve dans un temps de terreur panique afin, ce qu'on n'aura pas grande peine à croire, afin qu'elle n'eût pas le sort de la première qu'on avait bâtie au bas des côtes, sur le rivage que les eaux ont eu l'audace de détruire. Il semblerait que ceux qui l'ont placée si loin du fleuve, voulaient mettre en pratique ce proverbe, qui est aussi vrai que beau coup d'autres : *Chat échaudé craint l'eau froide*. Vous jugerez, comme moi, que, pour cette fois, le proverbe ne mentira point. Quoi qu'il en soit, la position de cette église, vue d'ici, est très-pittoresque, très-gentille, très-aérienne, la plus haute placée de toutes les églises du Canada. Aussi elle me plaît autant, et même mieux, que celle de n'importe quelle autre église.

Si vous étiez assez courageux pour supporter l'ennui d'une longue lieue de côtes, faite au petit pas d'un pauvre cheval haletant jusqu'à en perdre haleine, vous vous rendriez de la rive du fleuve, à l'église des Eboulements. Parvenu là, vous

auriez l'île aux Coudres sous vos pieds : vous en découvririez toute la superficie, toutes les maisons, toutes les sinuosités. Vers le sud et le sud-ouest de la rive du fleuve, vos regards contemperaient de magnifiques points de vue, et vous n'auriez pas grande peine à croire que cette église des Eboulements n'est pas bien éloignée de la calotte du ciel.

La montagne, que vous apercevez, dans le lointain au nord de l'église des Eboulements, est, prétend-on, la plus élevée au-dessus du niveau de l'eau, de toutes celles de cette partie du fleuve. Je le croirais sans peine, puisqu'elle a été posée sur deux autres montagnes qui sont énormément élevées.

Etendez maintenant votre vue vers l'ouest et, quoique ces montagnes soient un peu moins élevées que celle où est l'église, jugez de la hauteur où est placé ce cordon de maisons qui se prolonge jusque sur la côte du *Cap-aux-Corbeaux*, que nous verrons mieux, quand nous serons plus avancés dans notre promenade.

Les deux tiers de la partie des Eboulements que nous avons sous les yeux portent le nom un peu affligeant de *misère*. En voici l'origine : A une époque assez éloignée de la nôtre, lorsqu'on y a commencé le défrichement des terres, les gelées y ont détruit les récoltes, pendant plusieurs années de suite. Il s'en suivait que les colons étaient dans une extrême *misère*. Ils avaient tant et tant parlé de leur *misère* qu'en les voyant arriver aux maisons, ayant leurs poches sur le dos, on disait : Voilà un homme qui vient de la *concession de la misère*. Malgré que, depuis cette époque, le climat y soit devenu moins inclement ; malgré que les habitants y soient passablement à l'aise : cette partie des Eboulements s'appelle toujours *misère*. Voilà qui veut dire que, dans la jeunesse surtout, il ne faut point perdre de vue cette sage parole : *Souciez-vous de porter un bon nom*.

Entre le *Cap-aux-Corbeaux* et la *Pointe-à-Louison*, se trouve un petit cours d'eau qui descend des côtes et à qui son parrain a donné le nom assez peu édifiant de *Ruisseau Jureur* (jureur). Pourquelle raison ? Je n'en sais trop rien. Quant à moi, je puis assurer que plusieurs fois, je suis passé, par eau, assez près de ce mauvais parleur sans l'entendre jurer. Si jamais vous traversez ce ruisseau, vous ne l'entendrez probablement pas prononcer ces mauvais mots. Mais enfin il porte ce nom, et je ne puis rien pour lui en donner un autre plus édifiant. Revenons sur l'Île.

Nous voilà rendus à un petit ruisseau que la couleur de ses eaux a fait nommer : *Ruisseau rouge*. Ce petit cours d'eau mérite de n'être pas rassé inaperçu pour les raisons suivantes : 1o. Il est le seul endroit où il y a un havre pour les chaloupes des habitants du bas de l'Île ; 2o. Il est le seul cours d'eau de cette partie de l'Île ; 3o. A sa sortie sur le rivage, il forme un fort joli petit bassin, le plus propre de tous les débarquements sur l'Île ; 4o. Il n'a point le désagrément d'avoir un pont du genre et de la qualité de ce lui que nous avons traversé, sur la *rivière-rouge*, et des deux autres que nous verrons dans la partie ouest de l'Île ; 5o. Au nord et au sud-est, il a pour accessoires deux solides bancs de sable qui se découpent merveilleusement, quand la marée montante a rempli l'étendue de son gentil bassin ; 6o. Dans l'opinion de M. le grand-vicaire Demers, c'est le meilleur de tous les cours d'eau de l'Île aux Coudres pour y bâtir un moulin à farine. Voilà, je pense, plus qu'il en faut pour mériter l'attention du voyageur qui le rencontre sur son passage.

Au point où nous en sommes de la marée montante, tous les promeneurs intelligents s'accordent à dire que la partie du chemin de la rive sud de l'Île, que nous venons de parcourir, offre un aspect des plus

pittoresques. En effet, il suffit d'avoir un cœur capable d'aimer les beautés que le Créateur a semées, à pleines mains, sur cette terre où habite sa créature intelligente, pour en juger ainsi.

Mais pour être sensible à de tels aspects, il faut, ce semble, avoir passé les jours d'une candide enfance à contempler les *belles choses* qu'offrent les rives d'un *beau fleuve*. Quand on est parvenu à l'âge mûr, sans en avoir reçu les impressions dans sa jeunesse, on les voit la plupart du temps sans les comprendre, sans les apprécier, sans même y faire attention.

Ne me parlez jamais des impressions qu'ont reçues ceux qui ont été élevés sur les bords d'un lac. Ils n'ont pu contempler que des eaux mortes, indolentes, inertes, que les vents étaient contraints de galvaniser pour leur donner une apparence de vie. Leur vue m'a toujours offert l'idée d'un paresseux qui ne remue que sous les coups de fouet d'un maître en colère.

Ne me vantez jamais le bonheur de ceux qui ont passé leur enfance sur les bords d'une rivière, toute belle qu'elle soit. Ils ont vu des eaux, qui ne changent jamais d'aspect, qui passent une seule fois sous leurs yeux, comme pour leur dire un *adieu* de mort, et qui ne reviennent plus. Ces eaux n'ont point, en elles-mêmes, un principe de vie. Voyez plutôt, elles ne remuent que par suite de l'inclinaison du sol dont elles suivent machinalement la pente. Puis, allant toujours vers l'océan pour se perdre dans son immensité, elles font naître des pensées trop sombres, trop mélancoliques, je devrais dire, décourageantes pour l'âme de quiconque a reçu de Dieu un instinct qui le porte à aimer la vie, une volonté pour agir, une liberté qui lui donne le choix de ses actes.

Mais il n'en a pas été ainsi pour celui qui a passé les beaux jours de sa jeunesse sur les rives d'un fleuve, surtout sur celles du beau

Saint-Laurent, et, peut-être encore plus, s'il les a passés à l'Île aux Coudres. Pour celui-ci, il a eu le bonheur de contempler des eaux qui non-seulement ont le mouvement, mais encore la vie avec des manières d'être et d'agir qui présentent l'image de la liberté, du travail, de l'activité, de la constance, de la persévérance et de l'intelligence dans l'action. Vous allez vous en convaincre. En effet, les eaux du Saint-Laurent, vues de l'Île aux Coudres, à part quelques courts instants, sont prodigieusement actives.

Elles montent vers l'ouest puis elles descendent vers l'est, elles s'avancent au nord vers le rivage, elles s'en éloignent vers le sud, tantôt plus, tantôt moins. Elles se séparent en arrivant à l'une des extrémités de l'Île, comme pour respecter la demeure de l'homme, puis elles se réunissent quand elles sont rendues à l'autre extrémité. A certains jours, elles vont avec plus de rapidité dans leurs voyages, parce qu'elles ont un plus long trajet à parcourir, et qu'elles ont garde de manquer à l'heure du rendez-vous. D'autres jours, elles ralentissent leur marche parce qu'elles doivent ne jamais arriver là où elles vont, avant le temps fixé. Parvenues au bout de leur course, elles se reposent un peu, comme pour reprendre haleine, puis elles se remettent en marche pour parvenir, à temps, au but où elles doivent se rendre afin d'arrêter encore un peu, sans cependant ne jamais prendre d'autre repos que celui qui leur est indispensable. Quelquefois, elles se retirent si loin du rivage qu'on dirait qu'elles n'y reviendront plus. Mais ce n'est que pour y accourir plus vives et plus animées. Dans leurs voyages vers les rives qui les attendent comme on attend la visite d'un bon voisin, elles apportent dans leur sein, une foule de poissons de toute espèce dont elles ont l'intention, en se retirant, de laisser une partie dans les enclos que l'homme avait préparés pour les recevoir,

puis, sans perdre de temps, elles retournent en chercher d'autres pour les y laisser encore.

Si quelquefois elles sont malfaisantes, l'homme réfléchi ne doit pas s'irriter contre elles, puisque la cause, qui les lui rend hostiles, leur est étrangère. Mais, alors même, elles sont encore aimables par ces ondulations, ces houles, ces lames qui font cesser la monotonie de leur surface, laquelle, trop prolongée, finirait par inspirer du dégoût et à en faire détourner les regards. Non-seulement alors elles sont aimables, mais encore elles ont l'avantage de piquer la curiosité de celui qui les regarde, et elles l'engagent et le forcent à s'associer à leurs luttes. Pour se préparer à ces luttes, elles revêtent leurs robes blanches †, puis elles se provoquent, elles se poursuivent, elles s'agacent, elles se poussent, elles se frappent pour s'animer au combat. Tantôt elles s'abaissent, tantôt elles se relèvent; tantôt elles tombent, tantôt elles se redressent; tantôt elles poussent des cris aigus, tantôt elles font entendre de longs mugissements, tantôt elles se séparent, tantôt elles se réunissent et, par leurs formes bizarres, changeantes et variées comme à l'infini, par le dévergondage de leurs allures et de leurs aspects, elles ne sont, hélas! qu'une trop fidèle image de la société humaine, livrée à ces étranges folies auxquelles on a donné le nom de *révolution*, ou encore, elles ressemblent à ces masses d'hommes d'une même paroisse, réunis auprès d'un *poll*, et qui se ruent les uns sur les autres, se poussent, se frappent, crient, hurlent, dans la fureur d'un délire, si hideux que la langue humaine n'a pas de mots assez énergiques pour les flétrir.

Dans d'assez rares occasions, poussées à une espèce de désespoir par les coups redoublés de la tem-

† Les gens de l'Île appellent ces lames : *des moutons blancs*.

pète, les eaux du Saint-Laurent montrent une audace qui épouvante le navigateur, glace le sang de ses veines, et lui fait payer de sa vie la témérité qui l'avait porté à vouloir s'y frayer un passage. Mais ces excès contre leur nature, ne durent jamais bien longtemps. Et, comme si elles se repentaient de leur audace, elles se apaisent bientôt, et font cesser les terreurs qu'elles avaient inspirées, en redevenant les belles eaux du majestueux Saint Laurent.

Nous voici rendus au pied de la côte de Vital Mailloux. Ici, nous allons cesser pendant quelque temps de cotoyer le rivage de l'Île.

Jetons un dernier regard sur ce rivage qui, jusqu'ici, s'est montré prodigieux d'agrèments multipliés. Laissons les basses régions de l'Île, pour nous élever et voyager sur le haut rempart de son côté nord. De cette élévation, nos regards s'étendront plus au loin pour admirer d'autres beautés dont la vue continuera de rendre agréable notre promenade autour de l'Île.

Descendons de voiture pour monter la côte à pieds, nous dégourdir un peu les jambes et moins fatiguer celles de notre bucéphale.

Avant d'escalader le rempart de l'Île, approchons-nous un peu du bord du rivage pour voir de plus près la limpidité des eaux et entendre ce frémissement qu'elles font en venant frapper sur le sable. Voyez ces petites lames qui se suivent, s'approchent pour venir embrasser le rivage, dont elles se retirent aussitôt pour donner à d'autres le plaisir de le baiser à leur tour, puis, en se balançant toujours mollement et gentiment, le laissent en lui donnant l'espérance de revenir bientôt l'embrasser de nouveau. Car, il ne faut pas l'oublier, le rivage est l'ami des eaux du Saint-Laurent, parce qu'il les empêche de voyager toujours sans se reposer jamais, comme font celles de l'océan qui ne savent où diriger leur course et n'ont jamais de repos.

Vous rirez peut-être de moi, si je vous disais que cent fois, j'ai été m'asseoir sur ce rivage de l'Île pour contempler les flots, surtout quand le vent s'élevait. Je ne sais trop comment exprimer l'admiration où j'étais en voyant d'abord de petites lames devenir des masses d'eau énormes et redoutables en s'associant : de deux en faire une, de deux de ces dernières en faire encore une seule, et puis toujours devenir plus grandes en continuant de s'unir. Puis quand le vent diminuait, diminuer elles-mêmes, et quand il ne venait plus redevenir de toutes petites lames en se partageant pour former la surface unie du fleuve.

Enfin je laissai le rivage, en emportant la pensée d'une grande population, dont chaque individu s'efface dans l'union générale de tous pour élever, une grande et belle église à la gloire de Dieu.

Allons maintenant faire notre ascension.

CHAPITRE CINQUIÈME

CONTINUATION DE LA PROMENADE AUTOUR DE L'ÎLE — LA PARTIE NORD — ANECDOTES

Ouf..... Ouf..... ! Quelle côte ? Quelle chaleur ! Me voilà bien et duement aussi essouffé qu'un chevreuil poursuivi par une meute de chiens acharnés à sa poursuite pendant la durée de six longues heures ! Ouf..... ouf..... ouf..... Quelle sueur ! Ne dirait-on pas que je viens de prendre un bain de vapeur à l'eau bouillante. Ouf..... ouf..... Le bon M. Godfroi Tremblay, mon vieil ami asthmatique, n'a jamais soufflé ni plus dru ni plus court, pendant une de ses plus rudes crises.

Voilà ce que c'est que d'avoir de vieux reins, de vieilles jambes, de vieux poumons, un vieux sifflet rouillé ! Ouf..... ouf..... mais voilà que ça va mieux : ma respiration devient moins courte, moins gênée, moins sifflante. Comme on apprend toujours quelque chose en vieillissant.

sant, je comprends aujourd'hui que les jeunes gens peuvent courir, si cela leur plaît; que les hommes d'un âge mur peuvent marcher à grands pas, s'ils le veulent; mais que les vieillards doivent se faire mener ou se condamner à *marcher au pas de la blanche*, c'est tout différent.

Si jamais je me voyais contraint de monter une pareille côte à pieds, je promets d'être plus avisé que je ne l'ai été cette fois-ci. Voici comment je m'y prendrai: Rendu au pied de la côte, je me tournerai le dos vers le haut et le visage vers le bas, et je la monterai à reculons; il me semble qu'en la montant ainsi, ce serait comme si je la descendais. Comme il me semble indubitable qu'on fatigue beaucoup moins, infiniment moins et ses jambes et ses reins et surtout sa respiration, en descendant une grande côte qu'en la montant, j'aurai fait une décou verte *dont pour laquelle* un grand nombre de personnes du bas des Eboulements et du *Cap-aux-corbeaux*, de la Baie-Saint-Paul, devront avoir une grande reconnaissance.

Badinage à part, nous voilà arrivés sur le haut rempart du côté nord de l'Île, que nous allons suivre, presque partout, jusqu'à la descente de la côte du *Cap-à-la-Branche*. Maintenant le chemin sera généralement moins beau et moins uni que celui que nous avons parcouru depuis notre départ de l'église. Mais, en revanche, nous distinguerons mieux les objets éloignés. Quant à la rive du fleuve, nous ne la reverrons plus avant d'être rendus au haut de l'Île.

La première maison, que voici tout près de nous, est la demeure de Vital Mailloux, dont le père portait le même nom de baptême. J'ai toujours beaucoup aimé cette famille. Et je vais vous dire ce qui m'y attache. J'ai raconté ailleurs, en vous disant la triste histoire du jeune Pedneau, que celui qui avait obéi à son père lorsque celui-ci l'avait pris par le bras et l'avait conduit en avant près des

balustres, n'avait opposé aucune résistance à l'autorité paternelle. Ce jeune homme était Vital Mailloux, qui a été le père de celui qui demeure dans cette maison. Quoique je fusse encore bien jeune, cet acte d'obéissance publique, et certainement très-admirable, m'avait singulièrement frappé.

J'ai fait connaître ce qu'était devenu André Pedneau, je ne puis omettre de dire ce que devint Vital Mailloux. Le premier fut un enfant rebelle; le second un enfant obéissant. Dieu, qui est fidèle dans ses promesses, a promis de grandes bénédictions, en ce monde, aux enfants soumis à l'autorité de leurs pères et de leurs mères. Une fois de plus nous allons voir ce qui advint à ce Vital Mailloux.

Ayant quitté l'Île aux Coudres, en 1814, pour aller étudier au Séminaire de Québec, j'avais complètement oublié la scène qui s'était passée dans l'église de l'Île aux Coudres, pendant l'été de 1808. En étudiant le quatrième commandement de Dieu, je me l'étais rappelée. J'avais été témoin de la fin déplorable de l'enfant qui s'était publiquement révolté contre son père, mais j'ignorais ce qu'était devenu celui qui avait donné un exemple public d'obéissance. J'étais prêtre, quand passant un jour près de cette maison, je crus devoir y entrer pour m'informer de Vital Mailloux ce que Dieu avait fait pour lui. Il me dit qu'il était le plus heureux des pères; que tout allait bien dans sa maison; que ses affaires étaient on ne peut mieux, et que jamais un seul de ses enfants ne lui avait causé le moindre chagrin. Que loin de lui faire de la peine, ils prévenaient ses moindres désirs, le respectaient et lui obéissaient en tout.

Vital Mailloux, son fils, a hérité des bénédictions que Dieu avait accordées à son père pour le récompenser de son obéissance. Comme le champ de son père, son champ est béni; il a non-seulement ce qu'il

lui faut pour les besoins de sa famille mais encore bien au-delà. Comme celle de son père, sa famille est bénie de Dieu et il est un heureux père : aimé, respecté et obéi. Et j'ajoute que cette branche de la nombreuse famille du vénérable père Elie Mailloux, mon grand oncle, sera bénie de Dieu et comblée de biens de père en fils, aussi longtemps qu'un misérable, sorti de cette branche, ne se révoltera pas contre l'autorité paternelle par un acte criminel d'insubordination, surtout publique. Lui et ses descendants auront perdu l'héritage de bénédictions divines que le premier chef de cette famille avait acquises, dans l'église de l'Île aux Coudres, en l'été de 1808.

Voilà pourquoi j'aime cette famille et je vous avouerai que j'ai bien raison d'aimer une maison que Dieu a visiblement bénie et que, j'espère, il continuera de bénir et de combler de biens dans les générations qui suivront. Car tous les descendants de cette même branche pourront toujours dire à Dieu : " Souvenez-vous, Seigneur, de notre ancêtre Vital Mailloux et de l'acte d'obéissance publique qu'il a fait à son père, en présence de toute la paroisse. Bénissez-nous, comme vous l'avez béni. "

Embarquons maintenant dans notre antique calèche et laissons à notre cheval, qui a de plus forts jarrets et de meilleurs poumons que nous, la tâche de marcher à notre place.

Vous avez vu les Eboulements et son église de la rive du fleuve, regardez les maintenant de cette hauteur, à travers les feuillages des arbres qui montrent leurs têtes au-dessus de la côte, comme pour nous saluer à notre passage. Donnez-vous la peine de considérer de nouveau le cordon de maisons qui court vers le Cap-aux-corbeaux, et vous allez voir que tout a changé d'aspect pour le mieux. C'est ainsi qu'en parcourant le chemin de l'Île, on revoit les mêmes objets, et qu'ils apparaissent

comme si on les voyait pour la première fois.

Je ne puis passer devant cette maison, à notre gauche, et voisine de celle du bon Vital Mailloux, sans vous dire qu'elle était la demeure d'Abraham Martel péri, on ne sait comment, sur les battures de sable de la Pointe de la Rivière-Ouelle, dans l'automne de 1834. Je ne sais trop pourquoi la mort de cet homme de bien m'a toujours singulièrement affligé. Je vous l'avoue en toute sincérité, je ne puis me faire à l'idée que le corps d'un homme, qui méritait d'aller reposer dans la paix d'un cimetière catholique, soit demeuré enseveli dans un lieu profane et y repose séparé de ses amis et de ses parents !

Son frère, Cléophas Martel, mort dans cette maison il n'y a pas encore longtemps, était un des meilleurs chrétiens de l'Île aux Coudres. Cet homme était vraiment bon, tranquille, ami de la paix, constamment l'ami de ses curés ; soumis de cœur à leur autorité ; faisant le moins de bruit possible ; d'une tenue pleine de modestie pendant les offices divins ; d'une conscience infiniment délicate ; plein de complaisance et de charité pour tout le monde. Cléophas Martel a passé sa vie comme un saint et il est mort dans la paix du Seigneur. *J'ai été jeune et me voilà vieux*, et j'ai constamment vu mourir dans la paix du Seigneur, sans en excepter un seul, tous ceux qui, pendant leur vie, avaient vécu comme Cléophas Martel, avaient été les amis respectueux de leurs curés, leur avaient obéi avec une soumission cordiale, et avaient fait leur bonheur et leur consolation. *J'ai été jeune et me voilà vieux*, et j'ai vu mourir dans le trouble et dans la crainte, tous ceux qui ont ou persécuté leurs curés, ou leur ont fait la guerre, ou leur ont causé de notables chagrins. J'ai encore vu que tous ceux qui avaient persécuté leurs curés, et s'étaient révoltés ouvertement contre leur autorité, ou étaient tombés dans

une profonde pauvreté, ou avaient fait une fin tragique.

Le petit bois, que nous traversons maintenant, a conservé, dans les traditions de l'île aux Coudres, une certaine célébrité que je veux lui garder. On prétend que ceux qui, en 1759, avaient tiré et tué les chevaux dont des officiers de la flotte anglaise s'étaient emparés pour faire une promenade, étaient cachés en cet endroit. J'ai dit ailleurs que ces messieurs voyant les chevaux tomber morts sous eux, étaient partis d'ici en toute hâte pour regagner leurs vaisseaux. Ces officiers n'ont pas dû conserver un souvenir bien aimable de cette petite île, d'où ils ont été forcés de fuir, quand il leur a pris fantaisie d'y faire un tour de promenade.

Ici, à notre droite et dans une maison qui a été changée de place, demeurait autrefois un habitant du nom de Clément Dufour, que j'ai connu dans ma jeunesse et que j'ai bien souvent revu depuis. Clément Dufour, mort aux Eboulements, il n'y a pas encore un grand nombre d'années, était un homme vraiment extraordinaire. Vous le croirez sans peine, si je vous affirme qu'étant encore jeune, il avait appris à lire, non pas à demi, mais parfaitement bien, dans le court espace de *neuf jours*. Il possédait une rectitude de jugement admirable; une mémoire qui était vraiment prodigieuse. Ce qu'il avait appris une fois il ne l'oubliait jamais; ce qu'il avait lu une fois, il s'en souvenait toujours. Il possédait un tact d'une finesse incomparable, une présence d'esprit qui n'était jamais en défaut. On ne pouvait l'embarrasser sur aucune des choses qu'il avait lues ou étudiées. Aimable et spirituel, la mémoire pleine de bons mots, de saillies, de faits, d'anecdotes, d'histoires, de légendes, etc., il faisait le charme des conversations, pendant les longues veillées d'hiver.

Clément Dufour était un très-habile charpentier de goëlettes et de chaloupes. Il eût fait un ingénieur

de première classe. Un peu léger dans sa jeunesse, il avait corrigé ce défaut dans un âge plus avancé, et il était devenu sage et rangé dans toute sa conduite.

Ne pouvant plus à la fin travailler à la terre ou à des constructions navales, il avait pris le parti de se mettre à sa rente, comme font ordinairement les vieux cultivateurs. Mais au lieu de fénéantiser, comme font certains rentiers, il consacrait tout son temps à lire des livres d'histoire, des journaux, des relations de voyages, tout ce qui lui tombait sous la main et qui était capable de rassasier l'insatiable ardeur qu'il avait d'apprendre. Par ce moyen, il avait acquis des connaissances très-étendues et très-variées sur la géographie et sur l'histoire de tous les peuples. Il connaissait les noms, la capacité intellectuelle, les principales actions de presque tous les personnages remarquables des temps présents et passés. Il suivait les affaires politiques d'un grand nombre de peuples; il savait les apprécier, les comparer, les juger avec une supériorité de vues qui jetait dans l'admiration ceux qui l'entendaient. D'ailleurs, il était plein de foi, de crainte de Dieu et de fidélité à la pratique de ses devoirs religieux, surtout à l'époque dont je parle.

Quelles vastes connaissances, quelle profonde érudition un tel homme eût acquises si, dans sa jeunesse, il eût eu à sa disposition les moyens d'instruction que nous possédons maintenant dans notre Canada! C'était la pensée qui me venait chaque fois que j'avais l'occasion de converser avec lui.

Longtemps avant sa mort, il avait complètement perdu le sens du goût. Quelque nourriture qu'il prit, breuvage, pain, viande, légumes, poisson, sucreries, il n'y trouvait aucune différence de goût. Il savait plaisanter très-agréablement sur cette misère, dont il ne se plaignait

jamais. C'était, disait-il, pour l'em pêcher d'être gourmand et lui faire expier les excès de table qu'il avait pu commettre autrefois.

Quant aux traits de son visage et à la beauté de son front, je n'ai rien vu qui en donnât une idée plus frappante que le portrait de l'admirable historien de l'Eglise Catholique, l'abbé Rhorbacher, tel qu'on le voit au frontispice de la troisième édition de son histoire. Or, on connaît quelles étaient les capacités intellectuelles, la sûreté du jugement et la profonde sagesse de cet admirable abbé.

La partie de l'île où nous sommes, porte le nom de *Pointe-des-roches*, à raison d'un cap sur le rivage duquel se trouvent beaucoup de gros cailloux. Les terrains de cette partie avaient été réservés pour un domaine seigneurial dont le front avait trente un arpents et se prolongeait jusqu'à la route du *trait-quarré* que nous rencontrons plus loin. Si cette réserve eût été maintenue, elle eût été dix familles à la population qui ne se serait établie que sur la partie du sud et de l'ouest de l'île. Heureusement que les messieurs du Séminaire renoncèrent à cette réserve de terrain beaucoup trop étendu sur une île aussi petite. En 1773, ils divisèrent ce domaine en dix lots, qu'ils concédèrent à des habitants. Ce fut alors que la population s'établit tout autour de l'île, comme nous le voyons maintenant. Mais en concédant leur domaine, les seigneurs se réservèrent les côtes très-bien boisées situées sur presque toute la partie nord de l'île. Elle ne furent vendues aux habitants que vers l'année 1851. Chacun eût la liberté d'acheter celle qui se trouvait au bout nord de sa terre.

Depuis le cap de la *Pointe-des-roches* jusqu'à la terre du sieur Gagnon, en remontant vers l'ouest, se trouve l'endroit du rivage d'où la marée baissante s'éloigne le moins des côtes de l'île.

Depuis quelques années, on parle d'y construire un quai pour y accoster les bateaux à vapeur.

Nous voilà rendus à l'endroit où le chemin coupe la terre du sieur François Gagnon. La tradition nous apprend que c'est sur le haut du rivage où aboutit cette terre qu'a dû être élevée la croix de la première messe dite le 7 septembre 1535. C'est près de cette croix que se trouve un des cimetières qui a servi à inhumér les corps des français morts à bord de leurs vaisseaux. J'ai suffisamment fait connaître, d'ailleurs ce cimetière ainsi que celui qui est plus à l'ouest.

De l'élévation où nous sommes, vous pouvez facilement voir le bout du *Cap-aux-corbeaux*, qui forme la partie est de l'entrée de la *Baie-Saint-Paul*, dont vous apercevez le vaste bassin.

C'est au bout de ce cap, à peu de distance du rivage, que se trouve le fameux *gouffre* qui, par le passé, a été célèbre par les terreurs qu'il a fait naître. Dans l'opinion publique, ce gouffre n'était, ni plus ni moins, qu'un autre *Charybde* qui engloutissait tout ce qui en approchait. Il n'avait point de fond, disaient ceux qui y avaient envoyé des lignes de sonde †. Aucun vaisseau n'osait s'en approcher, même d'assez loin. L'eau, disait-on, en était constamment dans une agitation extraordinaire. On avait porté les mauvais propos contre le *gouffre* du *Cap-aux-corbeaux* jusqu'au point de dire, et peut-être de faire croire, que ce devait être l'entrée de l'enfer et que, conséquemment, les tourbillons et l'agitation continuelle de ses eaux, étaient causés par les com-

† M. le Capitaine Lecours, du *Vapeur Clyde*, m'a affirmé, l'été dernier (1870), que lui et plusieurs autres avaient sondé, avec le plus grand soin, cet abîme qu'on disait pas de fond et que la plus grande profondeur d'eau qu'il y avait trouvée, n'était que de dix-sept brasses. Ce sondage avait eu lieu dans l'été de 1867. Je ne puis douter de la véracité du Capitaine Lecours, et croire qu'il m'a trompé. Voilà donc la profondeur de cet abîme réduit à dix-sept brasses d'eau!

bats que livraient aux démons qui voulaient les entraîner dans l'abîme infernal, les âmes que la justice de Dieu avait condamnées au feu éternel.

D'où sont venues les terreurs qu'a fait naître le gouffre du Cap-aux-corbeaux? Pourquoi a-t-on si mal parlé de lui? Pour quelle raison l'a-t-on accusé d'avoir causé des maux infinis depuis la découverte du pays?

A toutes ces questions, je ne puis répondre autre chose sinon qu'il est à craindre que la peur, qu'on en a eue, n'ait tourné la tête à quelques-uns et ne leur ait fait imaginer des faits dont le gouffre n'était nullement coupable. Il faut cependant admettre qu'il est possible qu'il ait été plus dangereux qu'il ne l'est aujourd'hui. Il est encore possible que la cavité qui s'y trouvait se soit remplie, en partie, par les sables que les courants y auront entraînés, puisque sa profondeur n'est maintenant que de dix-sept brasses, suivant le sondage de 1867. Il est encore possible que le tournoiement des eaux y ait été plus violent et plus rapide qu'il ne l'est maintenant. Mais il n'est nullement probable qu'il ait été aussi formidable que l'on a prétendu.

Ce que je sais, ce que j'ai vu de mes yeux, le voici : A plusieurs reprises, je suis passé assez près de l'endroit où la tradition l'a placé, et je n'y me suis aperçu de rien. Les eaux du fleuve étaient là comme elles sont ailleurs, et pourtant c'était à marée. Une seule fois, j'y suis passé en goëlette, un peu après l'étalement de la marée montante commençant à reprendre son cours, et voici ce que j'ai remarqué : J'ai vu d'abord un petit tournoiement d'eau assez semblable à celui qui a lieu lorsque l'on verse du liquide dans un entonnoir. J'ai observé que cette eau tournait avec assez de rapidité. Puis j'ai vu ce petit tournoiement s'étendre en continuant de tourner, mais en diminuant de vitesse, à mesure que son diamètre prenait une

plus grande dimension. Puis enfin former un vaste cercle dont la circonférence seule tournait. Le temps était parfaitement calme.

La goëlette, où j'étais, s'étant en gagée dans cette circonférence tournante, en fit le tour passablement vite, malgré les efforts que faisait l'équipage, par le moyen de leurs longues rames, pour la pousser en dehors de cette circonférence. Ils n'y réussirent qu'au moment où la goëlette allait commencer son second tour. Ce que je remarquai, c'est que le capitaine me paraissait fort content d'être débarrassé de ce tournoiement qui pouvait pousser son vaisseau sur les gros cailloux qui sont au bord de ce gouffre.

On m'a assuré que cette circonférence tournante disparaissait quand les eaux du fleuve avaient repris leur cours. On m'a encore assuré que le même tournoiement de l'eau avait lieu après l'étalement de la marée haute. Mais je ne puis l'affirmer, parce que je n'en ai pas été témoin.

Voilà le gouffre du Cap-aux-corbeaux tel que je l'ai vu en action, il y a à peu près une quarantaine d'années. Je puis assurer que ce n'est pas là qu'est l'entrée de l'enfer, et qu'il n'engloutit plus quoique ce soit.

Mais si j'en crois les navigateurs de l'île aux Coudres, qui ont occasion de passer très souvent en été et en hiver, auprès de ce gouffre, il n'est pas inoffensif. Ils m'assurent : 1. que la houle s'y fait très grosse et très-mauvaise, dans le temps que le vent souffle fort; 2. qu'il est presque impossible d'empêcher cette houle d'entrer dans les chaloupes; 3. que les eaux y sont beaucoup plus molles que dans les autres endroits du fleuve; 4. que, pendant la saison de l'hiver, les glaces y tourbillonnent, s'y culbutent, passent les unes par-dessus les autres, et y font un sabbat épouvantable; 5. que pendant cette saison, il est très-dangereux de s'y engager avec un flûte ou un canot, car il n'y aurait guère moyen

de n'y pas périr; 60. que, même en été avec des chaloupes, on ne se soucie guère d'y passer, parce qu'on en a peur, à raison des mauvais tours qu'il peut jouer à ceux qui ne seraient pas sur leurs gardes; 70. que le gouffre du Cap-aux-corbeaux n'a eu autrefois un mauvais nom, n'a été diffamé, que parce qu'il le méritait sous une foule de rapports; 80. que s'il a, encore aujourd'hui, un mauvais renom, il ne le doit qu'à sa mauvaise conduite et aux insultes qu'il prodigue à ceux qui vont le visiter; 90. enfin, qu'ils conseillent à tous ceux qui passeront entre l'Île et le nord, de ne pas lui rendre une visite de civilité, parce qu'il leur ferait quelque grossièreté.

Comme on vient de le voir, le portait que les navigateurs de l'Île aux Coudres font de ce pauvre gouffre, est bien de nature à servir d'excuse à ceux qui en ont mal parlé ou qui, plus tard, en diraient du mal. Je crains donc de n'avoir pu rétablir la réputation du gouffre du Cap aux corbeaux, malgré tous les efforts que j'ai faits. Il est vrai que je n'ai jamais su faire le métier d'avocat du Diable, et que je suis trop vieux maintenant pour l'apprendre. Le plaidoyer que je viens de faire en faveur du gouffre en est une preuve que personne ne contestera. Voilà ce qui arrivera toujours à un homme honnête, qui se chargera de défendre une mauvaise cause. Il la défendra mal, parce qu'il ne connaîtra pas les ruses et les tours de passe-passe que seuls connaissent ceux qui font le métier de coquin †.

† Ceux qui ne le savent point, aimeront à connaître ce que le Père de Charlevoix a écrit sur ce gouffre :

“ Le lendemain, avec un peu de vent et de marée, nous allâmes mouiller au-dessus de l'Île aux Coudres, qui est à quinze lieues de Québec et de Tadoussac. On la laisse à gauche, et ce passage est dangereux quand on n'a pas le vent à souhait. Il est rapide, étroit et d'un bon quart de lieue. “ Du temps de Champlain, il était beaucoup plus aisé; mais en 1663, un tremblement de terre déracina une montagne, la lança sur l'Île aux Coudres, qu'elle agrandit de moi-

L'endroit où nous sommes a dû être celui que, dans son second voyage, Jacques Cartier et ses compagnons ont visité. Avant les défrichements, cette partie de l'Île avait beaucoup de noisetiers, dont il dit avoir mangé du fruit qu'il a trouvé meilleur que celui des noisetiers de son pays. Les louanges qu'il fait de la beauté des arbres et de la richesse du sol, en cet endroit de l'Île, sont bien capables de faire aimer cette petite portion du Canada par les habitants qui ont l'avantage d'y avoir choisi leur demeure.

Le chemin que l'on a ouvert, dans la côte, pour communiquer avec le rivage de l'endroit où est le mouillage des gros bâtiments, est peut-être un peu plus long, mais beaucoup moins raide que tous ceux que l'on a ouverts sur toute la côte nord de l'Île. C'est par ce chemin qu'ont dû monter les officiers de la flotte anglaise qui,

“ tié, et à la place où était cette montagne, “ il parut un gouffre, dont il ne fait pas bon “ de s'approcher. ” — (*Journal historique du Père de Charlevoix*, page 66, Ed. de 1714.)

Voilà plus qu'il n'en faut pour avoir inspiré les terreurs que ce gouffre a fait naître.

Dans son *histoire générale de la nouvelle France*, liv. VIII, il a un peu modifié cette opinion, comme suit : “ J'ai remarqué dans “ mon Journal, que l'Île aux Coudres, qui est “ à moitié chemin de Tadoussac à Québec, “ devint alors beaucoup plus grande qu'elle “ n'était auparavant; mais il n'est point “ vrai, comme quelques-uns l'ont avancé, “ qu'elle ait été formée en entier par une “ montagne, qui sauta dans le fleuve et à “ la place de laquelle parut, pour la premi- “ ère fois, le gouffre qui rend ce passage si “ dangereux; car il est certain que ce fut “ Jacques-Cartier qui donna à cette Île le “ nom qu'elle porte. Pour ce qui est du “ gouffre, comme il n'en est parlé, ni dans les “ mémoires de ce voyageur, ni dans ceux de “ M. de Champlain, et que l'un et l'autre ne “ font mention que d'un grand courant, dans “ ce canal, il peut bien avoir été, du moins “ en parti, un effet du tremblement de “ terre (arrivé en février 1663). ”

Il est possible que ce gouffre ait été la conséquence de ce tremblement de terre, mais il n'est nullement probable que la cavité du gouffre ait été le résultat d'une partie de quelque montagne qui en sera sortie pour sauter sur l'Île aux Coudres, et s'y unir. L'Île aux Coudres n'a ni soudure ni terre rapportée, elle a été faite tout d'un jet.

en 1759 avait rebroussé chemin lors qu'ils virent les chevaux dont ils s'étaient emparés tués sous eux, dans le petit bois que je vous ai fait remarquer, vers le bas de l'Île.

C'est dans les eaux de la partie du rivage avoisinant le *mouillage*, que l'on a pris le plus d'anguilles dans les pêches. Un nommé Louis Demeule, mort depuis assez peu de temps, en prenait jusqu'à quinze cents, deux mille et même davantage. Il payait aux messieurs du Séminaire de Québec, une piastre par chaque cent d'anguilles qu'il prenait dans ses pêches. Louis Demeule avait planté, sur le haut de sa terre, un assez grand nombre d'érables. Longtemps avant sa mort, il a pu jouir de son industrie, en faisant une bonne provision de sucre avec les érables qu'il avait plantées.

Son gendre, David Desbiens, dont la terre de Louis est devenue la propriété, a trouvé le moyen de planter un grand nombre de pommiers, qu'il a eu le bon sens de greffer. Maintenant il récolte jusqu'à au delà de cent minots de bonnes pommes qu'il vend bien. Ce qui prouve qu'en se donnant un peu de peine, un cultivateur peut augmenter ses revenus, pourvoir aux besoins de sa famille et mettre quelque argent de côté pour lui aider à s'établir. Pourquoi les autres habitants de l'Île aux Coudres n'imiteraient-ils pas cet exemple ? C'est un fait que partout sur l'Île, les pommiers viennent à merveille. Qui les empêche d'en planter, de les greffer et ensuite d'en prendre soin ? Est ce le temps qui leur manquerait ? Je ne le pense pas.

En considérant les terres de l'Île, vous devez apercevoir qu'elles sont très peu améliorées ; que les pâturages sont très-mauvais et insuffisants, dans beaucoup d'endroits, aux besoins des animaux. Par suite de ce triste état de culture, quelques-uns des habitants sont obligés de transporter leurs jeunes animaux au nord pour les empêcher de mourir de faim, pendant la saison de l'été.

Il résulte de là qu'en général, les animaux sont établis fort maigres, qu'ils passent l'hiver encore plus maigres et que le printemps, ils sont d'une extrême maigreur. C'est le moyen le plus efficace de n'avoir point de lait, de ne point faire de beurre, et d'avoir une race d'animaux qui va toujours en se détériorant.

Le seul moyen de remédier à ce triste état de choses, serait de semer de la graine de foin. Quelques-uns ont commencé à en semer. Qui empêche les autres habitants de l'Île d'imiter cet exemple. Est-ce qu'on ne comprendrait pas, à l'Île, que l'argent dépensé pour améliorer la terre, est toujours placé à gros intérêt. Que l'on veuille seulement employer l'argent que l'on gaspille à acheter des parures déplacées, et on se félicitera bientôt d'avoir suivi ce conseil.

De la distance où nous sommes, il vous est possible de juger de la solidité du *Cap-aux-corbeaux*, dont la composition est de pierres sans crevasses ; vous voyez à quelles énormes masses il est lié. Vous pouvez mesurer d'ici la distance qui le sépare de l'Île aux Coudres. Et pourtant malgré toutes ces raisons de croire à son inébranlable stabilité, je vous dirai qu'un vieux curé de la Baie Saint-Paul, mort avant que je galopasse sur les bords du Saint-Laurant, a prédit que le *Cap-aux-corbeaux* serait, un jour, détaché des montagnes dont il fait partie ; qu'il serait lancé dans la direction de l'Île aux Coudres ; qu'il séparerait les eaux de cette branche du fleuve, et qu'il réunirait l'Île à la terre du nord, comme par une jetée. Voilà des paroles que la tradition a jugées dignes de nous être transmises. Seront-elles accomplies à une époque quelconque ? Je réponds que je n'ose pas dire que la chose n'aura jamais lieu et que le vieux prêtre n'en savait pas plus long que moi.

Ce qui m'empêche de rire de cette prédiction, c'est le fait suivant, arrivé depuis que je suis homme fait,

et dont j'ai vu le résultat de mes propres yeux :

La Baie Saint Paul a deux grandes rivières, dont l'une à l'ouest et l'autre à l'est de l'entrée de son vaste bassin. Celle de l'ouest a pour nom : *Rivière-des-mares* ou du *moulin* ; celle de l'est porte le nom de *Rivière-du-gouffre*. Cette dernière est beaucoup plus grande que sa voisine de l'ouest, dont elle est éloignée de près de trois quarts de lieue. Eh bien le vieux curé dont je viens de parler (son nom était M. Chaumont) avait aussi prédit qu'un jour la *Rivière-du-gouffre* se réunirait à la *Rivière-des-mares*.

Pour ceux qui connaissent les terrains entre ces deux rivières et la distance qui les sépare, cette réunion présente des obstacles presque insurmontables. Voici cependant ce qui est arrivé à une époque assez peu éloignée de nous après plusieurs jours de pluies torrentielles : La *rivière-du-gouffre*, sortit de son canal et s'en creusa un autre en gagnant vers l'ouest. Les eaux furieuses brisèrent tous les obstacles qu'elles rencontrèrent sur leur passage. Quand elles s'arrêtèrent dans leur course vers le sud-ouest, elles n'avaient plus qu'une assez courte élévation à franchir pour arriver dans l'inclinaison du sol où elles se fussent ouvert facilement un passage jusqu'à la *rivière-des-mares*. Ainsi peu s'en est fallu que cette dernière prédiction de M. Chaumont n'ait eu son parfait accomplissement. Mais ce qui est différé n'est pas toujours perdu. Pour croire à la manie qu'a la *rivière-du-gouffre* de n'être pas satisfaite des terrains où elle a creusé son lit, et à l'idée qu'elle a de vouloir en chercher d'autres plus à son goût, il suffit de savoir qu'elle a une très-mauvaise réputation. Ceux qui la connaissent bien, en parlent comme d'une rivière tortueuse, vagabonde, malfaisante, toujours en guerre avec ses rives qu'elle coupe, renverse, change, et dont elle porte les terres tantôt d'un bord, tantôt d'un autre ;

détruisant les ponts qui la traversent, emportant les maisons construites sur ses bords, les chemins qui la cotoient, les terrains qui l'avoisinent, et, pour tout dire en un mot : un vrai fléau pour ses voisins et pour ses voisines, qui ne cessent de se plaindre d'elle.

Il suffisait donc à M. Chaumont de la bien connaître pour annoncer qu'elle finirait tôt ou tard, par aller s'emparer du lit d'une autre rivière. Quant au saut que devrait faire le *Cap-aux-corbeaux* pour barrer le canal entre le nord et l'Île aux Coudres, qui peut assurer qu'un formidable tremblement de terre, dont les secousses sont si fréquentes dans cette partie de la côte du nord, ne lui fera pas faire ce saut ? *Qui vivra verra.*

À notre gauche, sur la terre où vous voyez cette nouvelle maison, aujourd'hui habitée par un cultivateur du nom d'Olivier Boudreault et sa famille, est né celui que plus tard, on a appelé bien à tort Grand Vicaire Mailloux. Il n'est demeuré dans cet endroit de l'Île que jusque vers l'âge de quatre ans. Quand nous serons rendus dans l'*Anse de l'Îlette*, si cela vous intéresse, je vous indiquerai l'endroit où il a passé sa jeunesse, dans une maison qui n'existe plus.

La dernière maison, que vous apercevez à notre droite, se trouve vis-à-vis de l'endroit du fleuve appelé *le mouillage*. Il est à peu près certain, comme j'en ai fait la remarque ailleurs, que c'est sur cette partie de l'Île que Cartier ou ses compagnons de voyage sont débarqués, en 1535, et que là a été dite la messe le 7 septembre de la même année.

La maison, que je viens de vous faire remarquer, a été, pendant un grand nombre d'années, habitée par une famille portant le nom de Demeule, dont les hommes étaient remarquablement grands. Il n'y a pas très-longtemps qu'elle a changé de nom. Je ne vous rappelle le nom de cette famille Demeule, que pour vous

amuser un peu, en vous racontant le singulier tour qu'un de ces De meules joua à un jeune *loup marin d'esprit*.

Il arriva, je ne sais depuis combien d'années, qu'une noce avait lieu chez la famille De meule. Les noces canadiennes, à cette époque éloignée de nous, étaient célébrées dans l'enivrement d'une joie des plus bruyantes. C'était encore vers la même époque qu'était en vogue la danse du *menuet*, dont les mouvements lents, les pas mesurés, les révérences profondes, les saluts gracieux des mains, de la tête et des pieds demandaient pour danseurs des vieux et des vieilles qui avaient passé l'âge des saults, des gambades et des frétilllements. Sans être, sous certains rapports, plus exemptes de dangers moraux que celles de notre temps, elles avaient cela de remarquable qu'on s'y divertissait, sans pruderie, sans arrières-pensées, mais bonnement, franchement, cordialement.

Depuis déjà assez longtemps qu'on s'en donnait à cœur-joie, il prit fantaisie à des jeunes gens d'aller faire un tour sur le bord de la côte. L'enivrement des réjouissances et, peut être aussi, un peu d'eau-de-vie-de-France, avaient monté toutes ces têtes. Quelqu'un de la joyeuse bande, en regardant le fleuve, avait aperçu un jeune *loup-marin* qui, monté sur un gros caillou, à marée haute, avait commis l'insigne imprudence de s'y laisser aller à un profond sommeil, sans avoir calculé les conséquences de sa position, à la marée baissante. Car c'est un fait, connu des habitants de l'île aux Coudrés, que plus d'un jeune loup-marin a, pendant son sommeil, donné le temps aux eaux du fleuve de s'éloigner, et s'est fait tuer d'une manière peu honorable, je veux dire, à coups de bâton.

À la découverte dont je viens de parler, un espiegle de la bande eut l'idée qu'il fallait aller chercher cet individu et le conduire à la noce.

E n'erveillé de son projet, il le communiqua à ses compagnons. On croira sans peine que cet exploit fut trouvé ingénieux, admirable et digne de la plus unanime approbation. Oui ! oui ! Il faut aller le chercher, crièrent à la fois tous ces imberbes. Tout allait bien jusque là. Mais qui d'entre eux se chargerait d'exécuter la commune résolution ? Aucun ne voulut s'offrir, et c'était assez bien pensé, car on savait qu'auprès du caillou l'eau était encore profonde ; que pendant le trajet du rivage au lit du dormeur, celui-ci pouvait se réveiller, prendre le large et faire ainsi un long pied de-nez à celui qui tenterait l'ave-ture, ce qui lui aurait mérité les huées de ses compagnons. On savait encore que le loup-marin est agile, fort et vigoureux ; que pour se défendre, il a des dents dont le tranchant peut faire de larges et profondes blessures.

Jusqu'ici les jeunes gaillards dont je parle, n'avaient fait qu'imiter le conseil des rats qui, eux aussi, avaient passé une résolution pour aller *attacher un grelot au cou du chat*.

Comme nous l'apprend le bon Lafontaine, la résolution ne fut pas mise à exécution, parce que la difficulté fut de trouver quelqu'un d'entre eux qui voulut aller *attacher le grelot*. Car l'un disait : *je n'y vais pas, je ne suis pas si sot ; l'autre je ne saurais*. Si bien que sans rien faire on se quitta.

Ce fut même crainte, même appréhension, même hésitation parmi cette bande de *jeunes braves*, quand il fallut trouver quelqu'un qui consentit à aller chercher le loup-marin. On hésitait ; on s'excusait ; c'était une insigne folie ; on ne réussirait pas ; on se ferait dévorer par ce *mauvais gars* ; on ferait rire de soi. On allait donc laisser le dormeur continuer son somme, aussi longtemps qu'il lui plairait, lorsqu'un des grands Demeute, il me semble que ce devait être le nouveau marié, se redressa sur ses longues jambes et déclara que puisqu'aucun de ceux qui avaient

pris la résolution ne se présentait pour la mettre à exécution lui, était décidé à aller chercher cet individu et l'amener à la noce. Cette déclaration souleva toutes les poitrines, et fut acceptée sans la moindre opposition.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Sans rien changer à sa toilette de noce, le grand De-neules descend la côte, se traîne au bord de l'eau, s'y enfonce jusqu'au menton, et, sans faire le moindre bruit, il se dirige vers le caillou, s'en approche doucement, sans remuer l'eau. Enfin il est rendu tout près de son dormeur qui ronfle de son mieux. Alors, il allonge lentement son long bras, il saisit fortement le pauvre imprudent par les nageoires de derrière. Par un vigoureux tour de bras, il l'arrache de son lit, le suspend la tête en bas pour n'en être pas mortin, et aux acclamations, aux cris de joie, aux applaudissements frénétiques de ceux qui regardaient, il se hâte de traîner son loup marin hors de l'eau, le fait glisser sur le sable du rivage, l'entraîne avec lui dans la cote, puis enfonce jusqu'au milieu de ses compagnons qui riaient à s'en tenir les côtés.

Alors le conseil s'assembla de nouveau pour décider ce qu'on allait faire de ce singulier camarade. La délibération ne fut pas longue. Tous opinèrent qu'il fallait l'emporter à la maison, au milieu de la noce, dans le salon-mênie où tous les convives étaient réunis. Cette résolution n'était point d'opposant et ce que je ne dois pas passer sous silence, c'est que pour la mettre à exécution, *il ne se trouva que des braves.*

Impossible de donner, ici, une idée des battements de mains, des éclats de rire, des invitations, à l'arrivée du *survenant*, au milieu de la noce. La joie fut grande pendant cette noce plus que dans aucune autre qu'on ait vu de mémoire d'homme.

Pendant que je vous ai raconté ce fait, dont bien souvent j'ai entendu le récit dans ma jeunesse, je m'a-

perçois que nous sommes arrivés à l'endroit où le chemin change tout à coup de direction pour gagner vers le sud †. Cette montée, dont vous apercevez la fin, nous conduit à une autre équerre qui nous fera reprendre la même direction que celle que nous venons de quitter.

Ce bouquet de bois que vous voyez à votre droite, pas très-éloigné de nous, me rappelle une singulière aberration de l'esprit public qui prend si facilement, même chez une population d'hommes intelligents.

Dans ce petit bouquet de bois, venaient chaque printemps faire leurs couvées, une grande quantité d'assez gros oiseaux appelés *couaques*. Je me rappelle que dans ma jeunesse, ces oiseaux étaient souverainement méprisés. Inspiraient un profond dégoût, rendaient la risée de tous les habitants de l'île ceux qui se hâtaient à s'en servir pour nourriture. Pour exprimer le mépris qu'on faisait d'eux, on les appelait des *mangeurs de couaques*. J'ai souvenir que ceux qui les tuaient pour les manger, se cachaient comme quelqu'un qui fait un mauvais coup. Ils en cachaient les plumes et les débris avec le plus grand soin et n'en mangeaient que lors qu'ils étaient très-certains que personne ne surviendrait pendant qu'ils se nourrissaient de la viande du *couaque*.

Pourquoi ces anathèmes, ces mépris, ces mauvais propos contre le pauvre oiseau? Ne se nourrissait-il pas du même poisson que les habitants de l'île mangeaient aussi bien que lui? Ne savait-on pas, dans l'île, que pendant la nuit, il allait se placer sur une pierre environnée des eaux du fleuve; que là il attendait avec une patience admirable les

† C'est près de cet endroit qu'était bâtie la première maison que le père Etie Maitloux avait bâtie après avoir émigré sur l'île. C'est dans cette maison que se réunissaient, par quatre ou cinq familles, les gens de cette partie de l'île pendant les nuits du fameux tremblement de terre de 1791, comme on le voit par le récit que la mère Lapointe nous a donné de ce tremblement.

poissons qui en approchaient; les saisissait avec son bec; en mettait dans son estomac autant qu'il en pouvait contenir, et retournait chargé de sa proie en faire une part à ses petits et gardait le surplus pour s'en nourrir lui-même en faisant son somme. pendant le jour? Quelle raison avait-on de tant le mépriser et de le regarder comme indigne d'être servi en nourriture sur la table d'un habitant qui se respectait? Pas autre raison que celle de l'opinion publique qui fait adopter ses lois aux personnes mêmes les plus capables de connaître combien elles sont parfois insensées et ridicules.

Un sage inspiré a dit que l'insensé changeait comme la lune. Telle fut à l'Île le sort de l'opinion contre les *couaques*. A une époque très-rapprochée de celle dont je viens de parler, l'opinion générale décida que la chair de ces oiseaux n'était pas à dédaigner. Un peu plus tard, on pouvait en manger sans s'attirer le mépris de ceux qui n'en mangeaient pas encore. Un peu plus tard encore, cette viande était bonne, très-bonne, délicieuse enfin. Rendue à ce point, l'opinion publique en faveur de ces pauvres oiseaux, fit qu'on les recherchait avec le plus grand empressement. C'était à qui s'en procurerait. On en vint au point de monter dans les arbres pour s'en parer des petits *couaques* avant même qu'ils fussent revêtus de leur plumage et lorsqu'ils étaient dans l'impuissance absolue de se soustraire aux massacres qu'on en faisait. Or, il est arrivé que les pères et les mères de ces jeunes oiseaux, indignés de la barbarie que les habitants exerçaient envers leurs progénitures, ont jugé expédient pour la conservation de leur espèce, d'aller faire leurs nids ailleurs. Et je dis qu'ils ont bien fait. Depuis ce temps, on en voit presque plus à l'Île dont ils semblent avoir pris les habitants en horreur. La conclusion de ce fait serait peut-être celle-ci : *on est puni par où on a péché.*

Le récit de l'histoire de mes *couaques*, a donné à notre cheval le temps qu'il lui fallait pour se rendre au chemin ombragé d'arbres qu'on a appelé : *la Route*.

Puisque notre vue est barrée par les arbres et que nous voilà bien et dûment emprisonnés dans ce bois, laissez moi vous raconter le fait suivant, arrivé dans l'endroit où nous sommes. Vous vous garderez bien de le mettre en doute, par la raison que je n'invente rien, dans mes récits. Je ne suis que l'écho de ce que m'ont raconté les anciens. Or les anciens de l'Île aux Coudres n'ont jamais menti, excepté toutefois quand ils racontaient aux enfants, pour les rendre peureux et les empêcher de s'absenter de leurs familles pendant les veillées, des histoires de *tutins*, de *chasse-galerie*, de *fi-follet*, de *loup-garou*, de *revenant* enfin. N'exigez pas de

† Voici ce que me racontait très-sérieusement, dans l'hiver de 1844, un vieux canadien de l'Île aux Coudres, alors âgé d'environ 68 ans.

Il était jeune homme alors et c'était à l'époque où les voyages entre l'Île et Québec, se faisaient en canot de bois.

Ils étaient partis trois ou quatre de l'Île aux Coudres pour monter à Québec. Et arrivèrent sur le soir au bout d'en bas de l'Île d'Orléans, dont la pointe portait le nom d'*Argentenay*. C'était l'endroit des sorciers par excellence, comme le savait bien une des femmes de St-Joachim; appelée, *la Blouin*, que tous les écoliers de mon temps de séminaire ont très-bien connue.

Nos voyageurs résolurent donc de n'aller pas plus loin et de passer la nuit sur cette pointe. On renversa le canot *la queue en bas*, pour s'y mettre à l'abri et y dormir en paix. Or voici ce qui arriva: Dès que la nuit se fut faite, un être revêtu d'un corps de loup-garou, lutin, revenant ou sorcier que l'on conçoit, se mit à sauter par-dessus le canot renversé. Il saute d'un côté, saute de l'autre, saute toujours pendant toute la nuit sans discontinuer pour un seul moment. Et nos hommes, tapis les uns contre les autres, passèrent la nuit dans des trances qui les faisaient trembler de tous leurs membres. Ce ne fut qu'un jour ouvert que ce bandit les laissa en repos, en s'éloignant d'eux. Et, pour me prouver que ce n'était pas l'effet de la peur qui leur avait fait entendre cette danse, il m'assura que le lendemain, tout le sable autour de leur canot était comme criblé par les pieds de ce sauteur. Le bon vieux m'assurait qu'il

moi que je vous fasse connaître le jour et l'heure où est arrivé ce fait, parce que je vous dirais que vous n'avez pas le droit de vous inscrire en faux contre un récit historique. ou une *légende*, par la seule raison que celui qui vous le raconte, n'en peut préciser l'époque.

Il arriva donc qu'un soir (Etait-ce en hiver? Etait-ce en été? je ne m'en rappelle plus) il arriva donc qu'un jeune garçon ayant, comme il convenait, fait sa toilette et mis, comme lorsqu'il fallait aller au bal chez *Boulay*, sa chemise blanche et son gilet barré et le reste à l'avenant. Pour ne rien oublier, il faut dire qu'il ne passait pas pour un des plus braves, il allait rendre une visite à sa blonde ou à sa brune, qui demeurait dans quelque une des maisons près desquelles nous venons de passer. Comme, à l'époque dont je parle, c'était la mode reçue dans l'île de se couvrir la tête avec un bonnet de laine, mon jeune insulaire n'eût garde de manquer de se conformer à l'usage. La tradition nous ayant conservé la couleur de son bonnet, comme narrateur fidèle, je dois dire qu'il était d'un beau rouge couleur de feu.

Pour un motif ou pour un autre, il paraît qu'il prolongea longuement sa visite, et ne parut pour ne revenir à son logis que fort tard dans la soirée. Par malheur, le temps était si sombre, la nuit si noire, qu'on ne voyait guère et qu'il lui fallait faire la plus grande attention pour distinguer le chemin par où il passait. C'était bien réellement une de ces nuits qui semblent faites exprès pour favoriser les courses de loups garous et de revenants. Aussi notre

ne passait jamais, depuis, près du bas de l'île d'Orléans, sans éprouver un sentiment de frayeur.

Qui, des écoliers de mon temps, n'a pas entendu *la Blouin* affirmer avoir vu un grand nombre de fois, des *fi-folettes* traverser d'*Argentay* à *St-Joachim* sur des bottes de paille pour ne pas se mouiller les pattes dans les eaux du fleuve!

jeune insulaire qui n'avait ni la tête d'un *Jean-Bart*, ni les nerfs d'un *Robinson* ne pouvait s'empêcher d'éprouver certaines frayeurs qui augmentaient à chaque pas. Il marchait donc craintif, l'oreille tendue pour entendre le plus léger bruit, les yeux grands comme des salières et la poitrine oppressée par l'appréhension de rencontrer quelqu'un de ces êtres malfaisants qui reviennent de temps à autre de l'autre monde, pour effrayer les vivants, ou leur jouer des mauvais tours.

Tant qu'il parcourut le chemin qui se trouvait auprès des maisons, ses craintes et ses frayeurs ne furent pas de nature à lui troubler la tête. Mais il lui fallait traverser la route, au milieu du bois, sans espérance de rencontrer une maison où il put se réfugier. La nuit devait y être plus sombre et offrir plus de facilité aux êtres malfaisants de s'y cacher et de le surprendre. Mais il fallait bien en prendre son parti et affronter tous ces dangers, braver toutes ces terreurs, car il était trop tard pour chercher un gîte ailleurs que dans la maison paternelle.

Tout en faisant ces réflexions peu rassurantes, il était arrivé à cette fatale route et, comme les plus poltrons savent quelquefois retrouver du courage, il y rentra et se mit à allonger ses pas afin de la parcourir le plus tôt possible. Mais il en avait à peine franchi quelques arpens que tout à coup un cri sinistre, effrayant, tel que jamais il n'en avait entendu, retentit près de lui sur un des côtés du chemin, comme un glas de mort. A ce bruit lugubre, il fit un saut en poussant un cri peut-être plus effrayant que celui qu'il venait d'entendre. Il n'y avait pas moyen de s'y méprendre, c'était bien ou un loup-garou, ou un lutin, ou un être maudit qui en voulait à sa vie. Croyant réussir à se soustraire à ses étreintes, il se mit à courir à toutes jambes. Mais il n'avait pas fait dix enjambées, qu'un autre cri retentit à ses oreilles et, en même

temps, il s'aperçoit qu'on lui enlève son bonnet sans plus de façon et que le voleur qu'il ne peut voir s'en va se mettre dans un arbre en riant et criant comme pour se moquer du pauvre décoiffé.

Si, dit un proverbe, on ne doit pas faire le diable plus noir qu'il ne l'est, l'équité exige de moi que je ne fasse pas connaître mon insulaire pour plus lâche et plus poltron qu'il ne l'était en réalité. En conséquence je dois déclarer qu'en recevant l'insigne affront d'être décoiffé, sans entendre dire : excusez il eût un moment de courage vraiment héroïque, c'était, quoiqu'il put en résulter, d'aller reprendre son bonnet. L'obscurité de la nuit ne lui permettait, à la vérité, de n'apercevoir que les yeux flamboyants de l'être infernal qui venait de l'insulter, et la couleur rouge de son bonnet qui tranchait avec celle de la verdure des arbres; mais ces indices suffisaient pour lui dire où il fallait aller. Il s'approche donc du bois, casse la première branche sèche qui s'offre sous sa main, et, ainsi armé, il approche de l'arbre où devait être le monstre, le frappe avec cette branche sans peut-être l'atteindre et, poussant le courage plus loin, il saisit son bonnet de l'autre main. Il tire vers lui sans réussir à l'arracher du voleur.

Cette résistance inattendue déconcerta le pauvre homme. Son courage l'abandonna de nouveau et des terreurs indicibles et beaucoup plus grandes que les premières, vinrent s'emparer de son esprit. Il ne lui fut plus possible de douter que ce ne pouvait être qu'un être extraordinaire, un revenant enfin, qui avait pu résister au coup qu'il avait cru lui porter et à l'effort qu'il avait tenté pour lui arracher son bonnet. Pour comble de malheur, le voleur à qui il avait essayé d'arracher sa proie, se prit à pousser des cris de rage, en fixant des regards terribles sur le téméraire qui avait osé le frapper. C'en était trop pour ne pas

effrayer, outre mesure, un jeune homme qui n'avait jamais ni vu ni entendu rien de semblable.

Répondant aux cris qu'il entendait par un autre cri de terreur, il regarda le chemin et, prenant ses jambes à son cou, il se mit à courir de toutes ses forces afin de s'éloigner au plus vite du fatal endroit où se tenait cet être surhumain. C'oyant être poursuivi par le malfaiteur dont il entendait toujours les cris, ren-tus doublement effrayants par l'écho de la forêt et les ténèbres qui devenaient de plus en plus profondes, il ne se possédait plus, il tombait se relevait, il retombait encore pour se relever de nouveau. Et fini, épuisé, hors d'haleine, presque sans connaissance, il eût le bonheur d'arriver à la maison et, poussant un dernier cri de terreur, il tomba sur le seuil de la porte, privé de sentiment et à demi mort.

Heureusement pour lui qu'il avait été entendu par quelqu'un de la famille qui vint à son secours, l'entraîna dans la maison, le mit sur le plancher et alluma la lampe. Apercevant son visage inondé de sueurs, ses yeux fermés, sa respiration presque éteinte, il poussa, lui aussi, un cri de terreur qui réveilla toute la famille. On se leva avec précipitation, puis on se réunit autour du nouvel arrivé, on le poussa, on le questionna. Mais en vain. Qu'avait-il donc vu? Que lui était-il advenu? Point de réponse, pas même d'autre signe de vie qu'une respiration semblable au râle d'un mourant. Cet état se prolongea pendant un temps qui parut un siècle à la famille désolée. Enfin, il poussa un soupir, ouvrit des yeux égarés, tourna ses regards de tous côtés pour voir si l'être maudit n'était plus auprès de lui, enfin, rassuré par la vue des personnes de sa famille, il put leur faire part, tant bien que mal, de la fatale rencontre qu'il venait de faire dans la route.

Je dois faire remarquer, ici, que cette triste aventure s'étant passée à l'époque dont j'ai parlé plus haut,

les récits du pauvre jeune homme rendirent plus croyables toutes les histoires de revenants et d'autres être malfaisants que, tant de fois, on avait entendues raconter pendant les veillées.

On se coucha cependant, mais je n'aurai pas de peine à être cru si j'ajoute que des rêves plus effrayants que jamais vinrent troubler le sommeil des enfants.

Quand le *grand jour* fut venu, alors que les sorciers, les loups-garous et tous ces êtres abominables sont rentrés dans leurs sombres demeures, une bande de jeunes gens se rendit sur le lieu du sinistre. A leur grande joie, l'être maudit n'y était plus. On trouva le bonnet rouge, par terre, mais brisé et déchiré d'une manière à ne pouvoir douter que celui qui s'en était emparé, avait essayé d'en faire son repas. On n'apprit que plus tard quel était l'auteur de toutes les terreurs du pauvre jeune homme ? Ce n'était hélas ! qu'un pauvre *hibou* qui, alléché par la vue du bonnet rouge, s'en était emparé, avait essayé d'en faire son repas et que, l'ayant trouvé d'un goût trop peu savoureux il l'avait laissé tomber de ses griffes et était allé chercher pâture ailleurs.

Pour ne pas faire rire, outre mesure de mon jeune insulaire, je dois faire remarquer que pour quelqu'un qui ne l'a jamais entendu, le cri du *hibou*, dans les grands bois, au milieu des ténèbres d'une nuit orageuse, surtout lorsqu'il aperçoit du feu ou quelque chose ressemblant à du feu, le cri du *hibou*, dis-je, a plus qu'il ne faut pour épouvanter par ses rires saccadés, ses sons lugubres et les éclats de sa voix rauque et stridente. Malgré qu'on l'ait vingt fois entendu, jamais on ne peut l'ouïr sans éprouver un certain malaise accompagnée de terreur et de frissons. Car le cri du *hibou* est unique. Il commence ce chant lugubre à l'aigü ; ensuite il fait entendre des sifflements, qui ressemblent à des rires moqueurs, puis il descend par degrés, en ren-

dant les sons de sa voix plus déchirants, plus rauques, plus cavernes, jusqu'à ce qu'enfin il termine sa sinistre chanson par des notes d'une incroyable mélancolie.

Bientôt nous allons sortir de la route. Des vastes et magnifiques points de vue vont s'offrir à vos regards. Nous voilà sortis. Mais regardez donc. Voyez en avant, sur la rive nord et nord ouest du fleuve, cette masse imposante de montagnes plus hautes les unes que les autres. Regardez sur le sommet, leurs crêtes aiguës, les courbes qui les séparent ; et ces arbres de tant de couleurs diverses dont les longs rameaux ressemblent aux longs cheveux d'une jeune fille. Regardez, à l'entrée ouest de la Baie Saint-Paul cette masse effrayante qui s'élève jusqu'aux nues, c'est le *Cap-de-la-Bonne-femme*, sur le sommet duquel passe le chemin des caps et d'où le fleuve. Pile aux Coudres et les maisons de ses habitants semblent placés à une distance prodigieuse. Si jamais vous passez sur cette hauteur, donnez-vous la peine de monter sur une espèce d'échafaud de pièces de bois posées les unes sur les autres et, si le temps est clair, votre vue s'étendant par-dessus les hauteurs des autres montagnes et même de celle du *Cap-tourmente* vous fera apercevoir notre bonne ville de Québec.

Comme vous pouvez en juger maintenant, cette sortie de la route choisie dont la monotonie ennue un peu le voyageur devient toujours une surprise. Quand tout d'un coup, et sans s'y attendre, on découvre ces grandes œuvres de Dieu et leur incomparable magnificence, on pousse un cri de joie, et du cœur chrétien sort comme involontairement cette belle prière du prophète : " Vos œuvres sont admirables, Seigneur, plus je les étudie et plus mon âme en est ravie ! "

Le chemin de cette partie de l'île suivait le bord de la côte jusqu'à la descente du *Cap*. Vous voyez qu'on a jugé à propos de le conduire

à travers les champs, en lui faisant faire plusieurs caracoles qui l'allongent un peu. Ainsi l'a décidé le conseil municipal de l'Île, seul juge compétent en cette matière. Ce que j'ai toujours cru, c'est que ceux qui sont obligés de parcourir un chemin, plusieurs fois chaque semaine, doivent connaître quelles améliorations il faut y faire. Malheureusement pour le bien de la paix parmi nos habitants, on ne s'entend pas toujours. Certains qui se croient plus éclairés et plus sages que tous les autres, se mettent en travers, et de là naissent des divisions et quelquefois des procès infiniment regrettables sous tous les rapports. Nous avons eu à déplorer beaucoup de ces faits qui n'ont abouti qu'à semer des haines et à faire des séparations entre des paroissiens qui, devant avoir des intérêts communs, auraient dû s'entendre pour promouvoir ces mêmes intérêts. Mais est-on toujours capable de comprendre que les intérêts particuliers doivent céder le pas à l'intérêt général ?

CHAPITRE SIXIÈME

CONTINUATION DE LA PROMENADE

À ce second dé tour du chemin nouveau, et à notre gauche, est une ancienne maison que j'aime toujours à revoir, comme beaucoup d'autres maisons de l'Île aux Coudres. Elle n'est pas fort remarquable cependant, elle est même basse, un peu enfoncée dans la terre, comme celle que bâtissaient nos anciens, dans le but, je pense, d'éviter les escaliers, qui peuvent donner occasion à beaucoup d'accidents, surtout pour les jeunes enfants et les vieilles personnes. Malgré qu'elle ne soit pas dans le goût du temps, j'aime à vous faire remarquer cette maison parce qu'elle a servi de demeure à une famille que j'ai grandement estimée, à cause de sa franchise, de sa parfaite honnêteté, de sa foi et de sa piété sans fard et sans artifice. La famille Tremblay, dont elle est encore la propriété, était bien

dans toute la force du mot, une famille patriarcale. Par une heureuse combinaison de deux mots, on l'appelait la famille *Franco-quiennne* (Franc-Etienne), des noms de baptême du grand père qui se nommait *Etienne* et de celui du père *François*.

Le père François Tremblay, un vrai *Israélite sans déguisement et sans artifice*, comme il est dit de Nathanaël, était d'une bonté de cœur incomparable. Laborieux et infatigable, fort et robuste, le père François Tremblay n'avait pas son pareil, dans toute l'Île, pour travailler à gagner la vie de sa nombreuse famille. Dans un âge assez avancé, sa vue s'affaiblit et fi it par s'éteindre, plusieurs années avant sa mort.

Il avait, pendant tout le cours de sa vie laborieuse, donné à sa famille et à ses co paroissiens l'exemple du travail, de l'honnêteté et d'un parfait chrétien. Le père François, privé de la lumière du ciel comme le saint homme Tobie, leur laissa dans sa vieillesse l'exemple d'une soumission parfaite à la volonté de Dieu et d'une patience inaltérable. L'adage : *Telle vie, telle mort*, est surtout vrai pour les hommes-vertueux. Le père Tremblay mourut en paix, dans un âge avancé, ne laissant sur la terre que des regrets sincères et des amis, et pas une seule personne qui put dire qu'elle en avait reçu quelque offense, pendant tout le cours de sa longue vie.

J'aime encore à vous faire remarquer cette ancienne maison, parce que c'est là qu'est né le bon Monsieur Godefroy Tremblay, ancien curé de Sainte-Agnès, et dont il faut bien vous dire quelque chose, quand ce ne serait que pour vous apprendre qu'il est le fils du bon et vertueux père dont je viens de vous dire quelques bonnes paroles. À l'égard de M. Godefroy Tremblay est vrai, à la lettre, le proverbe qui dit : *Tel père, tel fils*.

Si vous ne le connaissez pas personnellement, ce que je vous en dirai

vous donnera peut-être le désir d'aller lui rendre une visite à son domicile, dont vous serez enchanté ainsi que du bon vieux prêtre. Mais, en le voyant, gardez-vous de le juger sur les apparences. Conversez un peu avec lui, et vous saurez bientôt ce qu'il est et ce qu'il vaut.

Je ne lui connais qu'un seul défaut; c'est d'être convaincu qu'il est sur le bord de sa tombe, et voilà vingt ans, au moins, qu'il le dit, mais la mort ne veut pas le prendre au mot. J'espère même qu'elle ne l'écoutera pas de sitôt, et que le bon vieux prêtre restera encore en ce monde pendant de longues années, pour le bonheur de ceux qui l'aiment, pour l'édification des habitants de l'Île aux Coudres et pour la consolation de son digne curé qui, sans lui, serait isolé de tous ses confrères pendant les longs mois de nos hivers.

Voilà que, dans notre course, à la manière du train de la blanche, nous arrivons à la demeure de M. Tremblay. Vous pouvez juger par vos propres yeux, qu'elle n'est pas si mal pour un vieux rentier qui deux fois déjà l'a vue devenir la proie des flammes. Si vous entrez chez lui, je vous assure que vous n'aurez qu'à vous louer de sa réception. Le jardin planté de pommiers, que vous apercevez en arrière de sa maison, est son ouvrage. Ces beaux arbres ont été plantés et greffés par lui, et il en prend un soin tout paternel. Il les chérit comme des enfants. De ces arbres, dont beaucoup donnent de très-bonnes pommes. M. Tremblay retire, chaque année, d'assez bons profits. Pour parer aux ennuis inévitables de sa situation, il visite souvent son verger, en coupe les branches nuisibles, mais il a toujours grand soin de dire, chaque été, avant d'en cueillir les fruits, qu'il n'en retirera presque aucun profit. Il y a bien longtemps qu'on a cessé d'ajouter foi à ses appréhensions qui ne se réalisent presque jamais.

Si vous vous donnez la peine d'aller vous placer sur le bord de la

haute côte qui est devant sa maison, vous verrez toute l'étendue du grand bassin qui forme l'enrêe de la Baie-Saint-Paul, l'église paroissiale, assez éloignée du rivage et environnée d'un grand nombre de maisons qui servent de demeure à de nombreuses familles dont plusieurs sont loin d'être dans l'aisance. Sous vos pieds, près de la côte de l'Île, vous verrez le petit havre appelé la *Source*, qui sert de mouillage pour les chaloupes. C'est de ce havre que partent presque toutes celles qui traversent à la Baie Saint Paul, et c'est aussi le plus court trajet entre l'Île et la Baie.

La maison voisine de celle de M. Tremblay, en gagnant vers l'ouest, à gauche du chemin, a servi de demeure à un nommé Alexis Dufour, dont le nom populaire était *Lagarrette*. Alexis Dufour, un des plus grands chasseurs qu'ait eu l'Île aux Coudres, n'était pas célèbre par sa force extraordinaire mais par sa voix d'une grandeur étonnante. Certains cris, qu'il avait la manie de pousser de temps à autre, jetaient l'épouvante parmi les jeunes enfants. Les quêteurs ne connaissaient pas de plus grande calamité que les cris de *Lagarrette*, dont le plaisir était de les épouvanter. Après s'être amusé de leurs frayeurs, il prenait un *ton plus humain*; il les rappelait et leur faisait la charité, pourvu que ce ne fut pas de s'ennuyer. Ils ne pouvaient souffrir la présence †.

† Alexis Dufour n'aimait point les pédants et moins encore peut-être, ceux qui s'habillaient au-dessus de leur condition ou de leur position, dans la société. Il ne portait que des habits faits avec l'étoffe de son pays.

Il y a bien une soixantaine d'années, Alexis Dufour voit arriver chez lui, un samedi soir, un étranger, habillé comme un ecclésiastique, qui venait lui demander l'hospitalité. Elle lui fut accordée sur le champ. Le lendemain, dimanche, Alexis Dufour, pour faire politesse à son hôte qu'il prenait pour un milord, fit atteler sa calèche pour le conduire à l'église. Au moment de s'y faire embarquer, Alexis Dufour demanda à ce monsieur qui il était. Je suis, répondit-il, le bedeau de la Baie-Saint-Paul. Cette déclaration à laquelle Dufour était loin de s'atten-

Je viens de dire que *Lagarcette* était la terreur des jeunes enfants, et on n'aura pas de peine à me croire, si j'ajoute que les parents savaient le leur rappeler, quand les choses n'allaient pas à leur goût. La menace de cet homme arrêtait tout court les plus espiègles. On me pardonnera de raconter un fait qui m'est personnel, je pouvais avoir alors de neuf à dix ans.

Je ne me rappelle plus quelle escapade j'avais faite et, pour m'empêcher de m'oublier de nouveau, on n'avait pas manqué, comme c'était le moyen le plus efficace, de me rappeler le souvenir de *Lagarcette*. Depuis cette menace, j'étais tout préparé à éprouver une véritable terreur d'enfant, à la première visite qu'il venait faire à la maison de mes parents. Je ne pensais plus guère à autre chose qu'à trouver un moyen de me sauver dès que je verrais venir cet objet de terreur.

Par malheur pour moi, *Lagarcette* fut assez long temps sans venir à la maison de mes parents. On sait que certaines menaces s'effacent facilement du souvenir mobile des jeunes enfants. Je ne pensais donc plus à la menace que l'on m'avait faite, lors qu'étant un jour, dans la maison, à faire je ne sais quoi, j'entendis retentir comme un gros coup de tonnerre la redoutable voix de *Lagarcette*. J mis aussitôt le nez à la porte; il n'était qu'à quelques pas de la maison, tenait dans sa main son couteau ou-

vert et criant de sa formidable voix : *Où sont-ils ? où sont-ils ? que je leur coupe le cou !* Impossible de fuir et de me sauver, je me précipitai dans une chambre, sautai sur un lit et je fus m'enfoncer dans la ruelle de ce lit, tremblant de toutes mes forces, et m'attendant, à chaque instant, de voir entrer, dans la chambre où j'étais, le terrible et affreux *Lagarcette* pour me couper le cou. Je restai dans cette position suffocante pendant plusieurs heures, sans oser remuer un pied, ni faire le moindre bruit. A chaque *cri de menace* que faisait entendre cet ennemi des pauvres enfants, un frisson de glace passait dans tous mes membres. Je dois cependant faire remarquer que cet homme n'était point méchant, mais que c'était pour lui une manie, un amusement de faire ainsi peur aux enfants et aux quêteux.

Contre son ordinaire, *Lagarcette*, ce jour-là, passa plusieurs heures sans ma famille, j'eus de temps en temps son cri de terreur : *Où est-il ? pour que je lui coupe le cou !* Je pouvais à peine respirer quand il quitta la maison. Je sortis enfin de la ruelle du lit, mais pendant mon long et cruel supplice, j'avais pris la résolution de donner *une bonne volée* à *Lagarcette* quand je serais devenu homme; je ne pouvais juger alors de la moralité d'un tel acte. Mais Dieu m'a préservé de cette mauvaise action. Qu'il en soit béni !

Dans la maison voisine d'Alexis Dufour, en gagnant toujours vers l'ouest, a vécu autrefois une femme qui a été fort célèbre, dans l'île aux Coudrés. Elle portait le nom significatif de la *grande Madeline*. C'était la sœur d'Alexis Dufour (*Lagarcette*). Elle était d'une grandeur, d'un grosseur et d'une force extraordinaires. Son mari s'appelait Dominique Harvey. La *grande Madeline* était dans son élément quand elle faisait les ouvrages qui ne sont que le propre des hommes. Ainsi, elle traînait les chaloupes, à l'eau; elle en plantait les mâts, en étendait

—
 dre, eut l'effet d'un soufflet appliqué sur une des joues d'Alexis. Ne se passant plus d'innocence : Vous êtes le bedeau de la Baie-Saint-Paul ! et vous vous habillez comme un bourgeois de Québec ! Non, non, jamais, jamais, un bedeau de la Baie-Saint-Paul, habillé comme vous êtes, ne mettra le pied dans la calèche d'Alexis Dufour. Vous êtes le bedeau de la Baie-Saint-Paul, continue Alexis Dufour de sa grosse voix de tonnerre, un serviteur d'église, et vous vous habillez ainsi ! Non, jamais vous n'irez dans ma calèche. Et, Dufour, laissant la sonbedeau, embarque seul dans sa calèche, se rend à l'église, en bougonnant entre ses dents : non, jamais un bedeau de la Baie-Saint-Paul, habillé comme un catin, ne mettra le pied dans ma calèche !

et roulait les voiles, elle en maniait les rames de manière à *casser* les meilleurs hommes. Quand il ventait fort, c'était elle qui tenait la barre du gouvernail, et les hommes ne se risquaient pas à essayer de la lui ôter, car ils se seraient fait asséoir. Elle ne se gênait nullement de *taper* ses frères plus âgés qu'elle, quand les choses n'allaient pas à son goût. Dans les champs, à la maison, dans les chaloupes, n'importe où elle se trouvait, la *grande Madeleine* était maîtresse ou, comme s'exprimaient les anciens voyageurs Canadiens du Nord ouest, *portait le plumet*, et personne ne répliquait sur son commandement. Les gens disaient, non en sa présence, ils ne l'eussent osé ! mais assez loin d'elle pour n'être pas entendus, que *c'était une dure à cuire*. La *grande Madeleine* était un type féminin tel qu'il n'en paraît peut-être pas un semblable, par chaque siècle.

Nous voilà rendus sur le bord de la côte du *Cap-à-Labranche* dont je vous prie de ne pas trop examiner les gardes-corps, qui n'ont pas été faits, je vous assure, avec la bourse du gouvernement, ni par les actionnaires du *Grand Tronc*. J'ai dit, ailleurs, que les habitants de l'île aux Coudres avaient un goût bien décidé pour les antiquités. Si on ne connaissait pas la parfaite tranquillité de leurs chevaux, on pourrait parier avec assurance que vingt personnes, chaque année, devraient se casser le cou, en descendant une semblable côte.

Avant de descendre cette côte pour reprendre le chemin du bord du fleuve, débarquons de notre calèche et allons nous placer, un peu au sud-est, sur le bord du cap. C'est peut-être le plus beau point de vue de toute l'île. Les objets que nous avons aperçus de la *Pointe-des-sapins* ou à la sortie de la *route*, vont nous apparaître sous un aspect tout nouveau.

Sur la rive nord du fleuve, au bas de la paroisse de la Petite-Rivière,

vous apercevez l'endroit appelé les *Prairies*, ainsi que les granges bâties au pied de l'énorme cap, pour y loger les foins qu'on y récolte. A marée basse, on aperçoit les gros et nombreux cailloux que le fleuve y a laissés en emportant les terres. Ces cailloux sont le supplice des navigateurs qui voudraient aborder la côte en cet endroit.

En vous indiquant ces *prairies* qui, une fois le foin sauvé, servent de pâturage aux bestiaux, je ne puis résister au plaisir de vous dire que, lorsque je faisais mon cours d'étude, je racontais en présence du vénérable grand vicaire Demers que, de la pointe de *l'Îlette* où je pêchais à la ligne, j'avais entendu beugler des bœufs qui broutaient l'herbe dans ces *prairies*. M'entendant raconter ce fait, il poussa un éclat de rire homérique et s'approchant de moi : " Eh ! bien, petit, vous avez entendu du beugler les bœufs de la prairie de la Petite-Rivière, et vous étiez à l'île aux Coudres ! C'est bien, petit ! c'est bien. Vous entendez de loin ! " Et le bon et vénérable grand-vicaire se prit à rire de nouveau et avec une hilarité qui lui était propre. Quand, plus tard, il savait que je revenais de l'île aux Coudres, il ne manquait jamais de me dire : " Eh ! bien, petit, avez-vous encore entendu beugler les bœufs de la Petite Rivière ? " Et je lui disais que non. Il reprenait aussitôt : " C'est comme cela, petit, vous ne les entendrez plus. " Et le vénérable vieillard riait de tout son cœur.

Suivez maintenant les bords du rivage nord du fleuve vers l'ouest et vous allez distinguer les maisons de la Petite-Rivière, ainsi que l'église paroissiale. Elle est en pierres. Ceux qui l'ont bâtie n'avaient probablement pas l'idée qu'il fut possible de faire des établissements dans les énormes montagnes qui sont en arrière. C'est bien certainement la plus petite église qui soit dans le Canada.

Plus à l'ouest vous apercevez le fameux *Cap-maillard* qui allonge son nez dans le fleuve, et dont les raz-de-marée sont aussi tumultueux que ceux des *caps-aux-oies*. Malheur aux goëlettes qui s'y engagent lorsque le vent est tombé ! Elles y dansent des *rills* qui ne sont pas trop du goût des navigateurs, je vous en assure.

Dès qu'on a doublé le célèbre *Cap maillard*, on entre dans la partie qui porte le nom de *Caps*, ces masses énormes de pierres dont la base baigne dans les eaux du fleuve, et qui se prolongent jusqu'au majestueux *Cap-Tourmente*. Dieu, qui a tout fait pour l'homme, a voulu pourvoir aux besoins des navigateurs, voyageant dans de frêles embarcations, en ordonnant aux eaux du fleuve d'ouvrir, entre ces rochers, de petits havres, qui puissent servir de refuge dans la tempête. Les habitants de l'île aux Coudres ont donné à ces petits havres les noms suivants, dont quelques-uns ne sont pas très-poétiques, ni même très-convenables, mais je n'ai pas le pouvoir de leur donner d'autres noms, comme je l'ai dit ailleurs. Tels que je les trouve, je les donne. Les voici, en remontant le fleuve : l'*Abattis*, l'*Estature*, le *Sault au-cochon*, l'*Anse-au-pette*, l'*Anse-aux-vaches*, le *Petit débarquement* ou la *Petite gribane*, le *Grand débarquement* ou la *Grande gribane*, la *Grande anse*, l'*Anse du cap brûlé*, l'*Anse aux Cenelles*, la *Montée-du-lac*, qui est l'endroit où l'on prend la traversée pour gagner le sud de l'île d'Orléans.

Promenez maintenant vos regards sur les îles de cette partie du fleuve. Vous apercevez le bout de l'île d'Orléans, *Argentenay*, célèbre dans les chroniques du temps passé, par la réputation qu'elle avait d'être la demeure d'une foule de sorciers et de *feux-follets*. Puis voilà les îles qui font cortège à l'île des sorciers : les *Ilets rompus* qui sont comme un prolongement de l'île aux Coudres, l'île-aux-grues, l'île-aux-oies, la célèbre *batture-aux-loups marins* sur laquelle les chasseurs de l'île aux

Coudres ont tiré tant de coups de fusils, enfin une grande partie de la rive sud du fleuve, dont les belles maisons blanches forment un si beau contraste avec la verdure des champs qui les environnent.

Portez maintenant vos regards sur la belle petite île aux Coudres. Voilà, au nord, le bout de l'*Ilette*, avec les rochers qui la protègent contre la fureur des vagues ; puis la grande croix blanche, en souvenir d'une messe que la tradition nous apprend y avoir été dite par le Père de la Brosse, puis la *butte-des-chasseurs*, puis le cap de la *Pointe à Antoine*, puis les hars de la pêche aux marsouins que le courant des battures fait vibrer pour être la terreur de ces gros poissons, puis *les fonds*, en manière de demi-cercle, dont les maisons forment la circonférence, puis enfin le clocher de l'église qui élève son coq au-dessus des côtes.

La première maison, à votre gauche, est la demeure d'un homme dont je dois vous dire quelques mots : *Augustin Dufour* est son nom. C'est un remarquable navigateur côtier. Placé à la tête d'une nombreuse famille, Augustin Dufour a su, par son travail, son industrie, son activité, comme navigateur, établir convenablement tous ses garçons. Cet homme a un cœur royal et une sensibilité incroyable. Bienfaisant, charitable, hospitalier, toujours prêt à rendre service aux autres ; d'une franchise de caractère admirable, honnête et loyal, Augustin Dufour joint à toutes ces bonnes qualités, une foi profonde, une grande délicatesse de conscience et un courage religieux, qui en font un bon et excellent chrétien. Agé et affligé d'une cruelle maladie, Augustin Dufour a abandonné la navigation depuis peu d'années, pour se préparer à se présenter devant le tribunal de son maître.

Le fait suivant, dont M. Epiphane Lapointe, mort curé de Rimouski, a été témoin, donnera la mesure de la foi d'Augustin Dufour :

Le voyage de l'Île aux Coudres à Québec se faisait par eau dans une chaloupe. Le vent d'est souffait fort. Dans la traversée devant St-Joachim, il devint furieux. Dans une bourasque, le mât de derrière casse et celui de devant craque de manière à faire craindre qu'il ne tiendra pas longtemps debout. Ce mât est la dernière planche de salut. Le danger de périr est donc imminent. Augustin Dufour le voit et sa foi lui dit que Dieu seul peut le sauver de ce péril extrême. Il n'y a pas un moment à perdre. Augustin Dufour tenant toujours son gouvernail, se lève debout, jette son bonnet bleu dans le fond de la chaloupe et, levant les yeux au ciel, il y envoie cette prière, ou plutôt ce cri de suprême détresse : " Mon Dieu, je suis père de famille—me voilà sur le point de périr—que vont devenir mes enfants—aidez-moi—sauvez-moi—vous le pouvez et vous le voudrez!!! " Après avoir lancé, vers le ciel cette prière du cœur, Augustin Dufour ramasse son bonnet, le place sur la tête, et se rassied sur le derrière de sa chaloupe, tenant la barre du gouvernail—La chaloupe passe à travers les lames frémissantes—la traversée se fait heureusement—Bientôt on côtoie la rive sud de l'Île d'Orléans. Le mât craqué tient toujours debout, malgré la pression de la voile. Enfin Augustin Dufour arrive à la Rivière-Lafleur, il double le rocher du petit hâvre, il y est rendu à l'abri de la tempête et de la houle, dans le port, en sûreté, et..... le mât craqué tombe!!—Augustin Dufour avait bien prié, et Dieu avait envoyé son ange soutenir ce mât jusqu'au moment où il fut sauvé du péril.

Son voisin, au sud, Louis Harvy, mort depuis peu d'années, a eu l'honneur d'être un des Juges de paix de Sa Majesté britannique. Lui, aussi, était un intrépide navigateur. Il était laborieux, industrieux, d'un caractère décidé. Par le moyen de son travail et de son activité, il a pu fournir des terres à ses nom-

breux garçons, dont un, d'un bon et loyal caractère, exerce le métier de navigateur, comme son père.

Descendons maintenant notre côté du cap qui, il faut bien l'avouer, n'a pas un roulage sans pareil, surtout dans les temps de pluie. Les gens de l'Île peuvent en être contents, c'est leur affaire. La partie du chemin que nous avons à parcourir jusqu'au point de notre départ, se trouve sur les bords du fleuve.

Voyez-vous cette maison abandonnée que voilà placée sur une charmante petite élévation † ? Vous ne sauriez croire combien sa vue me fait mal au cœur ! Avant d'être prêtre, c'était une des maisons que je fréquentais avec le plus de joie et de bonheur ! Là, dans cette maison, rebâtie depuis et qui n'a jamais été terminée, demeurait la famille du Père Elie Mailloux, dont la femme était une des plus dignes mères de famille que j'aie connues. Permettez-moi de vous en parler un peu, car je me reprocherais de laisser, dans l'oubli, une des personnes que j'ai vénérées avec le plus profond sentiment de respect.

Elie Mailloux était natif de Québec, d'une riche famille de la Basseville. Pendant le siège de Québec (1759), tout ce que possédait sa famille fut perdu. Il avait quatre frères qui se dispersèrent, d'un côté et d'autre, pour gagner leur vie. Elie Mailloux, homme de beaucoup d'esprit, possédait une instruction remarquable, pour le temps. Il descendit, ainsi que mon grand père, Louis Mailloux, à la petite Rivière Saint-François, où ils avaient des parents. Peu de temps après, Elie Mailloux s'engagea à un bourgeois de la Baie des Chaleurs, comme commis dans une *grave*. Il y fut quatorze ans. De là il revint à la Petite-Rivière et s'associa avec mon grand père pour faire l'école aux enfants.

† Ceci était écrit en 1869. Aujourd'hui (1871) cette maison est habitée par Ulric Bouchard, neveu de B. Mailloux.

Ce fut là que Elie Mailloux se maria avec une fille de Bonaventure Dufour, homme à l'aise et d'une probité remarquable. Un an après son mariage, il descendit, avec sa femme à la Baie-Saint-Paul, et il s'engagea à M. Créquy, alors curé de cette paroisse, pour avoir soin de la sacristie et gérer les affaires de M. le curé.

Ce fut pendant qu'il était au service de M. Créquy, qu'Elie Mailloux se décida à venir s'établir à l'Île aux Coudres, où demeurait son beau frère, le colonel Joseph Dufour surnommé le *grand-Bona*, comme je l'ai dit plus haut. Il fit bâtir à la *Pointe-des-Roches*, une forte jolie maison sur un terrain de deux arpents sur douze †.

Traversé sur l'Île aux Coudres, le père Elie Mailloux devint l'homme d'affaires des curés du Nord et de plusieurs bourgeois de Québec, et notamment des Messieurs Germain Larglois. Ces agences lui procurèrent largement de quoi pourvoir aux besoins de sa famille. Mais l'appétit vient en mangeant, dit un proverbe. En faisant les affaires des autres, achetant et vendant pour les autres, il lui prit envie d'acheter et de vendre pour lui-même. Il établit donc un petit commerce sur l'Île. Mais ce fut son malheur, car il ne put longtemps faire honneur à ses affaires. Le père Elie Mailloux étant d'une honnêteté proverbiale, il vendit tout ce qu'il possédait, marchandises, maison, emplacement, et put ainsi trouver le moyen d'acquitter toutes ses dettes.

Ne pouvant plus continuer son petit commerce, il prit le parti le plus sage et, en même temps, le plus propre à assurer l'avenir de sa famille. Il emprunta *cinq cents piastres* de son beau-frère, Joseph Dufour, et acheta comptant, la terre où est bâtie la maison que je viens de vous indiquer.

†-Sa maison se trouvait à l'endroit où est la croix, à l'angle du chemin qui remonte vers le sud, comme je l'ai dit ailleurs.

Par son travail et l'aide que lui donnèrent ses enfants, il remboursa en peu de temps, l'argent qu'il avait emprunté de son beau-frère, et put trouver les moyens d'élever convenablement ses enfants et d'acheter des terres pour quatre de ses garçons, dont trois sur l'Île et une à Cacouna.

Le père Elie Mailloux devint, en peu de temps, le confident et l'appui des curés de l'Île, qui surent apprécier sa sagesse, la régularité de sa conduite et surtout, son bon sens et son rare esprit de conciliation. Sa femme, Josephite Dufour, secondait en tout son mari, dans le soin des affaires de la maison et dans l'éducation des enfants, que cette femme admirable sut former avec un tel succès, qu'elle fit de tous, garçons et filles, de vrais modèles d'obéissance, de piété, de vertu et d'une conduite irréprochable; presque tous les enfants de cette belle famille étaient remarquables par un esprit et des talents beaucoup au-dessus de l'ordinaire, entre autres Elisée, Pierre et Bonaventure et, parmi les filles, la femme de Louis Bouchard et celle de Jean Lapointe, la perle de cette famille.

L'exemple de soumission au père et à la mère, que j'ai vu dans cette famille, me faisait une telle impression que je ne revenais point de mon étonnement, chaque fois que j'allais dans cette maison. Mon Dieu, quel respect tous ces enfants avaient pour leur père et leur mère, auxquels ils n'adressaient jamais la parole sans se découvrir et sans faire apparaître sur leurs visages un aspect que je n'ai jamais vu dans d'autres enfants! La dénomination dont ils se servaient était: *mon cher père, ma chère mère*, et ce n'était pas une vaine dénomination.

Le père Elie Mailloux, assez longtemps avant sa mort, établit sur le bien paternel un de ses fils qui portait le nom de Bonaventure. Ce Bonaventure Mailloux, que j'ai aimé à l'égal d'un frère, remplaça dignement son bien digne père, à

la maison paternelle. Oh ! combien il était aimable, joyeux, plein d'esprit, ce Bonaventure Mailloux ! Que de belles et charmantes journées j'ai passées avec lui ! Quel cœur, quel heureux caractère avait cet homme, un des plus dignes que j'aie rencontrés pendant ma vie ! Toujours prêt à rendre service ; laissant tout pour obliger un ami ; industrieux, adroit, vigoureux, ferme et d'une bonté d'âme et de cœur que je ne puis jamais oublier. Combien j'étais heureux d'entrer dans cette maison qu'aujourd'hui † je vois abandonnée et tomber en ruine !

La famille de cet homme, admirable sous tous les rapports, était élevée, lorsque des malheurs étranges vinrent frapper ce noble cœur et l'abreuvèrent d'amertume. Ne pouvant plus vivre dans le chagrin et sans espérance d'un avenir plus consolant, Bonaventure Mailloux, quoique vivant à l'aise sur cette terre que lui avait donnée son excellent père, fut contraint de la vendre, je dirais pour un bouchée de pain, et quitta l'île, où il avait de si sincères amis, pour n'y plus jamais revenir ! Ce qui me plonge dans une mélancolie qui me brise l'âme, c'est que cet homme est tombé dans une pénurie approchant la mendicité. Maintenant âgé de quatre-vingt cinq ou quatre vingt-six ans, il n'a jamais voulu abandonner ses enfants. Au milieu de privations de toute espèce, il est résigné, tranquille, soumis à ce qu'il appelle sa pénitence !

Je m'aperçois que je me suis oublié, en parlant de cette famille. Il ne me reste qu'un moyen, c'est de demander pardon de cet oubli. Faisons avancer notre bucéphale qui, vous le voyez, paraît content de se reposer pendant que nous parlons de choses qui ne doivent guère l'intéresser.

Nous voilà rendus à un petit pont qui n'en cède guère aux autres, dans l'anse de l'église, sur la ri-

vière rouge. En considérant les choses un peu philosophiquement, on ne peut trouver bien étrange qu'il soit dans l'état où nous le voyons. Car à quoi doit servir un pont ? Si ce n'est à passer un cours d'eau, sans être exposé à s'y embourber. Que peut-on exiger de plus pour l'usage qu'on en doit faire ? Nous n'en serions guère mieux, s'il était construit en riches pierres polies, ou en marbre blanc, ou en bronze doré.

Dans la seconde maison, à notre gauche, sur cette élévation près de la côte qui horde l'anse de l'Îlette, demeurait la famille de Jean Lapointe, depuis quelques années émigrée à Saint Arsène, démembrement de la paroisse de Cacouana. C'est là qu'est né le 5 juillet 1822, M. Epiphane Lapointe décédé curé de Rimouski en 1862.

Le père Jean Lapointe était un des plus parfaits chrétiens que j'aie connus. Jamais cet homme n'a dévié du droit chemin et, par une conduite aussi prudente que vraiment chrétienne, il a constamment su éviter de se mêler autrement dans les différents de la paroisse que pour réconcilier les hommes et ramener la paix. Le père Lapointe, chargé d'une très nombreuse famille, travaillait le jour et la nuit. Il ne savait jamais se ménager, et on aurait dit qu'il avait une occupation qui ne demandait pas un instant de délai, tant il se dépêchait de la terminer. Il courait presque toujours en travaillant.

Homme d'une grande foi, craignant Dieu de toute la force de sa belle âme, remplissant ses devoirs de père chrétien, avec une fidélité parfaite, le père Jean Lapointe avait l'heureuse habitude de prier continuellement pendant son travail. Malgré qu'il eût un tempérament bouillant, il ne se fâchait jamais, car au premier mouvement d'impatience, il s'arrêtait tout court, pour se recommander à Dieu.

Comme tous les bons paroissiens, il aimait et vénérât son curé avec

† Ceci a été écrit en 1869.

une tendresse filiale. Jamais, non jamais, cet homme ne disait une parole contre le respect qu'on doit au curé de sa paroisse et jamais aussi personne ne fut bien reçu d'oser dire, en sa présence, la moindre parole de blâme ou de censure contre les prêtres. On doit encore se rappeler à l'Île aux Coudres quels soins affectueux il eût pour M. Babin, pendant sa dernière maladie. Se hâtant de se débarrasser des ouvrages qu'il ne pouvait remettre à un autre temps, il courait avec empressement au presbytère et y passait les jours et une grande partie des nuits. On sait encore, à l'Île, qu'il se dévoua, même après la mort de M. Babin, pour préparer tout ce qu'il fallait pour sa sépulture.

Le bon et saint père Jean Lapointe est mort, il n'y a que quelques années, environné de ses enfants et de ses petits enfants, agenouillés auprès de son lit funèbre pour recevoir sa bénédiction patrilacale. Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans et mourut de la mort des amis de Dieu, laissant après lui une nombreuse famille, de bons et vertueux enfants, dignes de lui et de ses exemples.

“ Le père Jean Lapointe, m'écrivait-on dernièrement, a été un modèle d'édification, pendant toute sa longue vie. Je me suis trouvé à sa mort. Rien n'était plus édifiant. Il avait eu le bonheur de recevoir deux fois le Saint Viatique, c'est-à-dire, le jour de l'Ascension et le dimanche de la Trinité. Il est mort le jour de la Fête-Dieu, à neuf heures du matin, en récompense, je crois, de la grande dévotion qu'il avait envers le très-Saint Sacrement. Quelques heures seulement avant sa sainte mort il disait à sa pieuse épouse : *Quand je ne pourrai plus me recommander à la Sainte Vierge, tu le feras pour moi.* Quelle touchante recommandation ! Voilà le type d'un mariage vraiment catholique, ils sont une

même personne, ils travaillent l'un pour l'autre ! Ce que l'un ne peut plus faire, l'autre le fera pour lui, en son nom, à sa place. Après avoir accepté cette mission, les prières de la bonne mère Lapointe étaient au compte de son vieil époux mourant ! Il ne pourra plus prier la Sainte Mère de Dieu, sa femme la priera en son nom ! La vie des Saint a-t-elle rien de plus beau et de plus édifiant que cette scène ? ”

Marie Antoinette Mailloux, la perle de la famille du vénérable père Elie Mailloux, en tout, digne d'être l'épouse d'un tel mari, est encore vivante, malgré ses quatre-vingt-douze ans. Elle a conservé entières toutes les excellentes qualités de son intelligence. “ C'est une femme admirable et digne d'être reine, ” me disait Monseigneur Baillargeon qui, dans une visite pastorale à Saint-Arsène, avait été voir la famille Lapointe, pendant que le bon père Jean vivait encore.

Depuis que je suis prêtre j'ai bien souvent visité cette famille de Jean Lapointe, pendant qu'elle demeurait sur l'Île aux Coudres. Avec quelle expansion de joie et de bonheur cette admirable femme me recevait chaque fois ! Elle avait toujours une larme de joie à mon arrivée, toujours une larme de chagrin, quand je partais. Et ces pleurs étaient, chaque fois, accompagnées de si belles et de si douces paroles, que je ne pouvais m'éloigner de cette maison, sans me retourner plusieurs fois pour regarder cette bonne mère Lapointe, demeurée sur le seuil de la porte, me faisant de si gracieux saluts, dont les larmes, s'échappant de ses yeux, disaient toute la sincérité !

A son départ de l'Île aux Coudres, la famille Lapointe y a laissé de vrais et profonds souvenirs. C'était une famille modèle, que tous les habitants de l'Île regardaient comme une bénédiction pour les autres familles de leur paroisse.

A Saint-Arsène, la sainte et admirable mère Lapointe est la reine

de la maison. On ne fait rien sans la consulter, et toutes ses décisions, inspirées par une haute sagesse chrétienne, sont suivies avec le plus profond respect.

Quelqu'un, qui la connaissait bien et qui demeurait voisin de la famille Lapointe, me disait, il y a deux ans : " Nous avons, à Saint-Arsène, la mère Lapointe qui exerce un apostolat très-fructueux auprès des jeunes gens de notre paroisse. Apprend-elle que quelqu'un d'entre eux ne se comporte pas bien ; elle le fait demander, le conduit seul dans sa chambre, et il n'en sort jamais, sans en avoir les larmes dans les yeux et le repentir dans le cœur. Une fois qu'il est tombé entre les mains de cette sainte femme et qu'il a laissé pénétrer dans son cœur, les paroles d'une douceur, d'une charité et d'une force toute céleste, il reprend le chemin de la vertu pour ne le plus quitter." J'ai cru ce que me disait ce brave homme, parce que je n'ai nullement été surpris de ce qu'il m'apprenait. Une femme comme la mère Lapointe, élevée et formée par une autre femme qui savait toute l'histoire sainte par cœur, est un instrument toujours efficace entre les mains de Dieu, qui le dirige pour le salut d'un grand nombre.

Aussi, combien je l'aime, je la respecte et je la vénère, cette bonne vieille mère Lapointe ! Aujourd'hui privée de la vue, qu'elle est grande et vénérable par sa résignation à la sainte volonté de Dieu ! Elle attend la mort avec hâte, afin d'aller rejoindre le bon vieux Jean Lapointe, son mari, dans cette patrie des Saints où les cœurs s'unissent pour toujours, dans l'éternelle charité de Dieu !

Vous vous souvenez que nous avons coupé la pointe est de l'île, nous allons maintenant couper celle de l'ouest. La voilà à notre droite, mais hélas ! dépouillée de ses arbres qui la rendaient si mignonne, cette petite *Ilette*. La voilà aujourd'hui telle

que la main de l'homme l'a faite ! Ici sur cette bande étroite, vous n'apercevez plus qu'un sable gris et des graviers qui, sans engrais, deviendra bientôt aride et improductive.

Oh ! qu'autrefois elle était belle, ma petite *Ilette*, quand couverte de ses épinettes et de ses sapins, toujours verdoyants, elle était chérie par les petits oiseaux du bon Dieu, qui s'y donnaient rendez vous, à chaque printemps, pour y faire leurs nids, y élever leurs petits enfants, et les accoutumer à se percher sur le haut des arbres pour chanter leurs mélodies douces et suaves, au commencement et à la fin de chaque jour ! Où sont-elles, maintenant ces charmantes petites créatures que tant de fois je suis venu entendre chanter, dans les heureux jours de mon enfance ? Quel n'a pas dû être leur chagrin lorsque, parties l'automne, avec leurs jeunes familles, pour aller chercher une région du globe plus convenable à la délicatesse de leurs organes, elles sont revenues, le printemps suivant, dans leur petite *Ilette*, et n'y ont plus trouvé leurs arbres, leurs nids, la verdure et l'ombrage qu'ils aimaient tant !

Sans peut-être trop m'en rendre compte, je vous assure que je déteste à l'égal d'un monstre, sans cœur et sans entrailles, quiconque tue et persécute, de quelque manière que ce soit, les petits oiseaux de notre pays. Ils font de si longs voyages, ils s'exposent à tant de périls, ils souffrent tant de privations pour venir, chaque printemps, nous rendre visite, nous récréer de leurs chansons, nous divertir, par leur gaieté et leur agilité, réjouir notre vue par l'éclat et la variété de leur plumage. Quel est l'homme assez dépourvu de raison pour n'être pas touché de la confiance qu'ils nous témoignent en venant fixer leur séjour auprès de nos demeures, dans nos vergers, partout où nous voulons leur laisser un bocage, quelques arbres même pour y faire leurs

nids et y adresser. perché sur la cime des arbres, leurs chants au ciel !

On doit n'avoir pas oublié, au collège de Sainte-Anne, l'insigne confiance que témoignait, dans les élèves, une *merluche* (merle). Elle avait d'abord fait son nid, assez loin du jeu-de-pelottes, dans le haut d'une épinette. Une corneille, infâme brigande, en eût connaissance, et elle venait voler les œufs de la pauvre petite mère, dans son nid, à mesure qu'elle les pondait. Désolée de ce brigandage, elle vint faire un autre nid, au nord du jeu-de-pelottes, dans une petite épinette, qui se trouvait sur le bord de la terrasse, où était un banc qui servait de siège aux écoliers, et d'où l'on pouvait la prendre avec la main. La pauvre petite mère était si assurée qu'elle n'avait rien à craindre que, quelque tapage que fissent les écoliers, elle ne se dérangeait jamais de dessus son nid.

Je me rappelle qu'étant encore enfant, j'avais été sur la grève pour aider à sauver du foin. Jetant, par hasard, la vue en l'air, j'aperçus une toute petite alouette que pour suivait un oiseau de proie, avec un acharnement impitoyable. La pauvre petite montait, descendait, se sauvait avec un courage héroïque. Mais le vilain brigand la gagnait visiblement. Effrayée, pressée par son ennemi, elle n'en pouvait plus de fatigue lorsque je la vois descendre tout à coup vers moi, avec la rapidité d'un trait, puis venir se jeter à mes pieds, et me regarder fixement comme pour me demander protection. Je la pris dans mes mains, sans qu'elle témoignât la moindre crainte. Comme son petit cœur battait fort ! Comme elle était trempée de sueurs ! Comme elle continuait de me regarder avec confiance ! Je la flattai longtemps, cette chère petite créature qui semblait heureuse de mes caresses. Je la laissai se reposer un peu et s'éloigner du méchant qui l'avait poursuivie pour la dévorer, puis, l'embrassant comme pour la remer-

ciar de la confiance qu'elle avait placée en moi, je la laissai s'envoler dans les airs. Il m'a toujours semblé, depuis, que j'avais fait une bonne action, en lui accordant la protection qu'elle était venue me demander. Si je l'avais tuée, je ne m'en serais jamais consolé. Pourquoi Dieu m'a-t-il donné la raison et la force, si non pour protéger les êtres faibles qui viennent implorer mon secours !

Je viens de dire que je déteste, à l'égal d'un monstre, quiconque tue ou moleste les petits oiseaux, j'ai dû ajouter : *sans motifs raisonnables*. A ce propos, voici un fait que je livre aux réflexions de tous ceux qui se font un jeu de leur cruauté, envers les oiseaux :

Pendant que j'étais directeur du Collège de Sainte-Anne, en 1837, j'étais parti en compagnie de plusieurs autres, pour aller visiter le Saguenay. C'était pendant le temps de vacances. Nous avions loué une chaloupe et un chaloupiier pour faire notre voyage. Le trajet fut assez heureux jusqu'à Tadoussac. Voulant visiter le haut Saguenay, nous profitâmes d'un vent d'est qui semblait devoir nous y conduire en peu de temps. Mais, contre notre attente, le vent tourna à la tempête et une pluie diluvienne vint se mêler à la fureur du vent. Bien à contre cœur, nous fûmes forcés de nous arrêter à la Rivière-Sainte-Marguerite, mouillés comme des poules qu'on aurait jetées dans une cuvée d'eau. Quand nous mimés le pied sur terre, il se faisait déjà tard.

A la façon des voyageurs expérimentés, nous fîmes une tente avec les voiles de notre chaloupe pour nous mettre à l'abri de l'orage et, après plusieurs essais infructueux, nous réussîmes enfin à faire du feu pour nous faire sécher les os. Ce contre-temps dérangeait complètement notre itinéraire. Après avoir passé une assez bonne nuit, sur des lits de sapin vert, nous prîmes le parti de n'aller pas plus

loin et de consacrer la journée à faire la pêche à la truite. Nous avions eu soin d'apporter un quart et du sel pour faire une grande sa-laison de truites du Saguenay. Mais la truite ne mordait que de butte en butte. C'était trop ennuyant pour des hommes en vacances.

J'abandonnai donc et la pêche et ceux qui voulaient pêcher; je pris mon fusil et me décidai à faire la chasse aux *pies*, dont un grand nombre, alléchées par l'odeur de la cuisine, passaient et repassaient sans cesse auprès de notre marmite. Je m'étais placé sur une pointe où elles devaient venir et j'en tuai une assez grande quantité, que je ne me donnai pas le trouble de ramasser, pour l'excellente raison que la chair de cet oiseau est fort mauvaise à manger. Rassasié de ma *superbe* chasse, je mis mon fusil de côté et je laissai en paix les heureuses *pies* qui n'étaient pas tombées sous les coups de mon plomb meurtrier.

C'était un vendredi. Ne voulant pas perdre la messe le dimanche, nous pliâmes bagage, et rembarquâmes dans notre chaloupe, le samedi matin, pour descendre à Tadoussac, où nous devions trouver ce qu'il nous fallait pour dire la sainte messe.

Le mardi suivant, nous prîmes congé du bourgeois du poste, qui nous avait reçus et traités avec une grande bienveillance; nous remontâmes le long du rivage jusqu'à la *Baie des Rochers*, pour y passer la nuit. Le lendemain nous faisons la traversée par le bas de l'île aux lièvres pour nous rendre à Saint-André d'où nous étions partis. Comme on se l'imagine bien, j'avais complètement oublié mes pauvres *pies* de la Rivière Sainte-Marguerite. Mais, voilà qu'en abordant au rivage, un assez grand nombre de *pies* (six à huit, je crois) apparaissent sur la grève, au moment précis où j'y mettais le pied, et s'éloignent ensuite. D'où venaient-elles? Je n'en sais absolument rien.

Après avoir passé quelques jours avec M. Flavien Leclerc, curé de Saint-André, je louai une chaloupe pour me faire traverser à l'île aux Coudres. Mais à mon grand étonnement, voilà qu'en accostant le rivage de l'île, le même nombre à peu près de *pies* viennent m'y recevoir et, dès que je suis débarqué, s'éloignent aussitôt. D'où venaient-elles? Encore une fois, je n'en sais absolument rien. Mais toujours elles étaient là.

Je passai très-peu de temps à l'île aux Coudres, et je pris mon bon ami Bonaventure Mailloux et un de ses neveux pour me conduire, par eau, jusqu'au *Cap-Tourmente*. Partis avec le commencement de la marée montante, nous arrivâmes au *Cap* à marée haute. Mais, encore ici et, pour la troisième fois, voilà les *pies*, le même nombre je crois, qui viennent à ma rencontre au moment où je mets le pied sur le rivage, et s'éloignent dès que je suis sur le sable. D'où venaient-elles? Je n'en sais encore absolument rien. Ce que je sais, c'est que j'étais dans un grand étonnement.

La chaloupe retourna à l'île aux Coudres avec la marée baissante. Quant à moi, je me rendis à la première maison, où je louai une voiture pour me faire conduire chez M. le curé de Saint Joachim, où je passai la nuit, non sans être frappé de l'apparition soudaine de ces *pies* qui se présentaient à chaque rivage où j'abordais, depuis la guerre meurtrière et insensée que je leur avait faite à la Rivière-Sainte-Marguerite.

Le lendemain matin je dis adieu au vénérable curé de Saint Joachim (M. Besserer); je louai encore une voiture pour me faire conduire à Québec, dernier terme de mon voyage.

J'espérais bien être débarrassé enfin de la vue de ces oiseaux, lorsqu'en arrivant au pont de la Rivière-Saint-Charles, mes *pies*; oui bien certainement mes *pies*, vinrent se poser

sur les gardes-corps du pont, au grand étonnement de tous ceux qui le traversaient et qui s'exclamaient à la vue de mes *pies*, qui, cette fois encore me laissèrent passer, sans s'effrayer du tumulte, et puis s'éloignèrent, comme elles avaient fait ailleurs. J'ajoute que, depuis cette quatrième fois, je ne les ai rencontrées nulle part ailleurs, mais je vous assure que je n'en ai jamais perdu le souvenir.

Voilà l'histoire de mes *pies*, racontée en toute sa vérité. Il ne s'agit pas de la nier ou de dire que je ne les ai point vues, ni à Saint-André, ni à l'Île aux Coudres, ni au Cap Tourmente, ni sur les *gardes-corps* du pont de la rivière. Saut-Charles : ce serait peine perdue. Car ce fait a eu lieu en plein jour ; j'avais une très-bonne vue et je ne rêvais certainement pas. Si je ne les avais vues qu'une seule fois, il n'y aurait rien de bien étonnant, mais quatre fois, au moment où j'arrivais sur une plage étrangère, dans un même voyage, accompagné d'arrêts plus ou moins longs. Ce serait donc folie de nier un tel fait. Qu'on essaye plutôt de s'en rendre compte ; c'est le seul parti raisonnable.

Pour ma part, je suis convaincu que l'apparition soudaine de ces oiseaux, n'était pas un châtement, puisqu'ils n'ont fait aucune démonstration hostile contre moi, mais plutôt un avertissement de ne plus me servir de ma raison et des moyens que j'avais pour tuer ces pauvres petites créatures, dont je ne pouvais tirer aucun profit ; tandis qu'elles nuisent à qui que ce soit et qu'elles ont le courage de subir la rigueur de nos hivers pour ne point abandonner leur pays d'adoption. Depuis cet avertissement, que je crois m'avoir été donné par la Providence, je me suis bien donné garde d'oublier que mon créateur ne m'avait pas doué de raison pour me faire un amusement insensé de détruire, pour un vain plaisir, des créatures qu'il

n'a pas faites pour me servir de jouet.

Je vous prie de ne pas passer sans remarquer cette *haute butte* qui termine la petite *Ilette*, dont je vous ai parlé un peu plus haut : la voici, à notre gauche, toute près du chemin où nous passons. Je veux vous en parler, pour la raison qu'elle a été fort célèbre dans le temps où l'Île aux Coudres était le rendez-vous d'un grand nombre de gibiers. Les aunes, au nord et au sud de la petite *Ilette*, sont remplies de mares dont l'eau est sans cesse renouvelée, soit par les hautes marées, soit par les pluies. C'était là que les *canards* et les *sarcelles* venaient, s'abattre pour y manger les racines des herbes qui poussent au fond de ces mares peu profondes. Du haut de cette *butte* on peut apercevoir la superficie de toutes ces mares et tous les gibiers qui s'y seraient posés.

Dans le temps de la chasse, à la petite pointe du jour, les chasseurs grimpaient sur cette butte pour s'y embusquer. Et là, les jambes croisées, un bras appuyé sur leurs fusils, ils inspectaient de leurs regards perçants toutes ces mares, les unes après les autres, et pas un gibier ne pouvait se dérober à leur vue. Une fois découvertes par le regard du chasseur, les pauvres volatiles ne manquaient jamais de recevoir du plomb qui mettait fin à l'existence de plusieurs. Celles qui avaient échappées à cette mitraille allaient se placer dans une autre mare, où un autre chasseur les attendait pour réparer la faute du premier tireur.

Oh ! si le bon Lafontaine eût vécu alors à l'Île aux Coudres, ces oiseaux n'eussent pas manqué de venir lui demander de leur dresser une requête pour que quelqu'un d'entre eux put aller implorer protection contre ces chasseurs inhumains. Mais n'ayant jamais trouvé personne pour leur aider à faire entendre leurs raisons, aujourd'hui encore le petit nombre d'entre les survivants qui se hasardent à venir chercher

leur nourriture dans ces mares, où tant de leurs devanciers ont perdu la vie, subissent le même sort. Avant peu d'années, il est probable que les chasseurs de l'Île aux Coudres ne se serviront plus de leurs fusils pour faire la guerre aux canards et aux sarcelles, dont quelques-uns seulement apparaissent sur l'Île ou n'y font plus que passer.

A plusieurs reprises, je vous ai déjà fait remarquer diverses singularités dans la conformation de l'Île aux Coudres. En voici encore quelques-unes, que je ne dois pas manquer de vous signaler.

Je vous ai déjà parlé des trois avancements qui forment le bout ouest de l'Île. Mais ces trois avancements, la Pointe de l'Îlette, où nous sommes, la Pointe-à-Antoine que nous voyons devant nous, et la Pointe-des-sapins que nous verrons bientôt, sont munis, chacune d'elles, vers l'est, et en arrière, de *caps* qui semblent avoir été placés là comme pour leur servir de contre-forts. N'est-ce pas une singularité qu'on ne rencontre peut-être nulle part ailleurs qu'à l'Île aux Coudres. Considérez ces contre-forts et vous vous apercevrez, qu'ils sont d'autant plus solidement construits et que leurs bases s'étendent d'autant plus loin qu'ils semblent devoir être exposés à soutenir un plus grand choc. Suivez-moi, et vous allez voir que ma remarque est appuyée sur des faits visibles.

10. Considérez la *Pointe de l'Îlette*, où nous sommes. Vous voyez qu'elle s'étend au loin vers l'ouest. A son extrémité, elle est défendue par deux gros et solides rochers qui la protègent contre toutes les attaques possibles. Fortifiée par ces deux masses de pierres solides, le *pilier* et la *charge*, elle n'a tout au plus besoin que d'un faible contre-fort. Considérez maintenant cette butte que j'appelle son contre-fort. Elle est placée à une distance d'au moins dix arpens du gros *pilier*; elle est très étroite, et presque entièrement

composée de terre légère, ou de tufs mêlés avec cette terre, qui n'offrent que peu de résistance. Ce n'est pas tout. Cette butte est isolée du rempart qui borde l'Île, et sa base ne se prolonge vers l'est que d'environ deux arpens et demi, où elle s'abaisse au niveau des terrains qui forment les *fonds*. Ici, la force de résistance est concentrée à la Pointe-de-l'Îlette, et elle n'a besoin, tout au plus, que d'un faible contre-fort, tel que vous l'offre cette butte.

20. Considérez la *Pointe-à-Antoine*. Elle se trouve placée au centre de la partie ouest de l'Île. Remarquez qu'elle ne présente aucune défense sérieuse par ses *crans* unis qui s'étendent jusqu'au rivage où vous n'apercevez que des battures de sable mouvant. Beaucoup plus que la Pointe-de-l'Îlette, où nous sommes, elle a besoin d'avoir ce que j'appelle un contre-fort. Si elle en a un, il doit posséder une force très-considérable parce qu'il sera seul, et que les lois de la nature exigent que la force de résistance soit au centre. Regardez maintenant ce que j'appelle son contre-fort. La première chose que vous remarquerez, c'est qu'il est beaucoup plus avancé vers l'ouest que celui où nous sommes, et vous verrez bientôt qu'il est également plus avancé que celui de la Pointe-des-sapins. Regardez maintenant sa hauteur, voyez sa largeur, considérez surtout sa solidité et sa longue et large base s'unissant aux remparts qui bordent les deux anses et, par leur moyen, se prolongent autour de l'Île pour se terminer à son extrémité de l'est. Ce second contre fort placé au centre de l'Île, possède donc une force de résistance aussi grande que toute l'Île entière, qui lui sert de base et d'appui.

30. La *Pointe-des-sapins*, différente de celle du nord de l'Île, où nous sommes, n'a point d'*Îlette*. Mais elle n'est point complètement dépourvue de défense comme celle du milieu de l'extrémité-ouest de l'Île. Son

rivage n'est pas, non plus, comme celui de cette dernière pointe, tout-à-fait privée de défense. La Pointe-des-sapins se compose de crans plus élevés et plus solides que ceux de la Pointe-à-Antoine; ses rivages sont plus hauts et plus susceptibles de résistance. Elle a aussi un contre-fort, placé sur une ligne parallèle à celui de l'Îlette, et plus solide que ce dernier, à raison surtout de sa base qui s'appuie, mais peu solidement, sur le rempart qui borde l'anse du sud.

Voilà, ce me semble, ce que je puis regarder comme une singularité particulière à l'Île aux-Coudres. Je la crois d'autant plus digne d'attention, que les autres îles de notre Saint-Laurent, n'offrent rien de semblable dans leur extrémité ouest.

Une autre singularité dans la conformation de l'Île aux Coudres, comme je vous l'ai dit plus haut, c'est qu'elle a deux *Îllets* dont l'une à son extrémité de l'ouest, et l'autre à son extrémité de l'est. Ce n'est pas tout. Celle de l'extrémité ouest se trouve en ligne du rivage nord de l'Île; celle de l'extrémité est, se trouve en ligne du rivage sud. Elles sont à peu près de même largeur et de même longueur, couvertes l'une et l'autre d'épinettes et de sapins.

Mais un fait plus singulier encore distingue cette partie de l'Île aux Coudres : c'est une source d'eau douce. Où pensez-vous qu'elle se trouve? Non pas sur l'Île, puisque ce serait la chose la plus commune possible. Non pas même sur la plus haute des côtes; car ce serait une très-petite merveille que d'autres localités pourraient disputer à mon Île natale. Cette source se trouve à une grande demi-lieue de l'extrémité ouest de cette *Îlette*, sur les battures de sable qui sont à la tête de l'Île et dans un endroit d'où les eaux salées du fleuve ne se retirent que dans les grandes marées du printemps.

Cette source d'eau douce, qui vient je ne sais d'où, est très-abondante. Elle sort du sable par gros

bouillons qui s'élèvent à cinq à six pouces au-dessus de la surface de ce sable moins mouvant que celui des battures où est tendue la pêche aux marsouins.

Ce qui a fait découvrir cette merveille c'est qu'on a tendu, pendant plusieurs années, une pêche aux marsouins dans l'endroit où elle est. Elle se trouvait au-dedans du racroc. Il est arrivé, un grand nombre de fois que ceux qui avaient soin de cette pêche, et dont plusieurs sont encore vivants, ont bu à cette source qu'ils m'ont assurée être d'une très-bonne qualité. Dans l'été de 1870, j'ai voulu me procurer de cette eau, pendant le temps d'une des *grandes mers* du mois d'août. Deux hommes qui connaissaient l'endroit d'où elle sortait m'y ont conduit dans une petite barge. Mais la marée n'a pas suffisamment baissée, pour nous procurer le plaisir de réaliser le but de notre expédition.

Sur la partie ouest des hautes côtes de l'Île, il y a une source d'eau salée très-abondante. Je me suis procuré de cette eau qui est d'une limpidité admirable. L'ayant conservée pendant l'espace de plus d'un mois, elle n'a rien déposé au fond de la bouteille.

Enfin, un homme très-digne de foi m'a assuré qu'on avait trouvé des petits morceaux d'un or très-pur dans le *Ruisseau-rouge*, au bas de l'Île et que les ayant portés à Québec pour les montrer à des hommes compétents, ils avaient assuré que c'était vraiment de l'or. Qu'on ne dise pas après tout cela que mon île est une terre ordinaire!

CHAPITRE SEPTIÈME

FIN DE LA PROMENADE AUTOUR DE L'ÎLE AUX COUDRES.

Je vous ai promis de vous indiquer l'endroit où j'avais passé les premières années de ma jeunesse, je vais remplir ma promesse et je profiterai de l'occasion pour vous dire quelques mots de mes parents.

Regardez à votre gauche, sur cette petite éminence à environ un arpent au sud du pied de la *butte des chas seurs* ; c'est là qu'était la maison de mes parents. A un demi arpent, environ, au sud de la maison, était le moulin à vent qui servait, en partie, à gagner le pain d'une nombreuse famille. Mon père était cultivateur d'abord, puis ensuite meunier. Ce moulin appartenait aux Messieurs du Séminaire de Québec. Très-mal placé pour les vents d'est et les vents de nord, qui ne s'y faisaient presque pas sentir, ce moulin ne pouvait servir que dans les vents d'ouest ou de sud-ouest.

Mon père, Amable Mailloux, était né à la Basse-ville de Québec, de parents fort à l'aise. Il eût le malheur de perdre sa mère sans avoir eu l'avantage de la connaître. Comme j'en ai fait la remarque, en parlant du père Elie Mailloux, oncle de mon père, sa famille perdit tout ce qu'elle possédait, pendant le siège de Québec (1759). Mon grand père Louis Mailloux, qui ne s'était pas remarié, descendit avec son jeune enfant, âgé seulement de trois ans, à la Petite-Rivière-Saint François, où il avait des parents. Peu de temps après leur arrivée à la Petite-Rivière, le jeune Amable fut adopté et emmené à l'île aux Coudres par le Colonel Joseph Dufour (Grand Bona) qui se chargea de son avenir. Quant à mon grand père, qui possédait une instruction remarquable pour le temps, il s'engagea pour faire l'école aux enfants de la Petite-Rivière.

Après avoir enseigné pendant treize ans, mon grand père se décida à monter aux Trois-Rivières, où il avait deux sœurs (Angélique et Joseph Mailloux) mariées à des bourgeois des forges de Saint-Maurice. Il amena avec lui son fils Amable, alors âgé de seize ans. Au bout de quatre ans, mon grand père redescendit à la Petite-Rivière, et son fils, alors âgé de vingt-ans, revint à l'île aux Coudres, dans la maison de son père adoptif, qui lui acheta une terre

à la *Pointe des Roches*, et lui donna une de ses filles en mariage. De ce mariage naquit une fille, qui fut nommée Marie. La mère mourut quelques mois après la naissance de cette enfant.

Après un an de veuvage, mon père se remaria avec Marie-Thècle Lajoie, dont les parents demeuraient dans la maison voisine de celle où il avait été élevé, comme je vous l'ai dit plus haut.

J'avais quatre ans, m'a-t-on assuré, lorsque mes parents laissèrent la *Pointe-des-Roches*, pour venir se fixer à l'endroit que je viens de vous indiquer. Notre famille avait pour ressource les revenus du moulin, après la redevance due aux Seigneurs ; les revenus de la terre de la *Pointe-des-Roches* ; ceux d'un circuit qui se trouvait près du bas de l'île, sur sa partie nord, et ceux de l'emplacement du moulin. Nous avions de quoi vivre à l'aise. Vers l'année 1810, nous perdimmes la terre de la *Pointe-des-Roches* par suite d'un jugement de cour qui donna cette terre à l'enfant que mon père avait eue de son premier mariage. Elle était alors mariée avec un homme du nom de Jean Gagnon. Nous étions un grand nombre d'enfants, et mes parents durent travailler beaucoup pour subvenir aux besoins de leur famille. Ma mère était très industrielle ; elle travaillait le jour et la nuit. Elle gagnait surtout beaucoup d'argent en faisant de larges et magnifiques dentelles.

Mon père était un homme d'une très-remarquable sagesse ; d'une patience inaltérable ; il parlait peu ; jamais il ne disait un mot de blâme de qui que ce fut ; il était d'un caractère grave et sérieux et avait un cœur très compatissant ; mon père ne prenait jamais un seul verre de boisson forte, pas même dans ses voyages ; il aimait ses enfants en père vraiment chrétien ; et possédait, ainsi que ma mère, une très-grande autorité sur sa famille. Mes parents avaient trouvé le moyen de

nous attacher à la maison, de manière que jamais, à ma connaissance, nous n'allions veiller dans d'autres familles. Pendant les longues soirées d'hiver, nous chantions des cantiques de Marseille, chacun à notre tour, ou nous faisions une lecture, et ma mère ne manquait pas de nous donner certains ouvrages que nous pouvions faire. J'ai toujours été convaincu que mon père et ma mère étaient de bons chrétiens, remplissant, avec une rare fidélité, leurs devoirs envers leurs enfants et respectés dans leur paroisse. Ma mère mourut pendant que j'étais encore écolier au Séminaire de Québec. À la mort de mon père, j'étais à ma première année de soutane. J'eus le bonheur de l'assister à ses derniers moments. Nous étions dix enfants du second mariage de mon père : six garçons et quatre filles.

Quant à moi, j'étais le quatrième en âge, de cette nombreuse famille. Il me semble que ma mère aimait ses enfants sans jamais les ménager quand ils avaient besoin d'une correction. Elle était, au reste, douce, bonne, compatissante. Je l'aimais, ce me semble, de toute mon âme. J'ai la consolation de pouvoir dire que je ne me rappelle pas de lui avoir causé volontairement un seul chagrin.

Dans l'automne de 1814, je laissai la maison de mes parents pour aller au Séminaire de Québec, sur une pension que m'accordèrent les Messieurs du Séminaire, mes insignes bienfaiteurs, à qui je dois, après Dieu, tout ce que je suis et le peu que je vau. Je terminai mon cours d'étude dans l'été où fut bâtie la partie qui sert aujourd'hui de salles aux écoliers pensionnaires. Je pris la soutane et fus ordonné prêtre le 28 de mai, veille de la Trinité, dans l'année 1825. Puis je fus nommé chapelain de l'église de Saint Roch de Québec—puis curé lors de l'érection de cette paroisse—puis curé de la Rivière-du-Loup, en bas de Québec—puis directeur du Collège de

Sainte-Anne—puis curé de cette paroisse, après la mort de M. Painchaud—puis, non pas *prédicateur*, cela ne serait pas correct, mais *prêcheur* de retraites paroissiales—puis *prêcheur* de tempérance—puis *donneur* de missions dans le district de Gaspé et partie du Nouveau Brunswick—puis *prêcheur* de tempérance dans le diocèse de Saint-Hyacinthe et dans celui des Trois-Rivières—puis missionnaire aux Illinois, dans les commencements du schisme de M. Chiniquy—puis curé de Saint-Bonaventure, dans la Baie des Chaleurs—puis de nouveau *prêcheur* de retraites et de tempérance—puis ce qu'on voudra que je fasse.—Puis après avoir bien des fois placé mes pieds au dessus de la tête du peuple, pour lui parler, dans une chaire, ce même peuple me foulera sous ses pieds, quand je serai dans la terre d'où j'ai été tiré.—Pendant quarante-cinq ans, j'ai essayé de tous les genres de ministère, sans avoir jamais rien fait de mieux que d'en changer toujours—Enfin, le *monde* que j'ai tant fatigué, tant tourmenté, tant harassé, tant ennuyé, tant remué, pourra bien placer sur ma tombe cette épitaphe, faite pour un autre, mais qu'on n'aurait dû ne faire que pour moi :

*Cy-git Monsieur—Oh ! qu'il est bien
Pour son repos et pour le mien ! !*

Je ne puis vous permettre de continuer notre promenade, sans vous parler du voisin que nous avons à l'est de la maison paternelle : son nom était *François Tremblay*. Il était le plus grand propriétaire en *biens-fonds* de toute l'île aux Coudres, lors de son mariage.

Jamais homme ne fut plus hospitalier, ni ne reçut mieux ceux qui venaient lui rendre visite. Sa maison, tout ce qu'elle contenait, ses voitures, ses chevaux, étaient à leur service, tout le temps qu'ils étaient chez lui. Il laissait tout pour leur tenir compagnie et pour les promener autour de l'île, et partout où ils désiraient aller.

Alors sa table était toujours mise et tout ce qu'il avait de meilleur y était placé, sans jamais oublier les *carafes* qu'on remplissait à mesure qu'elles se vidaient. Soit par l'effet des buveurs qu'il fréquentait, soit par inclination naturelle, François Tremblay buvait des liqueurs fortes, et assez souvent même en buvait beaucoup trop. Il s'ensuivait qu'il négligeait son travail, chaque fois qu'il était *dans ses fêtes*, et, de temps en temps, un demi arpent, d'autres fois un arpent entier était vendu. Mais François Tremblay n'avait qu'un seul garçon et trois filles ; il avait toujours assez de terres pour ses enfants, disait il.

On a dit que les ivrognes avaient un *ange* tout exprès pour eux. On peut dire que cet homme en avait un qui s'était fait son protecteur spécial, car sans cela, il eût été en danger de périr bien souvent. Ainsi, on rapporte que, en revenant de la Baie-Saint-Paul, où il avait rencontré des amis fêtants, il avait plus que la tête pesante. Pendant la traversée, s'étant placé sur le devant de la chaudière, il tomba à l'eau, mais n'alla pas au fond. On le pêcha au gouvernail où il s'était accroché. Une autre fois, étant encore à la Baie-Saint-Paul, dans un temps où l'on travaillait au clocher de l'église, François Tremblay, qui n'était pas à jeun, vint à passer auprès : il avait, selon son ordinaire, une bouteille et un verre à la main. Voyant ceux qui travaillaient au clocher, il lui prit envie de leur faire la *politesse d'un coup*. Tant bien que mal, il réussit à monter sur les échafauds. Par malheur, il n'avait ni les jambes ni la tête très-solides. Après avoir fait sa *politesse*, il s'approcha trop du bord de l'échafaud, perdit l'équilibre et tomba par terre, d'une hauteur de vingt pieds, au moins. On le croyait mort. Mais, François Tremblay était bien encore vivant. Pour le prouver, il se leva subitement. Il n'avait cassé ni sa bouteille ni son verre, et il eût le plaisir de s'en servir pour verser un

coup et le boire à sa santé, et à celle de tous ceux qui passaient auprès de l'église, car François Tremblay était d'une politesse exquise, quand il avait son verre et sa bouteille dans les mains.

Malgré cette grande misère, François Tremblay avait un excellent cœur, beaucoup de foi et une grande charité envers les pauvres. Mais il se faisait déjà vieux et quelques efforts qu'il eût faits jusque là pour se corriger, il ne lui arrivait encore que trop souvent de franchir les bornes de la tempérance chrétienne. Monsieur Asselin, son curé, le voyait souvent et, chaque fois, lui faisait des avertissements que François Tremblay recevait toujours les larmes dans les yeux. Ça allait cependant mieux de jour en jour, mais pas encore comme il eut fallu. Un jour, après être revenu d'un oubli assez grave qu'il avait fait, François Tremblay se décida d'aller trouver son curé et de le prier de défendre aux paroissiens de le traverser à la Baie, quelques instances qu'il put leur faire. La défense fut faite au prône de la grande messe, mais il avait encore des oublis.

Après tous les moyens qui n'avaient pas réussi, Monsieur Asselin, qui estimait beaucoup cet homme à cause de son bon cœur, se décida de frapper un grand coup pour l'arracher à sa malheureuse habitude. Un jour donc, Monsieur Asselin se rend chez François Tremblay, et lui adresse de durs et sévères reproches qu'il termine par ces paroles : " J'ai toujours cru que François Tremblay avait du cœur, mais je m'aperçois que je me suis trompé : François Tremblay n'a pas de cœur." Puis en achevant ces dernières paroles, il se lève, se dirige vers la porte de la maison et en sort sans jeter un regard sur celui qu'il n'avait pas jugé digne de saluer. Le pauvre homme ne pouvait plus tenir contre de telles paroles, et contre un tel départ. Il se lève ; il gagne la porte, la franchit et courant

après M. Asselin, il l'arrête, le prie, les larmes aux yeux, de lui donner la main. Monsieur Asselin ne pouvait le refuser. Et pendant que le brave homme tenait, dans la sienne, la main de son curé, il lui adressa ces touchantes paroles : " Monsieur le curé, François Tremblay avait du cœur, et il a encore du cœur. " Eh ! bien, François Tremblay vous dit qu'il ne prendra plus jamais " une seule goutte de boisson enivrante. " Monsieur Asselin s'éloigna en branlant la tête. Son interlocuteur, qui s'aperçut de ce que cela voulait dire, lui dit avec un ton de voix ferme : " François Tremblay viens de dire qu'il ne prendra plus " une goutte de boissons enivrantes, " et il n'en prendra plus ! "

Depuis ce jour mémorable, Tremblay allait aux noces, dans les repas, dans les réunions, et quand les convives versaient des ronds, il faisait emplir son verre de boissons fortes, puis le prenait dans sa main, l'approchait de ses lèvres pour saluer en même temps que les autres saluaient, mais il n'en buvait pas une seule goutte. Il a vécu encore plusieurs années, priant et pleurant beaucoup. Cet homme de cœur a vaincu sa mauvaise habitude et a eu le bonheur, dans l'absence de Monsieur le curé de l'Île, d'avoir le bon et admirable M. Faucher, mort depuis curé de Lotbinière, pour lui administrer les derniers sacrements qu'il reçut avec une abondance de larmes extraordinaire, après avoir demandé mille fois pardon, à sa famille et à tous ceux qui étaient présents, du scandale qu'il leur avait donné, pendant le temps qu'il avait passé dans sa malheureuse habitude. Et François Tremblay a laissé dans l'Île aux Coudres, la persuasion qu'il a fait une heureuse fin, parce qu'il a réparé sa mauvaise vie, par une autre vie de regret et de pénitence aussi grande que ses fautes l'avaient été.

Me voilà bien sûrement obligé de vous demander mille pardons pour

vous avoir retenu, si longtemps dans le même endroit, pendant un tour de promenade. Mais cet endroit de l'Île aux Coudres, renferme toutes les joies de ma vie de jeunesse. Cette *butte des chasseurs* où je suis si souvent monté ; cette *petite Îlette* où j'allais voir et entendre chanter les petits oiseaux du bon Dieu ; cette *Pointe de l'Îlette*, ces roches surtout où j'allais si souvent tendre ma ligne dans le fleuve pour prendre des poissons par trois, quatre, cinq, six à la fois ; cette éminence surtout où j'ai reçu tant de fois les baisers d'une mère bonne et sage, les avis d'un père plus sage encore, que confirmaient les exemples d'une vie sans reproches, des frères et des sœurs si heureux de me revoir quand je venais en vacances, pendant les dernières années de mes études ; et puis cette vue du fleuve, revenant deux fois par jour emplir cette anse de ses eaux, tantôt unies comme la glace d'un miroir, tantôt bouleversées par la violence des vents de l'ouest ; puis enfin les souvenirs d'une tranquille enfance - toutes ces choses ont fait une trop profonde impression sur mon cœur pour que d'autres ne les effacent jamais. Que voulez-vous ! Il fallait bien, en passant ici, jeter quelques regards sur tous ces lieux que je ne revois plus qu'à de longs intervalles, sur ces lieux hélas ! qui sont aujourd'hui si différents de ce qu'ils étaient alors, car, vous le voyez de vos yeux, il n'y reste plus que des souvenirs qui attristent le cœur !

Marche donc, cheval ! Tu dois être bien assez reposé. Marche — Nous avons encore d'autres arrêts à faire dans les *fonds* — Marche !

Voyez-vous cette maison que voilà, au sud-est d'autres bâtisses qui lui servent d'accompagnements ? Eh ! bien c'est là que demeurait un homme que j'ai bien connu. Son nom était *François Dufour*, son surnom *Bédais*. Il était, je pense, le plus adroit chasseur de son temps. C'était le frère d'Alexis Dufour

(Lagarcette) et de la grande Madeleine que, déjà, je vous ait fait connaître.

Pendant la saison de la chasse, François Dufour allait avec son long fusil, de bonne heure, chaque matin, faire un tour à l'Îlette que nous venons de passer. En retournant chez lui, il arrêtait ordinairement à la maison de mes parents. Presque toujours il avait fait chasse. Sans être encore parvenu à un âge avancé, il ne voyait presque plus clair. Cependant, il allait chaque matin faire son tour de chasse. Les gibiers passaient près de lui, se levaient de dessous ses pieds, sans qu'il les vit suffisamment pour pouvoir les tirer. Cela ne le rebutait cependant pas; il allait toujours faire son tour de chasse, jusqu'à ce que ne voyant plus assez pour se conduire, il dut renoncer à cette occupation qu'il avait tant aimée, et suspendre, une dernière fois, son fusil à une poutre de sa demeure.

François Dufour se faisait vieux lorsque j'allai établir la touchante et belle société de la croix à l'Île aux Coudres. Comme il n'y a point de chaire dans l'église, je prêchais à la balustrade. Tous les chefs de famille, à très-peu d'exception près, étaient venus prendre la croix. J'allais m'en retourner à la sacristie lorsque François Dufour sortit de son banc pour venir me trouver. Rendu près de moi, il éleva la voix pour me dire: "Écoutez donc, Monsieur se peut-il que j'en prenne une aussi, moi, une croix? N'y a-t-il que les ivrognes qui en prennent? Moi, je ne suis pas un ivrogne!" C'était vrai, François Dufour n'était pas un ivrogne. Lui ayant répondu que c'était surtout ceux qui n'étaient pas des ivrognes qui devaient la prendre afin de prier pour ceux qui l'étaient; "C'est bon, me répondit-il, je vais en prendre une." Et François Dufour alla se mettre à genoux au pied de l'autel, prit une croix des mains de son curé, et retourna dans son banc, ayant de grosses larmes dans

les yeux.

Sans qu'on put l'appeler un homme profondément violent, François Dufour, qui était grand et avait de fort larges épaules, faisait, parfois, ce que les gens de l'Île aux Coudres appelaient des *tempêtes*. Et je ne puis dire que le mot n'était pas vrai, parce que j'avais été témoin de ce que pouvait cet homme, quand il se mettait en colère.

Mais, du moment que la croix fut entrée dans sa maison, François Dufour éprouva ce que je pourrais appeler une métamorphose. Ce ne fut plus le même homme. Il aimait singulièrement sa croix et semblait y avoir puisé toute l'intelligence nécessaire pour comprendre ce qu'elle enseigne à ceux qui ont confiance en elle. Ce qui le prouve, c'est le fait suivant.

Un jour, il entend dire qu'il y avait des personnes qui, ayant cette croix dans leurs maisons, sous leurs yeux, osaient encore offenser le bon Dieu. Le voilà tombé dans un chagrin inexprimable. Persuadé que cela était impossible, il crut qu'on voulait le tromper. Voulant enfin connaître la vérité, il part pour aller trouver son curé. Il a le cœur trop chagrin, l'esprit trop préoccupé, pour faire attention où il entre. Il ne salue personne et, voyant monsieur le curé, il va tout droit à lui et, sans plus de façon, il lui adresse cette question: "Est-ce vrai, Monsieur le curé, qu'il y a des personnes qui ont la croix, dans leurs maisons, et qui offensent encore le bon Dieu?" Hélas, lui répond son curé, ce n'est malheureusement que trop vrai! "Oh! les misérables! Oh! les misérables!" s'écrie François Dufour. "Je ne l'aurais jamais cru, si vous ne me le disiez pas!" Et François Dufour, les yeux pleins de larmes, retourna chez lui, se mit à genoux au pied de sa croix et répéta ces mots douloureux: "Oh! les misérables! Oh! les misérables! Ils osent offenser le bon Dieu, en présence de sa croix!"

Depuis cette époque et jusqu'à sa mort, arrivée plusieurs années après, François Dufour redoubla d'amour, d'attachement et de vénération pour sa croix. Souvent pendant le jour, plus souvent encore pendant le silence de la nuit, il se levait de son lit, allait se mettre à genoux au pied de sa croix, pour y réciter son chapelet. Cet homme corrigé, devenu doux et paisible, mourut en embrassant sa croix avec une confiance et un amour incroyables.

"Vive Jésus! Vive sa croix!

"Oh! qu'il est bien juste qu'on l'aime

"Puisque en expirant sur ce bois,

"Il nous aime plus que lui-même!"

Combien d'autres ont aussi trouvé au pied de la croix, un remède à des misères beaucoup plus grandes que celle de ce François Dufour! Combien ont été transformés en d'autres hommes au moment où ils embrassaient la croix, au pied des autels! Combien d'autres enfin, après une vie pleine de crimes, de scandales et de désordres de toute espèce, ont trouvé, dans la croix et par la croix, le courage de faire pénitence, de corriger leur vie, et ont autant édifié leurs familles, et leurs paroisses, qu'ils les avaient scandalisés, avant d'avoir pris la croix!

Mais pourquoi ai-je toujours le cœur serré par la crainte, chaque fois que je parle de cette croix de tempérance, que j'ai vu tant d'hommes recevoir au pied des autels, où réside le Dieu crucifié! J'ai peur, oui, j'ai peur, qu'au lieu d'être une protection et une sauve-garde pour les familles qui l'ont sous leurs yeux, elle ne devienne une occasion de ruine et de perte pour quelques unes d'entre elles, parce qu'elle y sera dédaignée, peut-être insultée et qu'on pourra leur appliquer ces paroles du bon François Dufour! "Oh! les misérables! Ils osent offenser le bon Dieu, en présence de sa croix."

Dans la maison que vous apercevez à l'ouest de celle de François Dufour, vivait un homme de bien

dont je ne puis passer le nom sous silence: c'était le Père Alexis Perron, un des habitants de l'île aux Coudres qui a été en grande vénération et qui, sous tous les rapports, était digne de la grande estime qu'on avait de lui. Les missionnaires qui desservaient l'île, avant qu'il y eût un presbytère, prenaient leur logement chez lui. Plusieurs fois ils y ont dit la Sainte Messe. Une huche servait d'autel pour y appuyer la pierre consacrée, sur laquelle était déposée la victime divine. Depuis qu'elle a servi d'autel, cette huche est devenue comme une relique que l'on conserve, dans la famille, avec une grande vénération.

Voici ce que m'écrivait Joseph Perron, fils d'Alexis Perron, dont je viens de dire un mot. Je lui avais écrit pour avoir des informations.

"Cette huche dont vous me parlez est dans notre famille, depuis un temps immémorial. Mon père l'a eue, mon grand père l'a eue, et probablement quelques autres de mes ancêtres. Ce qui fait qu'on la conserve avec un soin tout spécial, c'est que les traditions, conservées dans la famille, ont constamment dit qu'elle avait servi d'autel, pour dire la messe, aux premiers missionnaires qui ont desservi l'île aux Coudres.

"Au commencement du présent siècle, un curé de l'île dit à notre famille de la conserver précieusement, parce que c'était une vraie relique, qui protégerait notre maison tant que nous la conserverions avec le respect qu'elle mérite.

"Quoiqu'il en puisse être de cette parole d'un de nos curés, notre famille prétend avoir été préservée du feu, à quatre reprises différentes, par la protection de cette huche. Voici des faits que je me crois en droit de citer pour exemple de cette protection:

"Un dimanche, après avoir entendu la messe, j'étais venu dîner à ma maison. Après avoir pris mon dîner, j'allai, contre ma coutume,

" faire un tour au jardin, et, pen-
 " dant que je me promenais, je me
 " sentais pressé d'aller visiter le
 " comble de ma maison. Il me sem-
 " blait que quelque malheur mena-
 " çait la famille. J'avais une échelle,
 " appuyée sur la couverture. J'y al-
 " lai, et, après avoir jeté mes regards
 " de tous côtés, je m'avisai de regarder
 " dans la dalle et, à ma grande
 " surprise, je m'aperçus que le feu y
 " était pris. Je descendis aussitôt
 " chercher de l'eau et j'eus le bon-
 " heur de l'éteindre facilement. Trois
 " autres fois, il y eût des commence-
 " ments d'incendie, dans notre mai-
 " son, et à chaque fois, quelqu'un
 " de la famille le découvrit à temps
 " pour l'éteindre, sans qu'il eût causé
 " des dommages. "

Ces quatre commencements d'in-
 cendie, toujours découverts et arrê-
 tés dans le principe, ont fait croire à
 la famille Perron, que la protection
 de cette huche y était pour quelque
 chose. Qui oserait la blâmer de sa
 pieuse confiance. Et ne serait-ce pas
 pour le respect et la vénération
 qu'elle a pour cet autel où l'on a
 célébré la Sainte Messe, que cette
 huche serait devenue une protection
 pour la famille ? Je reviens au Père
 Alexis Perron.

Par sa sagesse, sa profonde piété,
 et surtout par sa prudence remar-
 quable, le père Alexis Perron se dis-
 tinguait de tous les autres habitants
 de l'île. Il était et il devait être
 l'homme de confiance de tous les
 missionnaires qui ont desservi l'île
 de son temps. C'était à lui qu'ils re-
 commandaient les malades, pendant
 leur absence. Chargé de cette impor-
 tante mission, il allait les visiter avec
 une grande charité et quand les ma-
 lades ne pouvaient se procurer l'as-
 sistance d'un prêtre, il leur aidait à
 se préparer à la mort. Lorsque j'étais
 jeune on parlait encore du père
 Alexis Perron comme d'un homme
 qui avait passé sa vie à faire le bien
 et dont les exemples avaient été
 comme une semence précieuse qui
 avait produit des fruits de salut,

dans un grand nombre d'âmes.

Le père Alexis Perron est mort en
 1807, le 24 août, à l'âge avancé d'en-
 viron 72 ans, comme il avait vécu,
 dans la paix du Seigneur. Sa mémoire,
 comme celle du juste, est en véné-
 ration dans l'île aux Coudres. Ses
 enfants n'ont jamais entendu un
mauvais mot contre leur père !

Joseph Perron, que je crois être
 le dernier, en âge, des garçons de
 la nombreuse famille du père Alexis
 Perron, dont je viens de faire men-
 tion, demeura à la maison pater-
 nelle, et il sut remplacer dignement
 son excellent père.

Passablement instruit, sage, pruden-
 t, bon, religieux, ami de la paix,
 doué d'un rare bon sens, Joseph
 Perron qui était l'ornement de l'île
 aux Coudres, a émigré à Saint-Ar-
 sène, il n'y a qu'un an. Comme tous
 les hommes qui ont une foi profonde,
 une piété éclairée et l'amour vrai de
 leur religion, ce brave citoyen n'a
 jamais dévié du chemin de la vertu.
 Il a constamment été l'ami de ses
 curés et il n'a jamais manqué de les
 appuyer de son influence, dans
 toutes les mesures qui avaient pour
 but le bien de la paroisse. Comme le
 bon et vertueux Jean Lapointe, il ne
 s'est jamais mêlé des affaires pu-
 bliques de la paroisse, que comme les
pacifiques que le Sauveur des hommes
 a *beatifiés* et qu'il nous a appris à
 désigner sous le *glorieux nom d'enfants*
de Dieu. Il est encore dit de ces
 hommes que les biens (*les vertus*)
 qu'ils ont laissés à leur postérité lui
 demeureront toujours, et que les en-
 fants de leurs enfants sont un peuple
 saint, et qu'enfin leur race se con-
 servera dans l'alliance du Seigneur.

Avant de nous rendre vis-à-vis la
 maison voisine, il nous faut encore
 traverser sur un pont, qui n'a pas la
 longueur du *pont-Victoria*. Ce sera
 le dernier que nous passerons pen-
 dant notre promenade. Comme tous
 ceux que nous avons vus, il porte les
 marques non douteuses d'une haute
 antiquité. Comme les autres, il suf-
 fra pour vous aider à traverser ce

petit cours d'eau, auquel on a donné le nom pompeux de *rivière*. A défaut de cours d'eau assez considérables pour avoir le droit de porter ce nom, on a été forcé, pour conserver ce mot dans le langage des insulaires, de changer le nom d'un *ruisseau*, en celui de *rivière*. Cela veut dire que, dans le royaume des aveug'es, les borgnes sont rois.

Dans la maison, que voilà à notre gauche, la dernière des *fonds*, a vécu et est mort le père Pierre Boudreault. A l'Île, on ne l'appelait jamais autrement que *Pierre Laure*. Cet homme mérite une mention spéciale, sous un grand nombre de rapports.

Laure n'était pas son nom de famille. Son père s'appelait René Boudreault: Il était né en Acadie. Ses parents furent du nombre des malheureux qu'on obligea de quitter leur patrie. Pendant leur émigration au Canada, René Boudreault mourut. Sa femme, Marie Judith Pitre, arrivée à Québec, se remaria avec un autre acadien qui portait le nom de Joseph Laure †. Ce second mari, qui était meunier, fut envoyé à l'Île aux Coudres, par les Messieurs du Séminaire de Québec et placé dans le moulin à vent où, plus tard, mon père le remplaça. Pierre Boudreault se maria en 1774 avec Josephite Tremblay, sœur de François Tremblay, dont j'ai parlé plus haut.

Ce Boudreault eut de son beau-père la terre où est bâtie la maison que je viens de vous indiquer. Il se maria avec une des sœurs de François Tremblay et fut le père d'une nombreuse famille, huit garçons et quatre ou cinq filles. Il n'avait d'abord que cette terre, que ses descendants possèdent encore.

Ce qui paraîtra étonnant à un grand nombre de personnes, c'est qu'avec les revenus de cette terre, il a élevé convenablement sa nombreuse famille, a pu établir un de

ses enfants sur une terre, aux Eboulements, un autre sur une terre, à l'Île, un troisième sur sa propre terre. Toujours avec les revenus de son bien, il a pu payer, en partie du moins, les dottes de deux de ses filles, religieuses à l'Hôtel-Dieu, et et d'une demoiselle Caron, de Saint Roch-des-Aulrets, qui était sa cousine. De plus, il a fait faire, au Séminaire de Québec, des cours complets d'études à trois de ses garçons, c'est-à-dire, à Thomas qui a été curé de l'Île aux Coudres, à Etienne et en partie à Noël, tous deux devenus notaires, enfin à Louis, qui a été médecin. Le cours d'étude de ses quatre enfants terminé, il a fallu payer, pour son fils Thomas, ses années de grand Séminaire, et et pour les trois autres, leur pension et leur entretien, pendant le temps de leurs études professionnelles, toujours avec les revenus de la même terre.

" Il est peut-être rare, m'écrivait
" quelqu'un, de trouver une famille
" comme celle du père Pierre Bou-
" dreault, simple habitant, qui ait
" eu un prêtre, deux religieuses, deux
" notaires et un médecin. "

Un seul de ses huit garçons, François Boudreault, n'ayant pas voulu s'établir, est demeuré avec son père Jean, dans la maison paternelle, où il est mort, dans un âge peu avancé.

Voilà, je crois, un père de famille de l'Île aux Coudres, qui devait avoir un talent bien extraordinaire, et que je dois citer comme exemple pour un grand nombre d'autres qui feraient bien d'apprendre à mieux travailler. Puisque l'occasion se présente, je dois ajouter que si nos cultivateurs savaient mieux régler les dépenses de leur maison et surtout la toilette de leurs femmes et de leurs enfants, ils trouveraient bien aussi, à peu d'exceptions près, les moyens qu'il faut, pour pourvoir à leur avenir. Mais comprend-on bien, aujourd'hui, ce que savait le père Boudreault: que les cultivateurs doivent être les

† Ce Joseph Laure est le même qui se noya le 15 avril 1775.

économiques intelligents des fruits que Dieu fait pousser dans leurs champs !!

Je crois non seulement ne pas manquer à la mémoire de l'admirable père Boudreault, mais encore ajouter une nouvelle perle à sa couronne, en rapportant le fait suivant :

Le père Pierre Boudreault faisait usage de boissons fortes, et il lui arrivait parfois d'en prendre trop. Sa femme, une excellente créature, éprouvait chaque fois un tel chagrin, qu'elle en était inconsolable. Mais, femme chrétienne avant tout, elle se contentait de répandre des larmes sous l'œil de Dieu, dans le silence d'une âme résignée à la volonté de celui qui sait seul consoler les affligés.

Celui dont la nature est bonté et miséricorde envers ceux qui souffrent sans se plaindre, avait-il eu pitié des larmes de cette femme affligée ? Ou fut-ce un des coups de la grâce, comme Dieu seul peut et sait en faire ? Je n'en puis rien connaître. Mais je sais ce qui arriva et je dois le publier à la gloire de Dieu et pour rendre, encore plus vénérable, le souvenir de cet homme de bien.

Le père Boudreault était encore dans la vigueur de l'âge et à l'époque où il semblait aimer davantage ces boissons dont il abusait parfois, lorsque, un matin, il fut à son placage, y prit sa bouteille et son verre, selon son invariable coutume, s'approcha de la cheminée de sa cuisine, se versa un verre de boisson, mais, s'arrêtant tout à coup, il promena lentement ses regards sur son verre et sur sa bouteille, puis lançant de toute la force de son bras, d'abord son verre ensuite sa bouteille, il les brisa en mille morceaux contre les jambages de la cheminée. Sans paraître troublé le moins du monde, il regagna sa chambre de nuit, s'y mit à genoux pour faire sa prière du matin et s'en alla à son ouvrage. Depuis ce jour, il ne mit jamais dans sa bouche, une seule goutte de boissons enivrantes.

Que s'était-il donc passé dans l'esprit et dans le cœur de cet homme ? Interrogé plusieurs fois par ses amis, le père Boudreault a tenu caché le secret du roi jusqu'à sa mort ! †

Cette admirable conversion, arrivée bien longtemps avant l'établissement de notre belle et sainte société de la croix, me suggère les pensées suivantes, que je crois devoir écrire, espérant qu'elles seront utiles à quelques-uns.

Dieu a fait les peuples et les individus *guérissables*, mais à une condition qu'on ne doit jamais oublier. Il faut le secours surnaturel de la grâce pour convertir, ou rendre *guérissable* tout pécheur quelconque et notamment tout homme adonné à la malheureuse habitude de prendre, avec excès, des boissons enivrantes. Ce secours surnaturel, qui rend un ivrogne *guérissable*, c'est la prière. On comprenait bien, ce me semble, cette vérité fondamentale, lors de l'établissement de la *société de la croix*. Aussi, une foule de personnes, ayant reçu la croix dans leurs familles, se mettaient devant cette croix, pour demander au ciel, par d'instantes prières, cette grande et puissante grâce de la *guérison* de leur frère intempérant. Les pauvres ivrognes étaient touchés, profondément remués, et entraînés vers la croix qui achevait l'œuvre de leur *guérison* commencée par la prière. Aussi les auberges, source principale des maux que nous causait l'ivrognerie, disparaissaient de nos paroisses et, avec les auberges, disparaissaient les malheurs et les scandales d'une longue suite d'années.

Aujourd'hui les auberges reviennent dans quelques-unes de nos paroisses de la campagne, et j'en conclus qu'on oublie de prier pour obtenir la continuation de la grâce de la sainte tempérance, pour la guérison de ceux qui sont encore

† Pierre Boudreault était le beau-frère de François Tremblay dont j'ai raconté, plus haut, la conversion et la mort édifiante.

ivrognes, et si nous avons le malheur d' ne plus prier, dans notre grande société, nous verrons revenir encore les scandales que nous avons travaillé à faire disparaître, dans nos belles campagnes du Canada.

Tout en vous parlant du généreux Pierre Boudreault, notre cheval, gardant le vrai *train de la blanche*, nous a entraînés auprès de la demeure d'Antoine Perron, frère d'Alexis Perron dont je vous ai parlé plus haut. Sans être aussi remarquable que son frère, le père Antoine Perron n'en était pas moins un de ces antiques insulaires de ma paroisse natale, dont on aime à se rappeler le souvenir. Comme son frère Alexis, c'était un homme grave, laborieux, paisible, et qui comprenait que la religion, pour être selon Dieu, ne doit pas consister dans de vaines démonstrations extérieures, mais dans une conviction profonde qui porte à aimer ce que Dieu aime et à pratiquer avec une foi sincère, les devoirs que la foi impose à la conscience. Une manifestation sincère d'un profond respect pour son curé et une grande docilité à ses avis, formaient le caractère distinctif du père Antoine Perron. Comme son frère Alexis, c'était un homme hospitalier et qui n'avait jamais de plus grand bonheur que de rendre service à quelqu'un. Il était un de ces hommes intrépides toujours prêts à s'exposer aux dangers de la navigation dans de frêles canots pour aller chercher des prêtres ailleurs, pour les malades ou pour les autres besoins de la paroisse, dans le temps que l'Île aux Coudres n'avait pas encore de curés résidents. Il est peut-être le seul habitant de l'Île aux Coudres qui ait eu l'honneur de laisser son nom à un endroit de l'Île: c'est celui de la pointe où était sa demeure, la *Pointe-à-Antoine* dont j'ai tant de fois parlé.

Son fils, Christophe Perron, aujourd'hui parvenu à l'âge de quatre-

vingt ans, je pense †, est encore d'une grande activité pour son âge. La qualité marquante de Christophe Perron, est une complaisance rare envers les prêtres qui visitent l'Île aux Coudres. Qu'un prêtre, débarqué sur l'Île, manifeste la volonté d'aller faire la pittoresque promenade du tour de l'Île, Christophe s'offrira de le conduire, et il serait désolé si on le refusait. Pendant tout le long de la promenade, il saura ne pas laisser s'ennuyer celui qu'il conduira dans sa voiture.

La pointe du milieu de l'Île, où nous sommes, est remarquable par la quantité d'éperlans que l'on y prend, pendant la saison d'automne, dans des pêches, tendues avec des *claires*. Par une singularité dont je ne puis me rendre raison, c'est que dans la pêche tendue devant la demeure de Christophe Perron, sur le côté nord de l'extrémité de cette pointe, on ne prend presque exclusivement que de gros éperlans approchant de la grosseur des harengs ordinaires, au lieu que, dans celle tendue sur le côté sud de l'extrémité de la même pointe, l'éperlan que l'on prend est généralement d'uné médiocre grosseur. Ce poisson, surtout celui que l'on prend à l'eau salée, est un des plus délicats que renferme notre fleuve Saint-Laurent. Dans certaines marées, on en prend plusieurs barriques à la fois.

Si les propriétaires de ces riches pêches, trouvaient un moyen de transporter ce délicieux poisson sur les marchés de Québec, ils seraient certains de le vendre pour un haut prix. Pourquoi ne profiteraient-ils pas autrement qu'ils ne font de cette manne que les marées du fleuve amènent dans leurs pêches?

Vous avez dû remarquer, pendant notre longue promenade, que ma chère petite Île aux Coudres a conservé, avec un soin tout spécial, l'antique et la sainte tradition catholique de planter des croix

† Il est mort en l'année 1874.

sur le bord des grands chemins. Si je ne me trompe, celle que voilà devant nous, doit être la septième ou huitième que nous avons eu le bonheur de saluer depuis notre départ de l'église. Vous avez dû remarquer, avec plaisir, qu'elles sont entourées d'une petite palissade et convenablement entretenues. Je vous avoue que je suis glorieux, chaque fois que je mets le pied sur l'Île aux Coudres, de rencontrer et de pouvoir saluer la croix. Je le dis avec vérité, c'est là un des motifs qui me font aimer cette petite population d'insulaires. Il me semble qu'elle aime grandement la croix, et comment ne pas aimer ceux qui aiment la croix ! Il y a, au reste, dans cette tradition, des enseignements qui parlent éloquemment à la vue et, par le moyen de la vue, au cœur de tout homme qui a le bonheur d'avoir conservé une foi pleine et entière.

J'aime mon Île aux Coudres, parce que ses habitants ont conservé fidèlement la tradition catholique de la croix au bord des chemins. J'aime mon Île aux Coudres, parce qu'en conservant cette tradition catholique, elle a pris le moyen d'être protégée contre l'invasion des mauvais anges. J'aime enfin mon Île aux Coudres, parce qu'elle aime la croix, parce qu'elle aime sa vue, parce qu'elle aime à la saluer, parce qu'elle comprend que la croix est une protection et une sauve-garde.

Je ne puis passer devant la maison un peu éloignée du chemin que voilà à votre gauche, sans vous en dire un mot, parce qu'elle me rappelle une famille très-remarquable. Le chef de la famille actuelle qui habite cette maison, était un des enfants du vénérable père Alexis Perron, que vous connaissez maintenant. Celui de ses enfants qui a donné origine à cette famille, portait le nom de Zacharie Perron.

Zacharie Perron était d'une tranquillité et d'une bonté qui rappelaient son vénérable père. Il avait soin, comme tous les bons paroissiens,

de ne se mêler des affaires publiques que pour empêcher les divisions, apaiser les querelles et soutenir l'autorité de son curé. Dieu qui dirige les hommes vertueux dans le choix d'une épouse, l'avait conduit aux Eboulements où il rencontra une personne des plus dignes et des plus remarquables par sa haute intelligence, sa vertu et son savoir-vivre. Elle avait reçu une éducation beaucoup plus qu'ordinaire. La femme de Zacharie Perron sut plaire à son mari, bien élever sa famille et conduire admirablement bien sa maison. C'était un vrai modèle de la femme intelligente et de la mère chrétienne.

Séraphin Perron, un des enfants, chef de la famille actuelle, a eu le bonheur d'hériter des bonnes qualités et de la piété de ses vertueux parents. C'est un des meilleurs chrétiens et des plus remarquables chefs des familles de l'Île aux Coudres. Personne, dans l'Île, ne contredira le témoignage que je lui rends.

Nous voilà enfin au bout de la *Pointe-à-Antoine*, à quelques arpents seulement de l'église, que nous ne faisons qu'apercevoir. On dirait que ceux qui l'ont fixée en cet endroit, voulaient laisser aux étrangers la peine de chercher leur église et leur ôter le plaisir de la voir avant d'y arriver. Sous d'autres rapports, je la trouve bien placée. Car vous remarquerez qu'elle est seule, isolée du bruit et bien située pour être la maison du recueillement et de la prière. Excepté les dimanches, elle conserve toujours cette paix, cette tranquillité. Car la paroisse de l'Île aux Coudres a le bonheur de n'avoir pas de village, autour de son église. Vous le savez aussi bien que moi, ces villages sont souvent l'occasion de dangers nombreux pour l'innocence des jeunes enfants. C'est dans ces villages que se concentrent, presque toujours, une partie des quêteurs et des fainéants des paroisses, et où, à part d'assez nombreuses exceptions, se trouvent les pernicieux exemples

du luxe, de l'orgueil et des vaines prétentions, qui font la désolation d'un certain nombre de curés de la campagne !

Voilà notre promenade autour de l'île aux Coudres enfin terminée. Maintenant vous n'avez plus besoin de *Cicéroné* pour l'apprécier et vous aider à connaître sa beauté, ses charmes et les points de vue remarquables qu'elle offre à l'œil de l'observateur. Vous avez souvent entendu parler de l'île aux Coudres, vous pourriez désormais en parler avec connaissance de cause, et juger si on lui rend justice.

Il serait bien temps d'aller nous reposer un peu chez le bon et aimable curé de la paroisse, qui a le talent de si bien recevoir ceux de ses confrères, qui lui font le plaisir d'accepter sa franche et cordiale hospitalité. Mais ce qui est différé, n'est pas perdu. Nous trouverons, à la maison de M. le curé, deux *vieilles créatures*, dont la bonté et l'obligeance à rendre service ne peuvent être surpassées. Ce sont des personnes que j'estime beaucoup, parce qu'elles sont sans prétentions et d'une humeur charmante. Mais avant d'entrer au presbytère je veux vous conduire à l'endroit, où a si long temps demeuré le bon François Leclere, avec qui je veux vous mettre en connaissance. Ce sera comme le bouquet de notre promenade, et notre dessert après le *repas du soir*.

CHAPITRE HUITIÈME

LE PÈRE FRANÇOIS LECLERE

Monsieur Louis-Antoine-Germain Langlois, que l'on appelait *Monsieur Langlois*, pour le distinguer de son frère, curé du Château Richer, que l'on appelait *Monsieur Germain*, avait pris possession de la cure de l'île aux Coudres, en l'année 1793. Il prit pour son serviteur, ou plutôt, pour son compagnon de jeûne, de pénitence et de contemplation, le

jeune François Leclere, alors âgé de 16 ans †.

M. Langlois laissa l'île aux Coudres le premier jour de septembre 1802, après en avoir été le curé pendant l'espace de neuf ans, moins un mois et sept jours. Il allait prendre la direction de la communauté des Religieuses Ursulines de Québec. François Leclere, alors âgé de vingt-cinq ans, l'accompagna aux Ursulines. Au départ de M. Langlois pour le monastère de la Trappe, au Kentucky, le 12 de juin 1806, François Leclere, alors âgé de 29 ans, revint à l'île aux Coudres, sa paroisse natale.

Pendant les treize années qu'il avait passées sous la direction de M. Langlois, François Leclere avait contracté de merveilleuses habitudes de recueillement, d'abnégation et d'une grande et profonde piété.

Peu d'années après son retour des Ursulines (en 1806), où sa mémoire est restée en bénédiction, à cause de sa piété, François Leclere s'engagea au service de l'église comme bedeau et comme sacristain, emplois qui convenaient parfaitement aux dispositions de son cœur et de son âme. Par un arrangement, conclu avec la fabrique, il eût pour son usage, pendant sa vie, une grande moitié du terrain qui devait servir de jardin au curé. À l'extrémité du terrain qu'on lui cédait, il bâtit une toute petite maison, d'environ 15 pieds sur 20, dans laquelle il vivait presque toujours seul, comme dans un hermitage. Il n'avait de rapport avec les personnes de la paroisse, que dans la nécessité. Sa petite maison fut bâtie dans le printemps de 1811.

Depuis son retour de Ursulines, jusqu'à un âge très-avancé, il rendit de très-grands services aux habitants de l'île aux Coudres.

François Leclere était né à Saint Roch des Aulnets, en l'année 1777, de Basile Leclere et de Marie-Joseph Dessin dite Saint Pierre.

Il n'y avait point d'écoles, François Leclere se fit instituteur. C'est lui qui m'a appris à lire et à écrire, ainsi qu'à un grand nombre d'autres enfants de l'île.

De ce qu'à l'époque, dont je parle, il n'y avait pas d'écoles à l'île aux Coudres, il serait faux de conclure que personne n'y savait lire. Nos ancêtres n'étaient pas plus amis de l'ignorance que nous ne le sommes. Comme nous, mais avec moins de bruit, de dépenses et de temps perdu pour les travaux des champs, ils apprenaient à lire à leurs enfants, pendant les longues veillées du soir, surtout pendant la saison de l'hiver, et c'était un moyen de bien employer leur temps. Dès que l'aîné savait lire, on le chargeait de faire lire ses frères ou ses sœurs, à mesure qu'ils devenaient capables d'apprendre. Par ce procédé qui, pour cette époque, en valait bien un autre, sous le rapport de la surveillance surtout, près que toutes les familles de l'île aux Coudres savaient lire. Un nombre beaucoup moins grand savait écrire, ce qui devait être un tout petit inconvénient, alors que nos mœurs patriarcales et surtout notre franchise, avaient, pour remplacer les écrits, ce proverbe que nous avons trop vite oublié : *Un honnête homme n'a qu'une parole, ou celui-ci : parole donnée vaut mieux qu'écrits*. Toutefois, que tout ceci soit dit, sans la pensée de censurer le mode actuel d'éducation, dans les écoles, qui certainement a ses avantages, sous beaucoup de rapports.

Non seulement François Leclere s'était dévoué à instruire un certain nombre d'enfants, en leur apprenant à lire, à écrire et à chiffrer, mais il faisait le catéchisme les dimanches, pour préparer prochainement les enfants à leur première communion. Il le faisait très bien, je devrais dire, merveilleusement bien. Etant un homme d'oraison, de prière et d'une union intime avec Dieu ; ayant une grande foi ; lisant chaque jour des livres d'instruction religieuse ; pos-

édant une profonde sagesse et une grande lucidité d'esprit : il savait former, en peu de temps, des enfants. Tous les curés de l'île, sans exception, le regardaient comme un excellent catéchiste, et savaient tirer parti de son rare talent. Un des curés de l'île, qui exigeait une instruction religieuse très solide de ces enfants, avant de les admettre à la sainte table, déclarait que les enfants instruits par François Leclere, savaient leur religion d'une manière exceptionnelle.

François Leclere que, jeune encore, on n'appelait plus que le père François, à raison du profond respect qu'on avait pour lui, parlait très-peu, lentement, d'un ton de voix modeste, comme s'il eût craint de troubler le recueillement habituel de son âme. Il souriait quelquefois, mais ne riait jamais ; il ne se mêlait jamais de dire du mal des autres et pas plus d'en entendre dire ; enfin il avait toujours quelque bonne parole à dire, lorsqu'il conversait avec quelqu'un.

Il s'habillait aussi d'une manière simple et commune. Ses habits consistaient en étoffe faite au pays qu'il faisait très-longtemps durer ; lui-même raccommodait ses vêtements, qui avaient toujours un assez grand luxe de pièces, cousues d'une moyenne façon ; je parle des habits qu'il portait sur semaine. Ceux des dimanches étaient passables et, quelquefois, on y voyait une pièce, qui ne semblait pas les gêner. Il portait les cheveux longs, qu'il faisait seulement raser, en arrière, quand ils menaçaient de descendre trop bas. Il lavait lui-même son linge et je n'ai pas connaissance qu'il le repassât : c'est été une délicatesse que le bon père François se serait reproché.

Quand il sortait de son modeste hermitage, il marchait les yeux baissés, sans jamais porter ses regards ailleurs que là où il posait le pied. Mais où il était admirable de modestie et de recueillement, c'était dans l'église et surtout pendant les offices

divins. Un grand nombre de fois, je l'ai vu immobile en la présence du Saint-Sacrement, ne levant jamais la tête, ne la détournant jamais d'un côté ou de l'autre. S'il était obligé de sortir de sa place pour exercer ses fonctions de bedeau et de sacristain, il marchait toujours gravement, la vue baissée, d'une manière à faire juger qu'il ne perdait jamais la pensée de la présence de Dieu et le souvenir qu'il était dans le lieu saint.

Le père François préparait lui-même sa nourriture qui était toujours remarquablement simple et frugale. Il ne mettait aucun dessert, aucune friandise, sur sa petite table, qui souvent était le bout de son établi. C'était même bien rarement qu'il se permettait la satisfaction de manger des pommes des arbres de son jardin, et toujours c'était les moins bonnes. Pendant tout le temps du carême, même dans un âge très-avancé, il jeûnait avec une rigueur incomparable; ne prenait jamais aucune nourriture le matin, et seulement quelques bouchées à la collation du soir. Tous les vendredis de l'année, sans exception, étaient pour lui des jours d'abstinence et de jeûne.

Il ne connaissait bien que le chemin qui conduit à l'église ou à la sacristie. Rarement, dans les premières années qui suivirent son retour des Ursulines, le père François allait visiter sa famille qui demeurait à environ trois quarts de lieue de l'église. Il ne restait jamais oisif, même après avoir pris ses frugals repas.

Le dimanche était pour le père François, un jour entièrement consacré à la lecture et à la prière qu'il faisait ordinairement devant le Saint Sacrement, pour lequel il avait vraiment un attrait extraordinaire. Le matin et le soir, après avoir sonné l'*angelus*, il y faisait ses prières, seul avec Dieu et les saints anges, qui se tiennent devant l'autel du Dieu anéanti sous les espèces Eucharistiques. On ne l'a jamais vu dans les assemblées publiques qu'il n'ai-

maît guère, disait-il, parce que Dieu y est presque toujours offensé.

Il était menuisier et meublier et, sous ces deux rapports, il rendit service aux gens de l'île aux Coudres. C'est lui qui a fait les armoires et les bureaux pour les linges et les ornements, que l'on voit dans la sacristie de l'île. Son genre de travail, sans être élégant ni selon les modes du jour, était d'une solidité à toute épreuve.

Il rendit encore d'autres services assez importants en se faisant ferblantier, sortes d'ouvriers que ne possédait pas l'île avant lui. Et, encore ici, je dois dire qu'il travaillait très-solidement, parce que, une rare délicatesse de conscience le dirigeait dans tous les ouvrages qu'il faisait pour les autres.

Il sut utiliser d'une manière fort remarquable le lopin de terre dont la fabrique lui avait donné l'usufruit. On n'y voyait pas un pied de terre qui ne fut mis à profit. Il y avait planté un grand nombre d'arbres à fruit, et surtout des pommiers, dont plusieurs subsistent encore. Quelques uns de ces pommiers, sans être greffés, donnent cependant d'assez bonnes pommes.

J'ai eu l'inappréciable avantage de passer un assez long espace du temps de ma jeunesse, avec le bon et vertueux père François. En conséquence, je puis et je dois rendre, ici, le témoignage qu'il était d'une sagesse, d'une bonté de cœur, d'une piété et d'une régularité de conduite irréprochables. Jamais je ne l'ai vu s'impatienter; jamais je ne lui ai entendu prononcer une seule parole inconvenante; jamais je ne l'ai vu sans être occupé, soit à lire, soit à prier, soit à travailler. S'il n'aimait pas à rester oisif, il ne l'aimait pas plus pour moi. J'avais toujours de l'ouvrage taillé d'avance, selon mon âge et mes forces. Il avait mille industries pour me faire aimer le travail. Outre le service que m'a rendu le vertueux père François, en me montrant à lire et à écrire, je lui

dois de m'avoir fait contracter l'habitude et l'amour du travail, qui sont devenus un véritable besoin pour moi. Je dois encore au père François une faveur des plus précieuses. C'est lui, le bon vieux père François, qui d'abord décida M. Thomas Boudreault, curé de l'Île, à me donner des leçons de *Grammaire française*, et ensuite s'unit avec lui pour engager le vénérable Grand-Vicaire Dèmers à me faire accorder une pension par les Messieurs du Séminaire de Québec, pour y faire un cours d'étude.

J'avais donc raison de bénir le père François; de l'aimer à l'égal d'un père, car que ne lui devais-je pas! Et lui, je le crois du moins, me regardait comme son enfant, et j'étais heureux de cet honneur. Aussi j'étais empressé d'aller lui rendre visite, quand j'allais à l'Île aux Coudres, et le bon père éprouvait toujours une grande joie de ma visite. Il était très-sensible à ce témoignage de reconnaissance de la part de ceux qu'il aimait, et semblait chagrin de leur abandon. Un jour que je m'étais empressé de lui rendre visite, dès mon arrivée sur l'Île, il me dit : "Vous me faites toujours plaisir en venant me voir. Mais un assez grand nombre de ceux que j'ai instruits ne mettent plus le pied dans ma pauvre petite maison! Je les excuse cependant, parce que je suis vieux. Je comprends que je dois les ennuyer, et je ne puis exiger qu'ils viennent ici."

Par son travail et ses économies, ou plutôt, par suite de la manière modérée et pénitente dont il usait de tout, le père François avait réussi à mettre de côté une assez jolie somme d'argent. L'usage qu'il en a fait a été digne de sa sainte vie. En une seule fois, il donna quatre cents piastres à la nouvelle paroisse de Saint-Hilarion, pour lui aider à se procurer un calice, un ciboire, des chandeliers d'autel, ainsi que les linges et les ornements nécessaires pour faire les offices divins.

A un âge avancé, le père François prit avec lui un de ses neveux, qu'il aida plus tard à s'acheter une terre, à la charge de prendre soin de lui dans sa vieillesse. C'est dans la maison de ce neveu que, plusieurs années avant sa mort, le vénérable père François trouva tous les soins bienveillants que reclamaient sa vieillesse, ses infirmités multipliées et surtout la privation de la vue. C'est là qu'il mourut le 26 janvier 1867, à l'âge de quatre vingt-onze ans, dans la paix du Seigneur, laissant un regret universel dans l'Île aux Coudres, dont les habitants avaient toujours eu pour lui, depuis qu'il vivait au milieu d'eux, le respect le plus profond et la plus grande vénération.

Je ne puis mieux terminer l'ébauche que je viens de tracer de l'admirable vie du père François Leclere, qu'en reproduisant ce que je trouve, dans le troisième volume des *Ursulines de Québec*.

"Ayant écrit à M. le Curé de l'Île aux Coudres, M. J. B. Pelletier, dit l'auteur de cet ouvrage, au sujet de François Leclere, nous en reçûmes la réponse suivante :

"Quant aux renseignements de mandés, je vais y répondre par quelques notes simples, véridiques en tout point. D'abord, ce François est le même que François Leclerc notre ancien bedeau qui, après le départ de M. Langlois, revint ici— fut quarante ans bedeau, et depuis huit ans est retiré chez un particulier, en attendant qu'il chante le *Nunc dimittis*. Il est âgé de 87 ans, presque aveugle, ne marchant plus : il est bien portant du reste.

"M. Langlois a été curé de l'Île aux Coudres depuis l'année 1793, jusqu'à l'automne 1802; pendant ce temps, le dit François Leclere est demeuré seul avec lui : c'était tout le personnel du presbytère. François imita son maître en tout; ils vivaient tous deux en véritables trappistes. Ils faisaient maigre et jeûnaient tout l'avent; ils pas-

" sèrent plusieurs carêmes aux lé-
 " gumes; outre cela, ils jeûnaient
 " tous les vendredis de l'année, au
 " pain et à l'eau. Voici leur coucher:
 " le curé, sur un lit que les prêtres
 " voisins venaient voir par curiosi-
 " té: C'était une mauvaise cou-
 " chette dont les planches du fond
 " fournissaient toute la mollesse.
 " François dormait pendant quel-
 " ques heures sur deux chaises. Dès
 " la pointe de l'aurore, ils allaient
 " tous deux à l'église et passaient un
 " temps considérable en oraison de-
 " vant le Saint-Sacrement. Tous les
 " dimanches, ils passaient tous deux
 " le jour entier à l'église; ils se te-
 " naient en prière devant l'autel,
 " afin de donner bon exemple à la
 " paroisse. Le serviteur était telle-
 " ment recueilli qu'il avertissait son
 " maître, si celui-ci semblait quel-
 " quefois distraire. Le père François
 " (comme on le nomme ici) a gardé
 " à peu près le même genre de vie,
 " seul dans une petite maison, vi-
 " vant d'une manière très-frugale.
 " Depuis quelques années seule-
 " ment (car auparavant il couchait
 " toujours sur un banc) il couche
 " sur un lit de paille, qui n'a été ni
 " changé ni remué depuis qu'il est
 " fait. Il a continué de jeûner tous les
 " vendredis, et jeûne encore aujour-
 " d'hui les carêmes. Depuis qua-
 " rante ans, il n'a jamais connu
 " d'autre chemin que celui de sa
 " maison à l'église. A présent il dit
 " des chapelets du matin au soir,
 " pour le monde entier.

" Le père François s'était amassé,
 " par son travail et ses économies,
 " une somme assez ronde, mais il a
 " presque tout donné en bonnes
 " œuvres; l'église de Saint-Hilarion
 " a eu £100 en or. Il n'a jamais eu
 " qu'un capot, qui est celui que lui
 " a laissé M. Langlois; il est encore
 " neuf et pourrait encore durer un
 " siècle, s'il tombait entre les mains
 " d'un autre père François....."

J'ajouterai que le père François
 avait à l'île aux Coudres, dans la
 maison paternelle, un autre frère

d'une sagesse et d'une vertu singu-
 lières: je l'ai bien connu. C'était
 lui, comme je l'ai dit plus haut, alors
 que l'île aux Coudres n'avait pas
 de prêtre pour dire la messe, qui
 lisait, à l'église, les prières de l'office
 avec un accent d'une admirable pi-
 été. Cet homme avait une assez nom-
 breuse famille qu'il a élevé dans la
 crainte de Dieu.

En outre, le père François avait
 une sœur, mariée à un nommé Mi-
 chel Desgagners, qui était vraiment
 un ange de bonté et de douceur
 chrétiennes. Le père François avait
 une prédilection marquée pour cette
 sœur qui, quelquefois, venait lui
 rendre visite dans sa petite maison,
 afin de pouvoir parler de Dieu et
 des choses du ciel. A peu de choses
 près, le père François, était bien un
 second Saint-Benoît, et sa sœur Ma-
 rie, une seconde Sainte-Scholastique,
 tant ils étaient bons l'un et l'autre.
 Le mari de cette femme était
 l'homme de confiance des Messieurs
 du Séminaire de Québec, et il méritait
 bien cette confiance par sa probité
 et son intégrité.

Deux autres sœurs du même père
 François sont mortes religieuses
 hospitalières de l'Hôtel-Dieu de
 Québec.

François Leclerc a donc été, pen-
 dant sa vie, un de ces bons, fervents
 et courageux chrétiens, dont l'exis-
 tence sans commotion, sans trouble,
 sans ostentation, s'est passée retirée
 et silencieuse sous l'œil de Dieu, ou
 ne paraissant devant les hommes
 que pour les édifier. On peut bien
 comparer le père François Leclerc
 à ces petits filets d'eau qui, dans la
 crainte d'être souillés par la pous-
 sière que les vents soulèvent, se
 frayent un passage dans la terre, et
 se rendent ainsi vers les grandes
 eaux de l'océan, dans toute leur pu-
 reté primitive.

Le père François Leclerc a légué,
 dans sa paroisse natale, l'exemple de
 vertus dont l'île aux Coudres ne
 perdra jamais le souvenir.

Maintenant que je vous ai donné une idée du solitaire qui a vécu dans la petite maison, dont vous voyez l'emplacement, et que je vous ai offert ce que j'ai appelé le bouquet de notre promenade autour de l'île, nous allons nous rendre chez M. le curé qui nous attend avec hâte pour nous offrir sa franche et cordiale hospitalité.

(A la suite de la Promenade autour de l'île qui se termine ici, M. Mailloux a écrit la biographie de son vieil ami, et insulaire comme lui, M. l'abbé Godefroy Tremblay qui forme la fin de son travail sur l'île aux Coudres.)